Ulrich Middeldorf

Clothhunt 67 Reg 2

Lucan Road

Grand Parade

Cadogan

Digitized by the Internet Archive
in 2016

https://archive.org/details/memoiresdunvoyag02dute

MÉMOIRES
D'UN VOYAGEUR
QUI SE REPOSE.

TOME II.

MÉMOIRES

D'UN VOYAGEUR

QUI SE REPOSE.

CONTENANT DES

ANECDOTES HISTORIQUES, POLITIQUES, ET LITTÉRAIRES,

RELATIVES A PLUSIEURS

DES PRINCIPAUX PERSONNAGES DU SIÈCLE.

SECOND VOLUME.

Dulcis inexpertis cultura potentis amici,
Expertus metuit.

HORAT. Lib. I. Epist. 5. 18.

A LONDRES:

De l'Imprimerie de COX, FILS, et BAYLIS,
Great Queen Street,

Et se vend chez B. DULAU et Co. Soho Square.

1806.

MÉMOIRES
D'UN VOYAGEUR
QUI SE REPOSE.

QUATRIÈME PARTIE.

CHAPITRE I.

Voyage à Spa et à Paris. — Portraits de mesdames de Boufflers. — Séjour à Paris.

Le duc de Northumberland me mena passer une partie de l'été, avec lui et la Duchesse, sur ses terres en Northumberland, où il avoit une propriété immense ; le tiers de la province lui appartenoit. Si l'on y joignoit ses autres biens en Yorkshire et Middlesex, il possédoit plus de la centième partie des terres du royaume. Le château d'Alnwick, qu'il avoit rebâti entièrement, est un édifice vaste et magnifique, meublé richement, où il tenoit un état de souverain. Comme je n'étois point désabusé de l'éclat de la grandeur, et que je jouois dans cette maison le rôle d'un favori, je me

livrois à cette famille avec tout le dévouement que peut inspirer l'engouement le plus décidé. La Duchesse eut envie de faire un tour en Ecosse ; je l'y accompagnai, et ne la quittai que pour aller faire une visite à mon digne bienfaiteur M. de Mackenzie, qui me reçut à bras ouverts. Je revins ensuite à Londres. La duchesse de Northumberland, désirant fort engager son mari à aller avec elle à Spa, ne put y réussir qu'en me priant de m'offrir au Duc pour l'accompagner : je me prêtai à son idée ; cela le décida, et nous partîmes l'été suivant pour passer la saison dans ce lieu charmant.

Spa est, sans exception, le rendez-vous le plus agréable de la meilleure compagnie en l'Europe ; on y va autant pour son amusement que pour sa santé. Comme au tems de la saison tout y est extrêmement cher, on n'y voit guère que ceux qui peuvent soutenir la dépense qu'il faut y faire ; ce qui en écarte assez les gens d'une fortune bornée. Il y avoit alors des personnes de la première qualité de toutes les parties de l'Europe ; parmi les plus remarquables, la princesse Esterhazi de Vienne ; la princesse

Poniatowska, belle-sœur du roi de Pologne; milady Spencer et sa fille, depuis duchesse de Devonshire; la comtesse d'Egmont, fille du maréchal de Richelieu; et la comtesse de Boufflers, que je fus enchanté d'y rencontrer.

Elle étoit venue à Spa pour la santé de sa belle-fille, la comtesse Amélie de Boufflers, qui avoit épousé son fils. Je ne crois pas que la nature ait jamais produit un composé plus singulier que cette jeune personne; elle étoit d'une très-jolie figure, avoit les traits agréables et le teint éclatant, l'air enfantin, doux, ingénu, sous lequel étoit cachée la ruse la mieux enveloppée; elle étoit tantôt naïve, et tantôt pleine de finesse; elle avoit un esprit naturel, aidé d'une expression heureuse et tout-à-fait originale; une adresse dans le raisonnement propre à confondre la logique la plus expérimentée. Elle avoit la voix charmante, beaucoup de goût dans le chant, jouoit de la harpe avec une grâce et une manière ravissante; elle paroissoit aimer sa belle-mère avec passion, et lui causoit les chagrins les plus vifs. Un jour la Reine lui

demandoit, laquelle elle aimoit mieux, de sa mère ou de sa belle-mère : elle refusa quelque tems de s'expliquer là-dessus ; enfin, pressée de dire laquelle elle iroit sauver, si elle les voyoit toutes deux se noyer, elle dit : *J'irois sauver ma mère, et me noyer avec ma belle-mère.* Parlant un jour en termes peu mesurés de son mari devant la comtesse de Boufflers, celle-ci la reprit, et lui demanda si elle avoit oublié qu'elle lui parloit de son fils? Ah! reprit la comtesse Amélie avec vivacité, *je crois toujours qu'il n'est que votre gendre.*

Je fus assez heureux pour que ma conversation plût à la comtesse Amélie dès la première fois que je la vis. La comtesse de Boufflers en fut charmée, parce que je pouvois alors être toujours auprès d'elle : dès six heures du matin, j'allois prendre les eaux avec ces Dames ; j'étois de leurs promenades, je leur donnois la main à l'assemblée, et, si elles restoient au logis, je leur tenois compagnie.

Le séjour que je fis à Spa augmenta le goût que j'avois déjà pour madame la com-

tesse de Boufflers ; elle me donna des témoignages de bonté, m'invita à venir la voir à Paris, et à loger chez elle : je le lui promis. Je passai cependant encore quelque tems avec le duc et la duchesse de Northumberland : je fus avec eux à Paris, quand ils retournèrent en Angleterre ; je pris congé d'eux, et résolus de rester auprès de la comtesse de Boufflers, dont la connaissance et les liaisons m'offroient l'occasion que j'avois long-tems desirée, de me répandre dans la bonne compagnie de France, que je connoissois à peine. Je passe sous silence un court voyage que je fis à Londres, qui ne présente à ma mémoire rien de remarquable, pour en venir au long séjour que je fis ensuite avec madame de Boufflers et ses amis.

La bonne société de Paris est divisée en deux classes (1), dont la Noblesse forme la première ; la seconde est composée de la Finance et de la Robe. Ceux de cette seconde classe qui se distinguent par leurs richesses ou par un mérite éminent, sont

(1) Ceci s'écrivoit en 1777.

admis dans quelques sociétés particulières de la première classe, et le tiennent à grand honneur. Ils prennent le plus grand soin de s'en rendre dignes (sur-tout les financiers), en tenant maison ouverte pour les grands Seigneurs et les Dames qui veulent bien les favoriser de leur présence : ces derniers en usent asez librement. Il y avoit entre autres deux maisons à Paris sur ce pied-là ; celle de M. de Trudaine, et celle de M. de la Reynière. On ne peut imaginer tout ce qu'il leur en coûtoit de peine et d'argent pour inspirer aux personnes de qualité l'envie de venir souper chez eux : quand une grande Dame daignoit leur faire dire qu'elle viendroit un tel jour, on sait combien d'attentions on avoit pour lui procurer la compagnie qui pouvoit lui être agréable, sans compter qu'on étoit enchanté qu'elle invitât une demi-douzaine de ses amis d'être de la partie. La récompense qu'ils en recueilloient étoit d'apprendre que M. le Duc, ou madame la Duchesse telle, avoient beaucoup loué l'élégance de leur table ; et, s'ils entroient jamais dans les maisons de ces mêmes personnes de qualité, qu'ils recevoient si bien chez eux, ils ne les trouvoient

plus les mêmes, sur-tout s'il y avoit d'autre compagnie dont ils ne fussent pas connus. Ils avoient alors un air si gauche, si honteux, qu'ils sembloient se rendre la justice de se trouver déplacés; ils se croyoient heureux d'achever la visite sans essuyer d'avanie. J'ai été témoin de ce manége pendant trois hivers que j'ai passés dans les différentes classes de la société de Paris : je ne me suis pas peu amusé de la morgue des uns, et de la sottise des autres.

La Cour et les maisons des Princes du Sang en ville sont les sources où l'on peut connoître ce que l'on appelle le vrai ton de la bonne compagnie, et où les modes prennent leur origine. Lorsque j'étois à Paris, le Palais-Royal, et l'hôtel de Bourbon, étoient les sources les plus pures et les plus fréquentées. Les Dames et les Cavaliers qui vouloient se maintenir dans le droit de servir de modèles à la ville, étoient obligés de faire là leur cour pour autoriser leurs caprices; de là naissoient tous les jours des modes nouvelles et bizarres, qui prenoient racine selon le degré de crédit de l'inventeur ou de l'inventrice : heureux celui, ou

celle, dont le génie supérieur en avoit su créer une qui fût adoptée généralement avant que de prendre fin. Le grand point, dans ces occasions, étoit de frapper, de surprendre l'attention du public. Je me rappelle un trait à cet égard qui pensa faire mourir de chagrin deux jolies femmes ; c'étoit au tems des coiffures hautes et des grands plumets.

La duchesse de F..... et la vicomtesse de L..... étoient, parmi les jeunes Dames de la Cour, celles dont l'imagination étoit la plus fertile à inventer de nouvelles modes, et qui avoient la figure la plus propre à leur donner cours. Un jour le duc de Chartres et le duc de Lauzun, ayant aperçu le carrosse de ces Dames chez une marchande de modes, attendirent dans une maison voisine qu'elles en fussent sorties ; étant entrés aussitôt après, ils firent tant par leurs discours et leurs libéralités, qu'ils engagèrent cette femme à leur découvrir le sujet qui avoit amené ces Dames chez elle. Apprenant qu'il étoit question de produire le lendemain à l'opéra une nouvelle coiffure, qui devoit faire une sensation ad-

mirable, ils en commandèrent deux exactement semblables, et l'on pense bien qu'elles furent payées généreusement. La loge en face de celle où devoient être ces Dames fut ensuite retenue, et deux filles de joie apostées pour se montrer précisément au même moment où elles entreroient. Quel fut l'étonnement de ces deux Dames, quand, au lieu d'attirer tous les yeux du public, elles virent les regards partagés des deux côtés, et aperçurent vis-à-vis d'elles des pendans d'un tel contraste, qu'il excita les ris et les applaudissemens insultans de la compagnie. Elles ne purent pas y tenir, et sortirent outrées de dépit. Quelques jours après, nouvelles idées et plus grande précaution; mais elles étoient trop bien observées. Il y eut, d'un autre côté, beaucoup de vigilance et nouvelle trahison, qui furent suivies d'une seconde scène semblable à la première : je laisse au lecteur à juger de l'état où se trouvèrent ces belles persécutées; il est plus aisé de concevoir leur chagrin qu'il ne l'est de le décrire.

Encore un mot sur les modes. J'étois une fois chez madame la maréchale de Luxembourg, à Montmorency; il y avait alors tout

ce que la Cour et la ville pouvoient fournir de plus élégant, de plus brillant, en cavaliers et en jeunes dames. En France, à la campagne, la compagnie ne se rassemble guère avant le soir ; les uns se lèvent tard, les autres ne dînent point, ou dînent au petit couvert dans leur appartement ; mais le soir, on est paré, et l'on se rend dans le sallon de compagnie. Les imaginations avoient fermenté depuis quelque tems, et ce jour-là étoit celui précisément où le grand effet devoit éclater. Je dois convenir que je n'ai jamais vu de spectacle plus varié, plus joli, plus enchanteur ; il me sembloit être dans le palais de la fée Félicité. Il y avoit là une douzaine de figures, dont chacune étoit capable de bouleverser toutes les idées du philosophe le mieux affermi : il y eut quelques tables de jeu ; mais la grande occupation fut de faire une inspection exacte de toutes les parties de l'ajustement des uns et des autres, ce qui mena la compagnie bien avant dans la nuit.

Celui qui a dit que Paris étoit le règne des femmes, en avoit assez bien jugé, pourvu qu'on restreigne cette opinion à la Cour et

parmi la Noblesse; car c'est dans cette classe sur-tout que leur influence est plus marquée sur les esprits. Elles s'expriment en général avec grâce et avec élégance. Ayant moins d'occupations que les hommes, s'il s'agit de former une intrigue de Cour, de produire quelqu'un avec succès dans le monde, de répandre une opinion, de solliciter un procès, ou de soutenir une pièce au théâtre, elles s'y livrent avec plus de zèle et plus de suite que les hommes ne mettent ordinairement à ces choses; et quoiqu'elles puissent être divisées entr'elles pour quelque querelle particulière, quand il s'agit de l'intérêt général du sexe, elles s'unissent pour l'avancer avec une ferveur dont les hommes ne sont point capables. Cela se voit sur-tout lorsqu'il arrive qu'un mari, selon elles, n'en agit pas noblement avec sa femme, comme lorsqu'il ne paie pas ses dettes sans murmurer, qu'il trouve mauvais qu'elle le ruine, ou qu'il trouve à redire aux visites qu'elle reçoit chez elle. J'ai connu une Dame dont le mari s'avisa, à trois heures du matin, d'entrer dans l'appartement de sa femme; il y trouva l'amant de la Dame, et s'en plaignit. Elle demanda à être séparée

de corps et de biens ; elle l'obtint, et le mari fut blâmé et exclu de la société. Un jour je faisois quelques questions sur ce sujet à des personnes de la connoissance de cette Dame ; on me dit, qu'il étoit bien vrai que cela s'étoit passé ainsi, mais que le mari étoit un brutal qui ne savoit pas le monde, et qu'on l'avoit hué dans toutes les compagnies.

J'ai connu aussi une jeune et jolie femme, la Princesse de ***, qui ne permettoit jamais à son mari de la venir trouver dans son appartement. Une Dame de ses amies lui représentoit la nécessité d'avoir des enfans pour le soutien d'une famille illustre ; elle ne répondoit jamais autre chose que : Ah ! fi donc, Madame, fi donc ! et si l'on insistoit encore, c'étoit : Ah ! ne parlez donc point comme cela, Madame ; je vous avoue, Madame, que voilà des discours bien étonnans. L'autre vouloit-elle ajouter quelque chose, elle étoit sans cesse interrompue par un, Ah ! fi donc, Madame, fi donc ! et elle n'en put jamais tirer d'autre réponse.

L'influence des femmes dans la société a toujours été très-puissante en France... Un

petit nombre d'elles donnoit la première impulsion, laquelle, venant à s'étendre, formoit l'opinion publique. Les mœurs que je viens de peindre, étoient comme des principes dont on n'osoit pas s'écarter, crainte du ridicule. En réfléchissant sur cela, comment s'étonner des désordres arrivés dans cette nation !

CHAPITRE II.

Suite du même sujet. — Prince de Conti, son caractère.

De toutes les femmes de la Cour les plus distinguées par l'esprit et les agrémens, madame la comtesse de Boufflers étoit certainement la plus remarquable : aucune n'avoit plus d'amis, et avoit eu moins d'ennemis, parce qu'elle unissoit à tous les dons de la nature et à la culture de l'esprit une simplicité aimable, des grâces charmantes, une bonté et une sensibilité qui la portoient à s'oublier sans cesse, pour ne s'occuper que des biens ou des maux de tous ceux qui l'entouroient. Je ne puis mieux la faire connoître qu'en rapportant ici son portrait, fait par un homme à qui elle avoit rendu le service important de le tirer du couvent, et de le faire relever de ses vœux; il lui dédia un ouvrage sans mettre son nom à la tête de l'épître dédicatoire, parce qu'elle n'avoit pas voulu le lui permettre. La délicatesse et l'esprit qui brillent dans ce morceau sont bien dignes du sujet qu'il traite;

voici comment il s'exprime : « Je dédie cet » ouvrage à la personne à qui je dois le » bien le plus précieux de la vie pour qui » sait en jouir. Distinguée par le rang et » la naissance, elle l'est infiniment plus par » l'élévation et la délicatesse des sentimens, » la beauté du génie, l'étendue des lumiè- » res, la pénétration de l'esprit, la préci- » sion et la vigueur du raisonnement, la » pureté et l'élégance du langage, la jus- » tesse et la finesse du goût. Sans le vou- » loir, elle passe à la Cour, à la ville, chez » l'étranger, et dans la république des let- » tres, pour une des premières femmes de » sa nation et de son siècle. Outre le droit » qu'elle a sur mon admiration et ma re- » connoissance, elle en a un tout particu- » lier sur cet agréable travail (1), entrepris » sous ses auspices : je lui en fais l'hom- » mage avec mystère, parce que je ne puis » le faire à découvert; ceux qui ont éprouvé » le doux transport qu'excite dans l'occa- » sion, le souvenir d'un bienfait signalé, » ne désapprouveront pas que mon cœur

(1) C'étoit une traduction d'un ouvrage anglois, dont j'ai oublié le titre.

» cherche à se soulager lorsqu'il ne peut se
» satisfaire ; ils ne seront pas surpris de me
» voir ajouter, que, dans mes regrets d'être
» obligé de taire l'illustre objet de sentimens
» si légitimes, si naturels, et qui ne deman-
» dent qu'à se produire, je me console quel-
» quefois par l'espérance qu'on le devinera,
» sans que j'aie couru le risque de tomber
» dans le malheur de lui déplaire. »

L'auteur de cette épître étoit un moine que madame de Boufflers avoit rencontré dans le jardin d'un couvent où elle étoit entrée par hasard. Il profita de l'occasion pour l'intéresser par le récit de ses malheurs, et des dégoûts qu'il avoit dans sa profession. Elle le fit relever de ses vœux, prit soin de sa fortune, et le rendit le plus heureux des hommes par un changement aussi inopiné dans son sort.

Madame de Boufflers, en entrant dans le monde, avoit été Dame de madame la duchesse d'Orléans, sœur de M. le prince de Conti, et cet attachement fut l'origine de la liaison qui se forma entre elle et ce Prince. Non-seulement elle avoit captivé son cœur

par les grâces de sa personne et par les charmes de sa figure, mais elle avoit aussi enchaîné son esprit par les agrémens du sien, par l'utilité dont il avoit trouvé que lui étoient ses conseils et sa conversation. En sorte que lorsque le comte de Boufflers mourut, on s'attendoit que le prince de Conti auroit épousé madame de Boufflers; il en fut question même pendant quelque tems, et j'ai lieu de croire que si madame de Boufflers l'eût absolument voulu, le Prince l'eût épousée : mais quoique ce mariage ne se fît point, leur liaison n'en a pas moins duré jusqu'à la mort de ce Prince.

M. le prince de Conti étoit l'un des plus aimables et des plus grands hommes de son siècle; il avoit la taille parfaitement belle, l'air noble et majestueux, les traits beaux et réguliers, la physionomie agréable et spirituelle, le regard fier ou doux, suivant l'occasion; il parloit bien, avec une éloquence mâle et vive, s'exprimait sur tous les sujets avec beaucoup de chaleur et de force; l'élévation de son âme, la fermeté de son caractère, son courage et sa capacité, sont assez connus en Europe pour que

je me dispense d'en parler ici. Quand il vivoit familièrement avec ceux qu'il aimoit, il étoit simple dans ses manières, mais c'étoit la simplicité du génie : dans la société il étoit le premier à bannir toute contrainte ; il s'en trouvoit gêné lui-même, au point d'en témoigner de l'impatience. Je me rappelle que, dès les premiers jours que j'eus l'honneur d'être admis auprès de lui, si je me trouvois assis, et que le prince de Conti, en se promenant de long en large dans la chambre, s'approchât pour me parler, je me levois sur-le-champ pour l'écouter, et il me faisoit signe de me rasseoir ; enfin à la quatrième fois, fatigué de voir que je ne saisissois pas assez son humeur, il me dit d'un air à moitié fâché : Mais, mon Dieu, Monsieur, laissez-moi donc en repos. Il ne faisoit point de distinction de rang dans la société ; il en remplissoit lui-même les devoirs plus exactement que personne. Si quelqu'un de ceux qu'il aimoit étoit malade, il ne manquoit pas de le visiter régulièrement ; je l'ai vu, pendant six semaines, aller tous les jours chez M. de Pontdevele, et ne pas l'abandonner jusqu'au dernier moment. Comme il soupoit trois ou quatre

fois la semaine chez madame de Boufflers, et que j'étois logé chez elle, s'il ne me voyoit pas au souper, il envoyoit demander de mes nouvelles; si j'étois dans mon appartement, incommodé, il venoit quelquefois en prendre lui-même.

M. le prince de Conti avoit joui longtems de la confiance de Louis XV, qui le consultoit sur les affaires les plus importantes de l'Etat: il arrivoit souvent que par son avis, le Roi avoit un Ministre secret dans les Cours, lequel, à l'insu de son Ambassadeur, négocioit directement par d'autres moyens. Telle fut la chevalière d'Eon à la Cour de Russie, qui, recommandée par le prince de Conti, lequel ne connoissoit pas encore son sexe, fut à Pétersbourg pendant quelques mois, eut l'adresse de s'introduire auprès de l'Impératrice Elisabeth en habit de femme, et conclut en quinze jours une affaire que l'Ambassadeur faisoit traîner depuis long-tems. Ce fut aussi le prince de Conti qui recommanda M. de Vergennes à Louis XV, comme très-capable de le servir dans les Cours étrangères; en effet, il se trouva au change-

ment du système établi en Suède, et fut l'un des instrumens de la Révolution. Envoyé auparavant à Constantinople, il avoit excité la Porte Ottomane contre la Russie, pour servir les intérêts de la France dans la guerre qu'occasionna l'élection du Roi de Pologne.

Le prince de Conti avoit donné des preuves éclatantes de son courage dans la campagne qu'il fit en Piémont, où il gagna la bataille de Coni en 1744. Il eut ensuite le commandement d'une armée en Flandres; ce fut lui qui prit Charleroi. Il est vrai que cette place ne coûta pas beaucoup de sang : il m'a raconté à ce sujet une anecdote qui peut trouver place ici. Le siége durant plus long-tems qu'on ne s'y étoit attendu, le Prince craignit tellement d'être obligé de le lever, qu'il songea aux moyens de porter le Gouverneur à laisser prendre la place; on promit donc cinquante mille écus à un vieux valet-de-chambre du Gouverneur qui commandoit dans Charleroi depuis trente ans, s'il pouvoit décider son maître à se rendre. Le valet-de-chambre, qui avoit beaucoup d'in-

fluence sur son esprit, lui représentoit à tout moment qu'il ne pouvoit pas se défendre plus long-tems, que d'ailleurs, en se rendant alors, il auroit l'honneur de capituler avec un Prince du sang de France ; il lui disoit plusieurs autres belles raisons, que lui inspiroit le désir d'avoir les cinquante mille écus. Mais, répondoit le Gouverneur, encore faut-il que je sois attaqué plus vivement, et que j'aie l'air d'avoir fait une belle défense. Eh ! Monsieur, dit le valet-de-chambre, n'y a-t-il pas trente ans que vous gardez cette place pour la maison d'Autriche? peut-on faire une plus belle défense ?

Quelque tems après cet événement, madame de Pompadour, voulant favoriser M. le comte de Saxe, et lui faire donner le commandement général des armées de France, sentit bien que cela lui seroit difficile tant que le prince de Conti auroit un corps d'armée en Flandres : afin donc de l'obliger à se retirer, le ministre de la guerre et cette Dame firent passer au Conseil des résolutions qui exigeoient la réunion de toutes les forces ; et faisant valoir

les succès et l'expérience du Comte de Saxe, il fut décidé qu'il commanderoit toute l'armée : le prince de Conti eut ordre de se joindre à lui. Il sentit la conséquence de cette mesure, quitta l'armée, et remit son commandement entre les mains du Roi, avec qui il eut une conversation assez vive. Ce fut alors que madame de Pompadour, qui étoit présente, eut l'impertinence de l'interrompre pendant qu'il faisoit quelque assertion, en lui disant : Vous ne mentez jamais, Monsieur ? Pardonnez-moi, madame, dit-il quelquefois aux femmes ; et se retournant vers le Roi, continua sa conversation.

Quoique sa faveur fût diminuée par le ressentiment qu'il fit voir du traitement qu'il avoit reçu, le Roi l'estimoit tant, étoit tellement accoutumé à l'aimer, qu'il n'avoit pas de peine à obtenir ce qu'il vouloit de lui, et qu'il avoit même quelquefois des entretiens secrets avec Sa Majesté. Un jour entr'autres, qu'il étoit question du fameux M. de Silhouëtte, le Prince dit au Roi qu'il étoit un fripon : le Roi en convint. Cependant, dit le Prince, vous verrez qu'il

finira un jour par être votre Ministre. Jamais, répliqua le Roi. Eh bien, promettez-moi, Sire, que s'il devient Contrôleur-général, mes affaires ne passeront point par son département. Le Roi le lui promit. Quelque tems après, le Prince s'étant tout-à-fait brouillé avec le Roi, et M. de Silhouëtte, dans le même tems ayant été nommé Contrôleur-général, le Prince de Conti écrivit au Roi pour lui rappeler sa promesse, de le dispenser de s'adresser au Contrôleur-général : le Roi lui tint parole.

M. le Prince de Conti ensuite se jeta entièrement dans l'opposition aux mesures de la Cour, et acquit une telle influence dans le Parlement de Paris, qu'aucune affaire importante n'y passoit contre son avis. Connoissant très-bien la Constitution françoise, soutenu par une éloquence mâle et vigoureuse, appuyé de la dignité de son rang, il entraînoit tous les suffrages, et persuadoit les autres Princes du sang de s'unir à lui. Il fut ainsi le défenseur des lois, et soutint la persécution des Ministres en place avec une fermeté inébranlable : il fut la cause du rappel du Parlement, en 1774, et sa

gloire parut ce jour-là dans tout son éclat. Le jeune Roi le rappela à la Cour, où il fut admiré et caressé; mais il ne voulut pas s'y montrer souvent, n'approuvant pas les idées du nouveau Contrôleur-général, M. Turgot, qu'il obligea la Cour de renvoyer, par les oppositions qu'il forma contre toute ses mesures. Comme il alloit rarement à Versailles, un jour que la Reine étoit venue à l'opéra, le prince de Conti se trouva sur son passage dans le corridor: Ah! vous voilà, Monsieur, lui dit cette Princesse; que faites-vous ici? Madame, lui répondit le Prince, je suis un Parisien qui vient voir la Reine. Quoique sa santé commençât à baisser, son amour pour les femmes, qui avoit toujours été sa passion dominante, n'en étoit pas moins vif; cependant, s'apercevant qu'il ne réussissoit pas autant qu'il avoit fait, il dit un jour: Il est tems que je me retire; autrefois mes politesses étoient prises pour des déclarations d'amour, à présent mes déclarations d'amour ne sont plus prises que pour des politesses.

CHAPITRE III.

Lady Algernon Percy. — Madame de Trudaine et sa société.

VERS ce tems milord Algernon Percy vint à Paris avec Milady son épouse, que je vis alors pour la première fois. Il étoit fort empressé de me présenter à elle, étant convaincu qu'elle avoit précisément ces mêmes qualités que je lui avois toujours dit que devroit avoir celle qui pourroit seule faire son bonheur. Ce ne fut qu'après une longue connoissance que je parvins à découvrir toute l'étendue du mérite de cette aimable et respectable Dame, l'ornement de son sexe, le modèle des femmes mariées, la gloire de sa propre famille, à l'élévation de laquelle elle a tant contribué, qui fut l'idole de l'illustre famille dans laquelle elle est entrée, qui la chérissoit, l'honoroit et la respectoit. Son exemple servira toujours à mettre dans leur tort les femmes qui trouvent de la difficulté à remplir leurs devoirs; celles qui ne sentent pas

quel avantage il en résulte pour les autres et pour elles-mêmes, et qui ne voient pas qu'en rendant heureux tout ce qui les environne, elles travaillent à leur propre félicité : car il en est de ce soin comme de celui que l'on prend d'un terrain fécond, qui rend à proportion de l'attention qu'on y donne.

Milady Algernon Percy (1) avoit la taille élégante et bien prise, la démarche aisée, l'air noble, les traits agréables, et la physionomie expressive de toutes les belles qualités de son âme : à une gaieté naturelle, elle joignoit toute la solidité de l'esprit, la justesse des vues, la prudence de la conduite ; elle avoit tant d'élévation d'âme, qu'elle seule ne fut pas surprise du changement de sa fortune, quoiqu'elle fût souvent la première à se le rappeler : tout cela se trouvoit réuni en elle avec une simplicité dans les manières, une affabilité dans le commerce de la vie, qui enchantoient par leur concours, et la faisoient aimer dès le premier entretien. Elle étoit une des

(1) A présent lady Beverley.

quatre filles de M. Burrell, gentilhomme assez riche, fort considéré dans sa patrie, qui avoit donné une excellente éducation à ses enfans : elle se trouvoit à Marseille avec son père, lorsque lord Algernon y vint ; il la vit, l'aima, et souhaita de s'unir à elle. Connoissant le désir que le duc et la duchesse de Northumberland avoient de le voir marié, sachant qu'ils lui permettoient de faire un choix, il leur fit part de son penchant pour mademoiselle Burrell, et demanda leur consentement pour ce mariage, qu'il obtint.

Ils revinrent donc sur-le-champ en Angleterre pour se marier : le Duc et la Duchesse conçurent bientôt la plus vive tendresse pour leur belle-fille. Elle fit leurs plus chères délices ; son esprit aisé, ses manières affectueuses, mêlées de respect, son attention extrême pour son mari, les soins, l'intelligence qu'elle fit éclater dans l'éducation des enfans qu'elle eut de lui ; tout en elle devoit lui gagner, et lui gagna en effet tous les cœurs.

Lord Algernon Percy, par ce mariage, fit non-seulement son bonheur, mais celui

de plusieurs autres. Lady Algernon fut si généralement admirée, que l'on commença à faire attention à ses sœurs. Le duc Hamilton en épousa une; milord Percy, frère aîné de lord Algernon, épousa l'autre. Lady Algernon aida elle-même à placer ses deux cadettes au-dessus d'elle. Elle vit, non-seulement sans envie, mais même sans mortification, que, par le mariage de l'une avec l'héritier du titre et des biens de la maison de Percy, ses propres enfans pouvoient être privés des plus belles espérances que les sujets d'un grand royaume pussent concevoir : elle entretint constamment, par son exemple et ses discours, la bonne harmonie et l'amitié entre les deux frères. Je ne flatte point lady Algernon en parlant ainsi d'elle; flatter, c'est louer quelqu'un dans ses vices, c'est donner à ses défauts un tour spécieux et honorable : je la loue, il est vrai, parce que louer, c'est publier hautement les vertus d'une personne qu'on admire : eh! qu'il est doux de pouvoir le faire! Heureux ceux qui, dans la société, trouvent l'occasion de contempler de près un mérite tel que celui dont je parle! Toute l'Angleterre, qui le reconnoît, ne m'en

dédira pas : je veux bien n'être pas cru sur tous les caractères que j'ai décrits, et qu'on ne connoît pas, si ceux qui connoissent lady Algernon Percy trouvent que j'ai exagéré le sien.

Milord et milady Algernon Percy ne restèrent que quelques jours à Paris ; elle étoit fort avancée dans sa première grossesse, et désiroit faire ses couches à Londres. Pour moi, je continuai mon séjour en cette capitale, où je m'amusai à publier quelques ouvrages qui eurent du succès. Je m'introduisis dans quelques maisons de robe et de finance, voulant apprendre à bien connoître toutes les classes de la société de Paris ; je puis dire, que c'est dans celles-là où l'on trouve, non pas le ton de la bonne compagnie, que l'on nomme par excellence *le bon ton*, mais certainement le ton le plus naturel et le plus raisonnable. On y rencontre aussi plus de gens éclairés, une conversation plus sage et instructive, des manières douces, prévenantes et sociables. J'excepte de cette définition ceux qui sont entichés de la manie de voir les Grands, lesquels, afin de pouvoir se parer aux yeux

de leurs égaux de la vanité ridicule d'être admis à fréquenter quelques personnes de la première Noblesse, s'exposent à des humiliations mortifiantes que la morgue inflige à la présomption.

L'une des maisons la plus fréquentée dans cette classe étoit celle de M. de Trudaine. Il étoit intendant des Finances, ayant le département des Fermes, et des Ponts et Chaussées, ce qui le constituoit une espèce de Ministre : aussi en prenoit-il l'air et l'importance. Il vouloit appuyer son existence du parti des soi-disant philosophes ; il les caressoit et cherchoit à les attirer chez lui : comme il prétendoit même être mis au rang de leurs plus chers favoris, on lui avoit donné le sobriquet de *garçon philosophe*.

Madame de Trudaine auroit eu de l'esprit, si elle n'eût pas affecté d'être au-dessus de ce qu'elle appeloit les préjugés du siècle. Cette singularité avoit gâté en elle un jugement qui éclatoit souvent dans les occasions étrangères à cette idée. Elle avoit du goût, un grand fond de sensibilité, se

livroit aisément aux apparences de l'amitié, et en étoit souvent la dupe ; elle avoit tous les soins imaginables pour rendre sa maison agréable, et y attirer la meilleure compagnie de Paris parmi les hommes. Deux grands dîners par semaine, qu'elle prenoit la peine d'arranger, et un souper tous les soirs, lui assuroient en effet une société d'autant plus intéressante, qu'elle étoit très-bien diversifiée : les Ducs et Pairs, les Ambassadeurs et autres étrangers de distinction, la première Noblesse, le simple Gentilhomme, le poëte, les gens de lettres, la robe et la finance, tout s'y trouvoit rapproché par l'esprit et les talens : les sots y étoient rares, parce que, s'y trouvant déplacés, ils s'en excluoient eux-mêmes, en sorte que cette maison étoit l'une de celles où l'on trouvoit la conversation la plus solide et la plus piquante. Une chose seule y déplaisoit : la maîtresse du logis elle-même y parloit peu, et se contentoit d'écouter ; mais elle montroit souvent un air dédaigneux qui en imposoit à ceux qui n'étoient pas préparés à cette manière d'être écoutés. Avec tout cela, madame de Trudaine étoit aimable ; on témoignoit beaucoup

d'empressement à être distingué d'elle ; j'étois moi-même des plus assidus à fréqnenter sa maison, et peut-être l'un de ceux qui étoient le mieux dans son esprit.

CHAPITRE IV.

Aventure singulière d'une Dame rappelée à la vie.

MADAME de Trudaine, qui avoit la santé fort délicate, ne s'apercevoit que trop du peu d'intérêt que prenoit à elle la plupart de ceux qui venoient dans sa maison. Couchée sur un canapé dans un coin de la chambre, je l'ai vue souvent excédée des conversations excessivement bruyantes de la foule qui venoit souper chez elle. Une révérence, un compliment froid, une fois rendu en entrant, chacun s'empressoit de s'informer des nouvelles du jour, ou de la question qui agitoit Paris dans ce moment : on discutoit; on prenoit un parti; on s'échauffoit; cinq ou six voix à la fois se faisoient entendre, sans être comprises; on cassoit la tête à la pauvre malade, qui me disoit un jour à l'oreille : Il y a dix ans que je prends bien de la peine pour rendre ma maison agréable et me faire des amis; aux égards et à l'intérêt qu'on fait voir pour moi, voyez comme j'ai bien réussi. En-

nuyée, enfin, d'être obsédée ainsi, et d'être la dupe de ses soins et de sa complaisance, elle prit le parti de garder sa chambre; mais sa maison n'étoit pas moins ouverte à tout Paris : on venoit y souper, et l'on s'en retournoit sans l'avoir vue; quelques-uns exceptés, qu'elle faisoit appeler pour lui tenir compagnie, et j'étois de ce nombre. Elle aimoit les anecdotes; j'en avois recueilli beaucoup dans mes voyages : elle aimoit aussi les caractères et les portraits, et comme j'avois beaucoup vu d'originaux, j'avois heureusement un fonds considérable d'amusement pour elle.

M. de la Mothe, son médecin, homme d'esprit, et qui contoit bien, venoit quelquefois dîner avec elle, et l'amusoit du récit de certains faits extraordinaires que sa profession lui avoit fournis. Je m'en rappelle un, sur-tout, qui me parut assez intéressant pour le mettre en écrit le jour même qu'il nous le raconta. Il prit seulement la précaution de nous recommander de n'en point parler à Paris, de crainte qu'il n'arrivât qu'on eût pour auditeur quelqu'une des personnes que cette anec-

dote regardoit directement ou indirectement. Il nous dit donc, qu'ayant occasion de visiter souvent un malade, il rencontra deux ou trois fois, par hasard, sur l'escalier ou dans la cour, une jeune Dame de condition, très-jolie, qui occupoit le second étage de cette maison ; elle lui parla même un jour, pour lui demander des nouvelles du malade qu'il voyoit, et lui parut d'une grâce charmante. Le lendemain, quelle fut sa surprise d'apprendre qu'elle étoit morte subitement! Ne pouvant pas se persuader qu'une personne qui paroissoit jouir d'une aussi parfaite santé fût morte de cette manière, il demanda à la voir, et la trouva en effet étendue sur la paille, couverte d'un drap mortuaire, avec un prêtre à côté d'elle, qui prioit : il l'examine, elle étoit froide, sans pouls, sans haleine ; il fait plusieurs expériences pour connoître si elle étoit vraiment morte, mais en vain ; il a recours à tous les moyens qu'on emploie pour faire revenir les personnes noyées ou suffoquées ; tout fut inutile. Le mari, les parens avoient déjà abandonné la maison : il s'informe si elle n'avoit point quelques personnes de confiance ; on

lui nomma sa femme-de-chambre. Il veut qu'on l'aille chercher en diligence. Elle vient ; il la prend à part, lui demande : Votre maîtresse n'avoit-elle point quelque passion violente pour quelqu'un? Monsieur, ma maîtresse étoit très-vertueuse, elle aimoit beaucoup son mari. Faites attention, reprit le médecin, qu'il s'agit ici de la vie de votre maîtresse : j'ai peine à croire qu'elle soit réellement morte ; cet accident peut n'être qu'une léthargie hystérique ; déclarez-moi la vérité, et secondez mes intentions, si vous aimiez votre maîtresse. Monsieur, dit cet femme en le regardant d'un air embarrassé, je ne puis rien vous dire. Il comprit à son air qu'il y avoit quelque grand mystère, et se confirma dans son idée que cette femme n'étoit pas morte. Il revint à lui donner des secours ; avec beaucoup de difficulté il lui fait avaler quelques gouttes d'eau de luce mêlée avec de l'eau : un moment après il sent battre l'artère ; il redouble la dose ; elle commence à s'allonger, à bâiller ; elle revient à elle-même. Tous les domestiques, tous les amis de la maison, transportés de joie, accourent ; la chambre se remplit : elle couroit risque de

retomber dans le même accident; le médecin les fait tous sortir : il reste seul avec la femme-de-chambre. Cependant, cette jeune Dame les regardoit toute étonnée ; elle demandoit ce que vouloit dire tout ce trouble, et ce qui lui étoit arrivé. Le médecin la regardant fixement, Vous avez des passions bien vives, Madame, lui dit-il, et vous leur laissez prendre beaucoup trop d'empire sur vous. Ah ! malheureuse, dit-elle, en se tournant vers sa femme-de-chambre, m'aurois-tu trahie ? Madame, dit la femme, je n'ai point parlé ; mais je crois que les médecins sont des sorciers. Tranquillisez-vous, Madame, lui dit l'honnête médecin, votre secret n'est pas connu, il n'est que soupçonné ; mais après l'intérêt que j'ai témoigné pour vous, Madame, ne méritai-je pas bien que vous ayez quelque confiance en moi, et que vous me mettiez dans le cas de continuer à vous être utile, en me faisant mieux connoître la cause de votre mal ?

Elle ne lui répondit que par un torrent de larmes, qui dura une heure, et lui fut d'un grand soulagement. Enfin, moitié devinant, moitié expliquant le peu qu'elle lui

disoit, il se trouva au fait de la cause de l'accident qui lui étoit arrivé.

Cette jeune personne, qui avoit environ vingt-deux ans, étoit mariée depuis quatre à un homme de condition qui l'adoroit et se flattoit d'en être aimé ; il lui avoit présenté son meilleur ami, élevé avec lui dès l'enfance, qui vivoit presque toujours avec eux. Cet ami, trop sensible, ne put se défendre contre les charmes de cette jeune épouse. Il désapprouvoit sa passion, et ne pouvoit soutenir l'idée de troubler le bonheur d'une si parfaite union ; il ne s'éloignoit cependant pas. Il crut qu'il pourroit cacher son amour même à celle qui l'inspiroit, qu'il le tairoit du moins : il se trompoit ; la jeune Dame n'ignora pas long-tems qu'il étoit combattu entre l'amour et le devoir : elle le plaignit au fond de son cœur, s'attendrissoit de le voir amoureux, vertueux et malheureux ; mais elle prenoit le plus grand soin de ne pas lui laisser voir qu'elle s'apercevoit de son état. Peu à peu la pitié fit naître des sentimens dont elle fut effrayée ; alors elle auroit voulu se les cacher à elle-même ; elle étoit au désespoir ;

elle n'osoit s'ouvrir à personne ; elle ne savoit quelle conduite tenir pour éviter son amant, sans donner de l'ombrage à son mari. Un an se passe dans cette pénible situation, tous deux s'apercevant de l'impression mutuelle qu'ils s'étoient faite, tous deux travaillant à l'étouffer et ne pouvant se déterminer à l'absence, le seul moyen qui leur pût être utile. Enfin, un jour qu'ils étoient à la campagne, le mari étant à la chasse, et se trouvant seuls, il s'engagèrent dans une conversation, qui fut d'autant plus intéressante, qu'elle avoit été plus long-tems contrainte. Ils ne purent pas garder plus long-tems le silence sur les sentimens qu'ils avoient l'un pour l'autre ; mais, dans le moment où elle lui faisoit voir son amour, elle le conjuroit de n'en pas abuser, et de trouver quelque prétexte raisonnable pour s'éloigner d'elle : il y paroissoit quelquefois résolu. Cependant elle lui permit de différer l'exécution de son dessein : et il se trouvoit souvent seul avec elle, et, quels que fussent les sentimens de vertu qui les animassent tous deux, l'occasion triompha ; en un mot, l'honneur et le devoir furent oubliés dans un jour mal-

heureux. Dès ce jour-là, les remords, l'accablement, le désespoir, s'emparèrent du cœur de cette jeune infortunée ; elle ne pouvoit plus soutenir la présence de son mari ; elle souffrit encore quelquefois les empressemens de son amant, mais sans cesser de se faire les reproches les plus sanglans. Elle éprouvoit un sentiment tyrannique, mêlé de beaucoup d'amertume et de peu de douceur ; la jalousie même s'en mêla ; elle crut être négligée par celui à qui elle avoit tant sacrifié. Quoiqu'elle souhaitât la fin de cette passion criminelle, un tel surcroît de déplaisir mit le comble à ses peines : enfin, incapable de résister à une situation aussi violente, un jour qu'elle déploroit avec sa femme-de-chambre l'horreur de son état, elle s'évanouit sur son siége ; on la crut morte, et, si le médecin ne fût heureusement survenu, douze heures après elle étoit enterrée.

Déjà le mari étoit arrivé ; transporté de la joie la plus vive, il baise les mains de celui qui lui avoit rendu la femme la plus chérie ; il le prie de ne pas la perdre un moment de vue jusqu'à ce qu'elle fût parfaitement

rétablie. L'amour excessif qui éclatoit dans toutes les expressions de son mari, la touchèrent si sensiblement qu'elle ne fut plus maîtresse de ses sens; elle retomba dans le même accident dont elle venoit d'être délivrée, mais il fut moins long et moins fort, parce que les remèdes furent plutôt appliqués.

Monsieur, dit-elle au médecin, un jour qu'elle étoit seule avec lui, mon état est trop insupportable; j'aime mieux mourir, à moins qu'il n'y ait un secours dans la médecine pour m'en tirer, comme vous avez fait d'un autre moins funeste pour moi : elle le pressa tant de lui prêter son assistance contre la passion malheureuse qui la possédoit, qu'enfin il s'y résolut. Le premier remède avoit été de ne point permettre l'accès de sa chambre à son amant, qui s'étoit souvent présenté pour la voir; il la saigna, la fit baigner, et diminua tellement ses forces, qu'elle se trouva plus tranquille; mais le remède le plus efficace qu'il employa, fut celui de parler, avec sa permission, à son amant. Il lui remontra si bien la nécessité, pour lui, de s'éloigner,

s'il avoit à cœur de réparer ses torts avec son ami, et de conserver les jours de celle dont il avoit fait le malheur, que le jeune homme, touché des maux qu'il avoit occasionnés, et se repentant de sa faute, entreprit un voyage de plusieurs années. A son retour, il prit un train de vie qui l'éloignoit nécessairement de la maison de son ami. Cette Dame vivoit encore, faisant le bonheur de son mari qu'elle aimoit et qu'elle estimoit, remplissant exactement tous ses devoirs, mais n'ayant jamais pu se délivrer d'un fond de mélancolie qui s'étoit emparé d'elle, et qui probablement l'aura accompagné au tombeau.

CHAPITRE V.

Anecdotes sur Louis XV.

Il n'y avoit pas long-tems que Louis XV étoit mort lorsque j'arrivai à Paris, et que je fus descendre chez madame de Boufflers. Je trouvai qu'il étoit bien peu regretté, pour un Prince à qui l'on avoit donné le surnom de *Bien-aimé ;* il est vrai que l'attachement extraordinaire qu'il avoit conçu pour madame Du Barry avoit fort indisposé la nation contre lui. Ceux qui avoient intérêt de le gouverner abusèrent tellement de ce moyen honteux qu'ils avoient mis en œuvre, que tous les honnêtes gens en furent indignés, et que le Roi et toute sa Cour en étoient tombés dans le plus grand discrédit. La manière dont cette personne si fameuse fit son début à la Cour de France est si peu connue, que je crois faire plaisir à mes lecteurs de les en instruire ici.

Louis XV avoit un valet-de-chambre nommé Le Bel qui étoit en grande faveur auprès de lui. Il donnoit un soir à souper

à M. de Saint-Foix, qui étoit ami de mademoiselle Lange; c'étoit alors le nom de madame Du Barry : elle étoit du souper, ainsi que quelques autres femmes, liées avec Saint-Foix et Le Bel. Le Roi, instruit de cette partie, eut la curiosité d'en être le spectateur; ce qui lui étoit facile de faire, au moyen d'une fenêtre secrète pratiquée dans le mur de la chambre à manger de Le Bel, laquelle donnoit dans son appartement. Mademoiselle Lange parut si jolie au Roi, qu'il fit le lendemain plusieurs questions sur son compte à Le Bel. Celui-ci voulut en dégoûter le Roi par plusieurs raisons; mais le Roi persista à la voir, et s'emporta même contre le valet-de-chambre de ce qu'il s'opposoit à ses désirs. Enfin, mademoiselle Lange fut amenée au Roi; elle plut extrêmement à ce Prince, qui la goûtoit tous les jours davantage, et voulut l'envoyer au Parc aux Cerfs; mais M. Du Barry, le plus grand intrigant de la France, qui avoit long-tems entretenu mademoiselle Lange, dirigeoit encore ses actions; il voulut mettre à profit cette inclination du Roi : il lui fit comprendre que, si elle alloit au Parc aux Cerfs, elle seroit confondue

dans la foule de celles qui habitoient ce séjour, et seroit bientôt oubliée : il lui persuada d'épouser sur-le-champ son frère, qui devoit aussitôt après se retirer en province, et lui fit prendre le nom de comtesse Du Barry. En cette nouvelle qualité, elle représenta au Roi qu'elle n'étoit point faite pour loger au Parc aux Cerfs, et parut à Compiègne avec un équipage propre, une belle livrée, et tout l'attirail d'une femme de la première qualité. M. le maréchal de R**, qui la connoissoit, s'en mêla ensuite, et détermina le Roi à la faire présenter à la Cour. Ce Prince répugnoit cependant à donner une telle scène. Le maréchal de R** lui demanda souvent, s'il ne vouloit pas faire venir madame Du Barry à Versailles ; à quoi il répondit toujours qu'il falloit attendre, et la voyoit cependant en particulier. Enfin, M. de R** s'y prit autrement ; et comme si c'eût été une affaire arrangée, il demanda au Roi un soir, à quelle heure il vouloit qu'on présentât madame Du Barry le lendemain, et le Roi fixa l'heure.

Madame Du Barry une fois présentée, ne trouva plus d'obstacle à son crédit. Ceux

ou celles qui voulurent conspirer contre sa faveur en furent punis par la disgrâce, ou par l'exil; et son beau-frère, M. Du Barry, qui la dirigeoit, l'établit si bien dans le poste brillant qu'elle occupoit, que selon toutes les apparences, elle s'y fût maintenue très-long-tems, si la Providence n'eût mis fin au règne de Louis XV. Elle avoit encore beaucoup de fraîcheur; elle étoit jolie, remplie de vivacité, de gaieté, et avoit si bien l'art d'animer les plaisirs du Roi, qu'avec elle il lui sembloit goûter une nouvelle vie. Il s'en falloit beaucoup qu'elle eût de l'inclination pour les affaires, ou pour cette politique que l'on peut appeler avec plus de propriété les intrigues de la Cour; mais sentant que sa conservation en dépendoit, elle se prêta à tout ce que l'on voulut, et consentit à être le ressort principal que les Ministres ses amis faisoient jouer pour exécuter leurs desseins. L'un d'eux, M. le duc d'Aiguillon, soit qu'il aimât madame Du Barry, ou qu'il crût qu'il étoit de son intérêt de s'en faire aimer, parut être amoureux d'elle; il osa devenir le rival de son maître, et fut, dit-on, favorisé.

Un nommé Morande composa vers ce tems à Londres les Mémoires de madame du Barry, dont il fit tirer six mille exemplaires : il en envoya un à monsieur le duc d'Aiguillon, et un autre à l'héroïne des Mémoires elle-même, leur proposant d'acheter l'édition entière. Alarmés de l'effet que pouvoit produire une telle publication, ils expédièrent Beaumarchais à Londres pour la prévenir à quelque prix que ce fût. Beaumarchais négocia cette affaire avec M..., qui convint avec lui de supprimer toute l'édition, à condition qu'il recevroit trente-deux mille livres comptant, et qu'on lui assureroit, à Londres, une pension de quatre mille livres, dont la moitié reversible à sa femme après sa mort. Tous les exemplaires furent ensuite consumés dans un four à briques, à quelque distance de Londres; un seul exemplaire fut épargné, dont on coupa les feuilles en deux moitiés, et chacune devoit rester cachetée entre les mains de Beaumarchais et de M..., afin de s'assurer contre une nouvelle publication de cet ouvrage, auquel cas les conditions de l'accord devoient être nulles. Je tiens ceci de Beaumarchais même, qui m'a assuré que la Vie et les Mémoires de

madame du Barry, qui ont paru deux ans après, n'avoient aucun rapport avec cet ouvrage.

Une autre raison qui fit qu'on regretta moins Louis XV, fut le peu de sensibilité qu'il témoignoit pour tout ce qui l'environnoit. Il ordonna lui-même les apprêts des funérailles de madame de Pompadour, qu'il avoit tant aimée, et fut à la chasse le jour qu'elle fut enterrée. Le marquis de Chauvelin, qui faisoit sa partie, soupoit avec lui tous les jours, et lui étoit devenu nécessaire par les agrémens de sa compagnie, mourut d'apoplexie en sa présence : le Roi en fut un peu frappé, plus par la nature de l'accident que par le chagrin de la perte qu'il faisoit. Deux jours après, allant à Trianon, son carrosse fut arrêté tout d'un coup, parce qu'un des chevaux tomba roide mort : *C'est comme Chauvelin*, dit le Roi.

Un autre trait de son défaut de sensibilité éclata à l'égard du marquis d'Ecquevilly, qui étoit de la vénerie du Roi, et vivoit beaucoup avec lui. Étant dangereusement

malade, le Roi envoyoit tous les jours savoir de ses nouvelles ; le Marquis flatté de cette attention, et pénétré de reconnoissance, n'attendoit que le moment de pouvoir aller faire sa cour, pour exprimer combien il étoit sensible à tant de bontés. Il anticipa même sur le tems de sa convalescence, pour aller voir le Roi ; il se fit porter dans la galerie, où, au moment que le Roi passoit pour aller à la messe, il se jetta à ses pieds, et, dans les termes de la plus vive reconnoissance, commençoit déjà à le remercier de l'honneur qu'il lui avoit fait d'envoyer savoir de ses nouvelles, lorsque le Roi l'interrompant : Ah ! vous voilà, d'Ecquevilly ; je vous dirai franchement que je croyois que vous deviez mourir de cette maladie, et j'avois dessein de vous faire ouvrir pour voir lequel de vos médecins avoit mieux jugé sur la cause de votre mal.

Madame la maréchale de Mirepoix faisoit tous les soirs la partie du Roi et de madame Du Barry ; c'étoit la seule Dame de la Cour qui voulût se prêter à cette complaisance ; cela n'empêchoit pas qu'elle ne reçut quelquefois des complimens assez durs

de Louis XV. Un jour une personne de grande considération ayant dit au Roi, qu'il étoit le père de ses sujets, la Maréchale, croyant lui faire plaisir, releva cette expression, et lui fit remarquer combien il étoit flatteur d'être appelé le père de ses sujets. Au moins, repartit le Roi, ce n'est pas de vous dont je suis le père; car vous seriez bien ma mère.

Plusieurs traits de cette nature, la faveur de madame Du Barry, l'abus d'autorité de ceux qui se soutenoient par elle, le renvoi de M. le duc de Choiseul et du Parlement, la mauvaise administration des finances, tout cela détachoit peu à peu les François de leur affection naturelle pour leur Roi. L'abbé Terray, contrôleur-général des Finances, étoit un homme sans mœurs, sans âme, sans principes. Obligé de subvenir non-seulement aux dépenses excessives du Roi, mais encore de sa favorite et de son beau-frère le comte Du Barry, il employoit toutes sortes de moyens, même les plus illégitimes, pour trouver de l'argent. Des députés d'un corps lui représentant un jour l'injustice qu'il leur faisoit, et lui ayant dit,

Monsieur, c'est comme si vous nous preniez notre argent dans nos poches : il répondit brusquement : Où voulez-vous donc que je le prenne ? Enfin, un mécontentement général régnoit dans tous les esprits, lorsque le Roi mourut de la petite vérole : on fut si loin de le regretter, que, lorsque le carrosse qui portoit son corps au lieu de la sépulture, vint à passer dans un endroit où il y avoit une grande foule de peuple, on le salua par son cri favori de la chasse, de *tayau ! tayau !* Et quand il arriva à St. Denis, on entonna le cri de la mort du cerf, *Alalli ! Alalli !*

CHAPITRE VI.

Particularités du commencement du règne de Louis XVI.

Le jeune Roi, successeur de Louis XV, monta sur le trône sous les auspices les plus favorables. Il avoit toujours montré des dispositions constantes vers le bien; on lui attribuoit même un mot lorsqu'il étoit encore Dauphin, lequel, pris dans son véritable sens, sembloit promettre les plus grands avantages durant son règne. Ses courtisans passant en revue devant lui les surnoms de ses prédécesseurs, *Louis-le-Juste*, *Louis-le-Grand*, *Louis-le-Bien-aimé*, il dit : Et moi je veux être appelé *Louis-le-Sévère*. Mais la sévérité en lui ne fut qu'une fermeté inébranlable dans l'amour de la justice et dans tout ce qui tendoit au bien du peuple : il en donna bientôt des preuves en réformant les abus sans nombre qui s'étoient glissés vers la fin du règne de son grand-père, et ses intentions furent bien secondées par les Ministres vigilans et habiles qu'il appela auprès de lui. Heureu-

sement pour Louis XVI, qui n'avoit point eu la petite-vérole, tous les Ministres de son grand-père avoient été auprès de lui pendant sa maladie; en sorte qu'il ne put voir aucun d'eux dans les premiers momens. Madame Adelaïde, sa tante, lui conseilla alors d'envoyer chercher M. de Maurepas qui avoit été autrefois ministre d'État; mais qui, depuis vingt ans, vivoit en sage loin de la Cour, quoiqu'encore dans le monde. C'étoit un homme d'un jugement sain, et qui devoit avoir le désir bien naturel d'éterniser son nom, en profitant d'une circonstance aussi favorable. Le Parlement fut rappelé; l'Administration du royaume fut formée des plus honnêtes gens et des plus habiles parmi les sujets du Roi. M. de Muy fut placé au département de la guerre, et après sa mort, le comte de Saint-Germain, qui vivoit dans une retraite obscure, fut appelé à la Cour pour lui succéder. M. de Vergennes eut le département des affaires étrangères. M. de Malesherbes fut tiré de l'exil où il étoit, pour remplacer le duc de la Vrillière, lequel étoit extrêmement décrié, et avoit le cœur si dur, qu'étant malade de la pierre, Piron

disoit : *Que le cœur lui étoit tombé dans la vessie*. M. de Sartine, qui avoit si bien administré la police de Paris, eut la marine, et fit voir qu'un homme de capacité est propre à tout ce qu'il entreprend. M. Turgot, dont la droiture et les talens sont connus, fut mis à la tête des finances ; mais, dévoué aux économistes et aux faux philosophes, il se pressa trop de mettre leurs principes en action, et pensa bouleverser tout, en voulant rétablir l'ordre. Dès que le Roi et M. de Maurepas s'aperçurent du danger de son administration, M. Turgot fut renvoyé de la manière que je vais le dire.

M. de Malesherbes n'avoit pas été longtems sans s'apercevoir qu'il ne pouvoit pas faire, dans sa place, tout le bien que lui dictoient ses lumières et sa vertu. Ayant le département des affaires internes et de la maison du Roi, il auroit voulu y faire une réforme qui devenoit odieuse à la Noblesse. Le cri général qui s'éleva contre ses idées, lui devint à charge ; il demanda sa démission ; mais on différoit de la lui accorder, parce que l'on n'étoit pas d'accord sur celui qu'on devoit mettre à sa place. M. de Maurepas vouloit que ce fût M. Amelot :

mais M. Turgot s'y opposoit fortement, parce que M. Amelot avoit été son émule, et même, depuis que M. Turgot étoit Contrôleur-général, M. Amelot ayant été nommé Intendant des finances, celui-là ne lui renvoyoit aucune affaire, en sorte qu'il n'avoit pas assez de travail pour occuper un secrétaire. M. de Maurepas auroit voulu aussi placer M. de Sartine au département de M. de Malesherbes ; mais M. de Sartine exigeoit, avant tout, que l'on renvoyât M. Albert, lieutenant de police et créature de M. Turgot, qui s'y opposoit fortement. Tous ces différens occasionnoient des débats un peu vifs, dans lesquels M. Turgot montroit de la mauvaise humeur au Roi, et lui écrivit même une lettre conçue en termes peu ménagés. M. de Maurepas profita alors du moment pour perdre M. Turgot dans l'esprit du Roi. On renouvela l'affaire d'un de ses commis, qui avoit reçu de l'argent pour accorder une grâce, et une autre d'un premier commis qui avoit été accusé, par une lettre publique, de quelques malversations, et qui, ayant pu poursuivre en justice l'auteur de la lettre, ne l'avoit pas fait. Le lendemain, une heure

après que M. de Malesherbes eut donné sa démission, M. Bertin fut trouver M. Turgot, pour lui dire que le Roi n'avoit plus besoin de ses services. Il revint à Paris le même jour ; et le parti philosophique, qui avoit conçu tant d'orgueil et de si hautes espérances de la faveur de ces deux Ministres, se vit privé de leur appui dans le même jour.

Je regrettai la sortie de M. de Malesherbes du ministère ; j'avois entrepris une affaire importante, que je négociois avec lui. Etant allé voir une sœur que j'avois à la Rochelle, les principaux Protestans de cette ville, sachant que j'étois connu de ce Ministre, me proposèrent de me charger de solliciter pour eux auprès de lui. J'acquiesçai à leurs demandes ; mais j'exigeai que ce fût au nom de tout le parti en France. Ils écrivirent en Guienne, en Languedoc, pour réunir tous les suffrages, et je fus chargé d'agir au nom de tous les Protestans de France, pour demander que l'on fixât leur état, que l'on ne les inquiétât point sur la validité de leurs mariages, la légitimité de leurs enfans, et sur plusieurs

autres priviléges, non-seulement compatibles, mais même devenus nécessaires au bien de l'État en général.

Je revins donc à Paris, muni des pouvoirs convenables, et j'eus quelques conférences avec M. de Malesherbes, à qui je présentai quelques mémoires à ce sujet. Il m'écouta avec plaisir; me dit : Qu'il étoit bien aise que je fusse chargé de cette affaire; qu'elle entroit dans ses vues, et qu'il se réjouissoit d'avoir à la traiter avec moi. Il en parla même au Roi en son Conseil, qu'il trouva dans les dispositions les plus favorables. Il commença par écrire une lettre circulaire à quelques Intendans et Evêques de France, dont il me communiqua la copie que voici :

A Versailles, ce 11 mai 1776.

« Il a été rapporté au Roi, que l'exécu-
» tion de la déclaration de 1724 est sou-
» vent occasionnée par le zèle imprudent
» de quelques curés, qui ne veulent don-
» ner, sur leurs registres, aux enfans des
» Protestans, que la qualité d'enfans na-
» turels : cet usage a été désapprouvé par

» tout le Conseil, et par le Roi lui-même.
» Un curé n'est, à cet égard, qu'un té-
» moin ; ce n'est point à lui à discuter la
» légitimité des enfans qu'on présente au
» baptême ; il ne fait que constater la qua-
» lité sous laquelle ils lui sont présentés. Je
» l'ai mandé de la part du Roi, à M. l'E-
» vêque de la Rochelle, et j'ai cru néces-
» saire de vous en faire part. ».

Le lendemain de la date de cette lettre, M. de Malesherbes donna sa démission ; et, comme je ne prévoyois pas trouver les mêmes facilités auprès de M. Amelot, que je ne connoissois pas, j'abandonnai cette affaire, qui fut reprise ensuite par d'autres sur le même principe.

CHAPITRE VII.

Suite du même sujet. — Affaire de M. de Guines. — Beaumarchais.

Un peu avant la retraite des deux Ministres dont je viens de parler, M. de Guines revint de son ambassade en Angleterre. On a parlé si diversement des causes de son rappel, que l'on ne sera pas fâché de trouver ici ce que j'en ai appris de la meilleure source. Un homme d'esprit définit très-bien cet événement une petite affaire d'Etat, et une grande tracasserie de Cour. M. de Vergennes dit alors à M. le duc d'Orléans, à qui M. de Guines étoit attaché : Que le Roi avoit des mécontentemens personnels contre lui. Quelques jours après qu'il fut revenu, il dit : Qu'il avoit des torts ; que lui-même ne pouvoit rien lui dire ; que c'étoit le secret du Roi. Cependant, Monsieur, lui répondit M. de Guines, vous m'avez toujours loué sur ma conduite dans vos dépêches. C'est que j'écris poliment, repliqua M. de Vergennes. Les Ministres qui n'aimoient pas M. de Guines, sur-tout

M. Turgot, prirent occasion de quelque affaire qu'il avoit eue à traiter à Londres, pour le perdre dans l'esprit du Roi. M. Turgot fut le premier à lui dire que M. de Guines courroit risque de perdre les deux Cours, et le représenta comme un homme peu propre à rester à Londres, dans les circonstances où se trouvoit la France, et il fit si bien entrer M. de Malesherbes dans ses vues, qu'enfin on le rappela. M. de Guines arriva donc à Paris. Tous ses amis étoient invités à souper, ce soir-là, chez madame de Boufflers, où il descendit à une heure après minuit. On y convint de la conduite qu'il devoit tenir. Le lendemain il fut à Versailles; il mit, dans cette affaire, tout le courage et toute la suite possible. Il ne quitta pas la Cour; il se présenta tous les jours devant le Roi, jusqu'à ce qu'il eût obtenu une audience; il demanda à se justifier, présenta des copies de ses dépêches, et des réponses du Ministre. D'un autre côté, il fut si bien appuyé de la Reine, si bien servi par la duchesse de Polignac, la Princesse de Chimay; il se conduisit avec tant de circonspection et de prudence, qu'enfin, le 9 mai, la Reine l'envoya cher-

cher pour lui remettre la lettre suivante du Roi.

« Lorsque je vous ai fait écrire, Mon-
» sieur, que le tems que j'avois réglé pour
» votre ambassade étoit fini, je vous ai fait
» remarquer en même tems que je me ré-
» servois de vous accorder les grâces dont
» vous étiez susceptible. Je rends justice à
» votre conduite, je vous accorde les hon-
» neurs du Louvre, et vous permets de
» prendre le titre de Duc : je ne doute pas
» que ces grâces ne servent à augmenter,
» s'il est possible, le zèle que je vous con-
» nois pour mon service. »

Quelques jours après, M. de Guines me dit que M. Turgot l'avoit accusé d'avoir agi contre ses instructions, d'une manière criminelle ; mais qu'il avoit prouvé le contraire au Roi, et fait voir qu'il avoit exactement suivi les ordres qu'il avoit reçus.

Comme M. Turgot avoit été le premier auteur du rappel de M. de Guines, et qu'il fut renvoyé deux jours après que celui-ci fut fait Duc, on peut croire que la pensée

qu'eut le Roi d'avoir été trompé par ce Ministre au sujet de M. de Guines, et la mauvaise humeur que M. Turgot témoigna sur le déplacement de M. de Malesherbes, contribuèrent à sa disgrâce. La Reine fit usage d'une raison, et M. de Maurepas d'une autre, pour satisfaire à leurs objections contre le Contrôleur-général; mais, quelles que fussent leurs idées, Louis XVI montra, dans le cours de cette affaire, un esprit ouvert à la raison et à la justice, et parut tout-à-fait impartial dans sa décision.

Ce Prince faisoit éclater, en ses discours et ses actions, un sens droit, un cœur excellent, et un grand amour pour la vertu; ses moindres propos indiquoient ce qu'il étoit : madame de Boufflers m'en rapporta un de ce genre. Il lui disoit un jour, qu'il ne se connoissoit pas en tableaux. C'est bien dommage, lui répondit cette Dame, Votre Majesté en a de si beaux ! *Eh bien,* lui répliqua le Roi, *ils ne sont pas perdus pour cela.* Il désiroit fort continuer à vivre en famille avec ses frères, qu'il aimoit beaucoup; mais je ne sais par quelle raison ce désir ne fut pas satisfait; je sais seulement

que ce n'étoit pas faute d'indulgence et de tendresse en lui. Je me rappelle, à propos de cela, une réponse de M. de Maurepas, qui me plut fort alors. Le Roi, dans les premiers jours de son règne, eut une petite altercation avec M. le comte d'Artois; et celui-ci lui dit plusieurs fois : Que pouvez-vous me faire ? Demandez à M. de Maurepas, lui dit le Roi. Le comte d'Artois, s'adressant à M. de Maurepas : Eh bien, Monsieur, que peut-il me faire? Vous pardonner, reprit le Ministre.

Malgre l'envie qu'on avoit de réformer les abus introduits dans le Gouvernement par l'indolence du feu Roi et la conduite criminelle de quelques-uns de ses Ministres, non-seulement on prit les ménagemens nécessaires pour épargner sa mémoire, mais on usa aussi de clémence envers les coupables. Madame Du Barry fut renfermée, il est vrai, dans un couvent; mais ce fut pour assurer le secret de l'Etat, l'obliger à régler ses affaires et à payer ses dettes; encore n'y fut-elle qu'un an. Et comme quelques personnes blâmoient, fort mal à propos, cette mesure, qu'ils trouvoient

trop sévère, madame de Boufflers observa très-bien qu'on avoit grand tort ; car, disoit-elle, puisqu'on renferme bien une fille de joie, parce qu'elle fait du train, pourquoi trouver mauvais qu'on ait renfermé celle-ci, qui en a certainement fait plus que toute autre.

Son attention pour la mémoire du feu Roi fut jusqu'à faire des recherches de ses correspondances secrètes, et à retirer ses lettres des mains de ceux à qui il avoit écrit. Le célèbre Chevalier d'Eon, entr'autres, en avoit plusieurs que l'on désiroit supprimer. Pendant que les Ministres de France fulminoient contre lui, et faisoient leur possible pour l'attirer en France par promesses ou par menaces, Louis XV entretenoit une correspondance avec lui, lui donnoit une pension de douze mille francs, et lui écrivoit : « Gardez-vous bien de venir » à Paris ; ils veulent vous perdre. » A l'avénement de Louis XVI sur le trône, M. de Vergennes représenta au Roi, qu'il ne convenoit pas que les lettres de son grand-père restassent entre les mains du Chevalier d'Eon ; et l'on choisit M. de Beaumarchais

pour aller à Londres les retirer. Il entra donc en négociation avec le Chevalier, qui consentit à rendre les lettres, pourvu qu'on lui accordât la liberté de revenir en France, et la continuation de sa pension. Mais madame de Guerchi, qui attribuoit la mort de son mari au chagrin qu'il avoit conçu du ridicule dont l'avoit couvert le chevalier d'Eon, fut trouver M. de Maurepas, pour le prévenir que, s'il osoit revenir en France, son fils l'attendroit à Calais pour lui casser la tête; et que, s'il périssoit dans l'entreprise, elle avoit un gendre qui la tenteroit. D'Eon, ayant appris cela, ne fit qu'en rire : Allons, je veux mettre fin à tout ceci; je déclare que je suis femme. Beaumarchais m'a dit depuis, qu'en effet il s'étoit assuré de la vérité du sexe de cette femme extraordinaire, qui fut vérifié ensuite en Angleterre par des procédures trop longues à détailler. Beaumarchais revint à Paris, fit part de tout ceci au Roi et à M. de Vergennes, par qui il fut renvoyé sur-le-champ. Il retira les lettres de Louis XV, moyennant cinq mille louis, qu'il donna pour remboursement d'un contrat de rente de douze mille livres, et un sauf-conduit où

l'on faisoit mention des services politiques et militaires rendus par le chevalier d'Eon, et on lui accordoit la permission de porter la croix de Saint-Louis. On lui donnoit aussi le choix de vivre en France ou dans les pays étrangers, l'Angleterre exceptée. Cela fait, le chevalier d'Eon mit en avant d'autres prétentions ; il demanda quatre mille louis de plus pour payer ses dettes. Cette somme lui fut accordée ; mais Beaumarchais la remit entre les mains de lord Ferrers, qui mourut quelque tems après. Enfin, la chevalière d'Eon revint en France et fut obligée de reprendre les habits de son sexe. Elle vint ensuite en Angleterre pour retirer ses quatre mille louis des mains de la famille de lord Ferrers, mais elle n'en étoit pas encore venue à bout en 1803.

J'ai beaucoup connu Beaumarchais : il étoit fils d'un horloger de Paris ; mais son esprit, ses talens et sa figure le firent bientôt connoître avantageusement dans la société. Il composoit de très-jolies chansons, les mettoit lui-même en musique, les chantoit et s'accompagnoit de la harpe ; il paroissoit exceller dans chacun de ces talens ;

joignez à cela beaucoup de gaieté, de présence d'esprit, de vivacité, et d'assurance : il n'en falloit pas davantage pour le faire rechercher dans plusieurs cercles, et il le fut. M. le Prince de Conti, qu'il amusoit, lui accorda sa protection dans une affaire qu'il eut dans le Parlement-Maupeou ; c'est ainsi qu'on appeloit ce Parlement formé par le Chancelier, quand l'ancien fut exilé. Les mémoires qu'il écrivit à ce sujet couvrirent de ridicule quelques-uns des membres de ce Parlement ; ils ne contribuèrent pas peu à l'avilir aux yeux de la nation, et à faire rappeler l'autre. Ces mémoires pétillent d'esprit et de gaieté ; il y a quelques morceaux d'éloquence. Beaumarchais avoit l'esprit de ne pas rougir de sa naissance ; il étoit le premier à parler des bonnes montres que faisoit son père. Un jour qu'il fut renfermé plus d'une heure dans le cabinet d'un Ministre, pendant que quelques personnes de considération attendoient, l'un d'eux, indigné que Beaumarchais fût cause qu'il attendît si long-tems, résolut de le mortifier. Il l'arrêta à son passage, et lui dit tout haut : M. de Beaumarchais, faites-moi le plaisir de me dire un peu ce qu'il y

a à ma montre ; elle s'arrête quelquefois, et je sais que vous vous y connoissez. Sûrement, Monsieur, dit celui-ci ; car j'ai fait mon apprentissage chez mon père. En disant cela, il prend la montre, et feignant de la maladresse, la laisse tomber sur le carreau, et s'en va en faisant mille excuses de l'inadvertence à ce Seigneur, qui eut les rieurs contre lui. Lorsqu'il revint à Londres, il disoit qu'il y avoit observé une petite différence entre Paris et Londres, qui cependant avoit de grands effets ; c'étoit que là on avoit la liberté de la presse ; au lieu qu'à Paris la liberté étoit en presse.

CHAPITRE VIII.

Philosophes de ce Siècle.

DANS la revue que je faisois des classes les plus remarquables de la société de Paris, je n'avois garde d'oublier les philosophes. Je voulus les connoître de près, et ma qualité d'auteur exigeoit que je ménageasse leur appui, parce que, si leur suffrage ne faisoit positivement pas les réputations pour long-tems, il contribuoit pourtant beaucoup à les accélérer ou à les retarder, selon que l'on étoit bien ou mal avec eux. J'avois déjà connu M. d'Alembert, plusieurs années avant le séjour que je faisois alors dans la capitale. Le célèbre de la Grange m'avoit mis en liaison avec lui, et je ne venois jamais à Paris sans le voir. Il m'invita au cercle qu'il tenoit chez son amie mademoiselle de l'Espinasse, où étoit le rendez-vous de toute la secte philosophique, des beaux esprits qui s'appuyoient à cette secte, et de tous ceux qui s'imaginoient acquérir un relief en s'y attachant. Les grâces et les agrémens de l'esprit de mademoiselle de

l'Espinasse, un ton naturel, aisé, l'usage du grand monde qu'elle avoit appris chez madame du Deffant, et l'assiduité de M. d'Alembert chez elle, rendirent bientôt son assemblée célèbre : une conformité singulière de naissance, de goûts et d'humeur, sembloit cimenter l'union qui régnoit entre ces deux personnes. M. d'Alembert étoit fils naturel de madame de Tencin, sœur du Cardinal de ce nom, et de M. Destouches. Il fut exposé à sa naissance, et recueilli par la femme d'un vitrier, qui en prit soin comme de son propre fils. Cependant M. Destouches, qui ne l'avoit pas perdu de vue, pourvut à son éducation, et fit parvenir secrètement les moyens nécessaires pour y subvenir. Quand il devint célèbre par son esprit et son savoir, il fut introduit dans le monde par madame la marquise du Deffant. Madame de Tencin, qui aimoit les beaux esprits, eût bien voulu le reconnoître ; mais il se refusa à son désir, en disant qu'il ne reconnoissoit point d'autre mère que celle qui avoit pris soin de son enfance. En effet, il regarda toujours la pauvre vitrière comme sa mère, et continua d'avoir pour elle les plus grandes

attentions jusqu'à sa mort. Il connut mademoiselle de l'Espinasse chez madame du Deffant, qui l'avoit fait venir de province pour lui tenir compagnie : le étoit fille naturelle du marquis du Deffant, d'une humeur et d'un esprit si agréables, qu'elle faisoit les délices de la société de cette Dame. Mais, s'étant brouillée avec elle, M. d'Alembert épousa sa querelle ; et tous deux ayant pris un appartement dans la même maison, ils y établirent une assemblée de beaux esprits, qui enleva à Madame du Deffant une grande partie de ceux qui fréquentoient sa maison.

C'étoit proprement là le temple où la fausse philosophie dictoit ses oracles : M. d'Alembert en étoit le grand-prêtre, mademoiselle l'Espinasse la prêtresse ; le baron d'Holbach, Diderot, Helvétius et plusieurs autres en étoient les suppôts : il y avoit encore quelques autres maisons dans Paris, comme celles de madame Géoffrin, de madame Necker, etc. où se rendoient les beaux esprits de toute secte et de tout rang ; mais ces rendez-vous étoient subordonnés à celui dont je parle, et l'on s'y régloit par ses décisions. Les Condorcet, les Marmontel, les La Harpe, et une infinité d'esprits

subalternes, dérivoient de là leur existence et leur réputation, alloient y puiser leurs opinions et leur croyance, pour les répandre, avec soin, dans les petits tourbillons dont ils étoient les soleils. C'étoit là qu'on examinoit les productions du tems, que l'on distribuoit les brevets de l'immortalité au génie qui montroit de la soumission à leurs jugemens, ou que l'on juroit la perte des indociles, selon la maxime religieusement observée parmi eux,

Et nul n'aura d'esprit hors nous et nos amis.

Voltaire même les flatta, et fut bien payé de ses louanges par le culte qu'ils lui rendirent : il devint le Dieu auquel on brûla l'encens du temple; jamais, en aucun pays, en aucun siècle, on ne vit se répandre une manie aussi vive et aussi générale que la manie philosophique. A la honte du trône, quelques Princes puissans firent la cour à ces fanatiques, et parurent mendier leur approbation. Pour la mériter il n'étoit pas nécessaire d'avoir des talens; il suffisoit de fronder la Religion et le Gouvernement, et de n'avoir aucun égard au rang, à la naissance, ou à l'autorité : ceux qui pou-

voient persécuter, et qui le faisoient, étoient mis au nombre des élus. Madame du Deffant, qui ne les aimoit pas, les caractérisa par ce couplet :

On appelle aujourd'hui l'excessive licence
liberté ;
On prétend établir à force d'insolence
l'*égalité ;*
Sans concourir au bien, prôner la bienfaisance
se nomme *humanité*.

M. d'Alembert, petit et fluet, fut un jour confondu par la répartie d'une Dame de beaucoup d'esprit ; il défendoit avec vivacité l'état de nature, pour établir son système favori de l'égalité. M. d'Alembert, lui dit cette Dame, je ne vous conseille pas de tant désirer l'état de nature ; vous courriez risque que l'on vous y fît votre part bien petite.

La suite et l'application que ces prétendus philosophes mirent à faire des prosélytes, les rendirent maîtres des esprits pendant quelque tems : ils en profitèrent pour répandre quelques ouvrages où leurs principes étoient établis d'une manière plus ou moins enveloppée, selon les gens qui se

trouvoient en place. Ils vinrent à bout enfin de mettre au jour l'*Encyclopédie*, où, parmi des choses utiles et bonnes, se trouve une quantité innombrable d'erreurs et de bévues grossières. Il s'élevoit en même tems une autre secte, qui étoit une subdivision des Encyclopédistes; c'étoit celle des Economistes. M. le duc de Choiseul les appeloit les Capucins de l'Encyclopédie. Une foule d'écrivains médiocres parut sur la scène, sûrs d'être bien accueillis, s'ils ornoient leurs ouvrages de quelque lieu commun contre les choses les plus saintes et les plus respectables.

La république de lettres se trouva inondée de ces faux monnoyeurs, qui substituoient le cuivre à l'or. Voltaire fut mis au-dessus de Racine et de Corneille; La Harpe crut pouvoir prendre la place de Boileau; Marmontel, *Bélisaire* à la main, prétendoit occuper celle de l'auteur de Télémaque; et Thomas s'imagina que celle de Bossuet lui étoit due. Peu à peu l'Académie des Sciences et l'Académie françoise furent infectées de ce venin. A force de cabale, M. d'Alembert, mademoiselle de

l'Espinasse et leurs amis vinrent à bout de remplir ces deux compagnies de leurs créatures ; et j'ai moi-même été témoin de la manière dont les candidats étoient admis par eux, dans leurs sanctuaires.

CHAPITRE IX.

Portraits de quelques-uns des soi-disant Philosophes.

Les liaisons que j'avois avec madame de Boufflers, M. le prince de Conti, plusieurs autres personnes de la plus haute naissance et de grande autorité, en imposoient peut-être à la secte philosophique, qui me traita assez bien pendant quelque tems. Ils me vouloient un peu de mal, à la vérité, de ce que dans mon ouvrage *De l'Origine des Découvertes attribuées aux Modernes*, j'avois fait voir mon respect pour la religion. Mais, comme j'étois assez pacifique dans la conversation, et que j'avois l'attention de ne pas heurter de front leurs opinions trop ouvertement, on me laissa tranquille jusqu'à ce que j'eusse fait paraître le *Tocsin*, sous le nouveau titre de *l'Appel au Bon sens :* alors la patience leur échappa, et l'un d'eux prit sur lui de me dénigrer moi et mon ouvrage.

Mon critique étoit homme de condi-

tion (1), et de plus, géomètre; il s'avisa un jour de s'affubler du bonnet doctoral, pour faire passer une mauvaise satyre contre tous les écrivains qui se trouvoient loués par un auteur qu'il n'aimoit point, et qu'il intitula : *Lettre d'un Théologien.* Le docteur, oubliant qu'il étoit géomètre, se crut dispensé de prouver, et se contenta de dire que mon ouvrage étoit une sortie contre les modernes, et qu'il y avoit bien peu de philosophie. Mais, n'étant pas de ces théologiens dont les assertions sont reçues sans preuve, on ne l'écouta seulement pas; sa lettre ayant été trouvée fort plate, malgré les traits de fureur dont il l'avoit remplie pour la rendre piquante, il demeura avec la honte d'avoir laissé percer à travers le camail, quelques indices d'une existence dont il parut un peu honteux, et qu'il fut bien fâché de n'avoir pas mieux déguisée.

Cet homme de condition, géomètre, théologien, se trouva tout d'un coup chimiste; il crut du moins être en état de décider du mérite de quelques chimistes dans les éloges qu'il publia de plusieurs acadé-

(1) Le marquis de Condorcet.

miciens ; mais les gens de métier assurèrent qu'il avoit dit autant de bévues que de mots. Il parla aussi des anatomistes, en homme qui n'entendoit pas mieux l'anatomie que la chimie et la philosophie. Il dit, dans ces mêmes éloges, que les savans étoient très-propres à gouverner des Etats ; sans doute, parce qu'il se croyoit savant, et qu'il se sentoit un grand désir de gouverner : mais, ajoutoit-il, le mal est, que les savans ne sont pas propres aux intrigues. Cependant, pour remédier à cet inconvénient, il forma une petite intrigue contre les revenus de l'Académie des Sciences, en vertu de laquelle il ne se proposoit rien moins que de s'en approprier la moitié. Voici le fait.

L'Académie des Sciences avoit demandé au Roi de lui rendre douze mille livres de rente que l'abbé Terray lui avoit ôtées. M. d'Alembert et M. de C** avoient signé la résolution prise d'approprier ces fonds à l'encouragement des arts et sciences. Malgré cela M. Turgot, en accordant cette demande, disposoit de cinq mille livres par an en faveur de M. de C**, au grand éton-

nement de l'Académie, qui se plaignoit qu'une somme, originairement destinée aux usages de la compagnie pour le bien public, fût ainsi employée à favoriser un particulier sans aucun fondement. Il arriva dans ce même tems que M. d'Alembert ayant emprunté les registres de l'Académie à M. de Fouchy, Secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences, celui-ci, après les avoir plusieurs fois redemandés inutilement, les envoya chercher un matin, avec ordre de ne pas revenir sans les apporter. En les renvoyant à la hâte, M. d'Alembert y laissa, par oubli, l'ébauche d'un mémoire qu'il avoit présenté au Contrôleur-général, par lequel on le prioit de distraire cinq mille livres de douze mille à rendre à l'Académie, pour l'usage de M. de C**, adjoint-secrétaire de l'Académie; et d'en donner mille seulement au bon homme de Fouchy, qu'on renverroit comme incapable d'exercer davantage les fonctions de sa charge. M. de Fouchy, qui trouva ce papier, surpris de se voir traiter d'imbécille, et indigné de la trame qui s'ourdissoit secrètement contre lui, dénonça M. d'Alembert à l'Académie, comme coupable d'avoir détourné les fonds

destinés à l'usage de la compagnie, pour l'avantage de sa créature et son ami M. de C. Et quant à l'incapacité dont il étoit accusé, il demanda que désormais l'on nommât des commissaires pour juger des extraits qu'il faisoit des mémoires de l'Académie, et que cet établissement fût conservé par la suite. M. d'Alembert et M. de C. sentirent qu'il seroit prudent d'étouffer cette affaire; et, malgré les justes clameurs qui s'élevèrent contre eux, quelques Académiciens honoraires, entr'autres M. de Trudaine, s'en étant mêlés, on apaisa l'orage qui s'élevoit, et il ne resta plus que l'impression faite sur les esprits; que, quoi qu'en dit mon critique, les savans sont aussi propres aux intrigues que les gens du monde.

Enfin, après avoir été géomètre, théologien, chimiste, anatomiste, etc. le bon C. changea tout-à-coup de décoration et devint économiste, ou plutôt il pensa qu'il suffisoit de vomir un torrent d'injures contre M. Necker, qui avoit osé être d'une opinion contraire à celle de ses amis, pour se faire une réputation d'économiste; mais tout ce qu'il gagna à cela fut de s'attirer

le surnom de *mouton enragé*, qui rendoit à merveille le contraste de sa physionomie avec celle de son caractère : tel étoit le dénigreur de mon ouvrage, que je quitte pour achever de peindre les philosophes ses amis.

J'ai déjà dit que le but de la philosophie du tems étoit de dégager les esprits des entraves de la religion, et comme le chantoit madame du Deffant, d'établir l'égalité à force d'insolence, et de substituer la licence à la liberté. On se paroit du beau nom d'humanité; mais malheur à qui se trouvoit réfractaire aux principes de la secte ! Un petit *Junto* le jugeoit prévôtalement; il étoit dénoncé à tous les satellites; Voltaire le couvroit de ridicule; il étoit hué, bafoué, persécuté, écrasé; témoin M. le Franc de Pompignan, homme de condition, et magistrat respectable; témoin tant d'autres qu'il est inutile de nommer. Ces idées, ces principes devinrent tellement à la mode, qu'un ouvrage ne pouvoit plus paroître en public sans en être farci. Toutes les pièces qui se lisoient à l'Académie avec un vernis de philosophie

étoient assurées d'un succès, au moins bruyant quoique court, et prônées dans tous les cercles. Les histoires parsemées de réflexions philosophiques contre le préjugé de la religion et de l'autorité étoient recommandées à la jeunesse : ouvrages didactiques, tragédies, comédies, pièces fugitives, tout étoit marqué au coin de la nouvelle philosophie ; peu importoit que la morale régnante se trouvât déplacée, il suffisoit qu'elle s'y trouvât, c'étoit le but général auquel toutes les productions étoient subordonnées ; les faits de l'histoire, les mœurs des tems, les usages des nations, étoient déguisés pour les faire servir au dessein principal, et pour amener une belle maxime philosophique.

Lorsque j'étois à Paris, il arriva une scène assez plaisante, dont le récit n'est pas hors de propos ici. M. de la Harpe avoit composé une tragédie sur les malheurs de la famille Menzikow, remplie de ces traits sophistiques dont je veux parler. Tous ceux qui connoissent l'histoire savent que Menzikow joua un très-grand rôle en Russie au commencement de ce siècle. L'auteur lut sa

pièce devant plusieurs sociétés de Paris, où se rencontrèrent, par hasard, quelques seigneurs Russes. Je demandai un jour au comte Schouvalow comment il avoit trouvé la tragédie de M. de la Harpe. Il me répondit : A faire mourir de rire. Et sur ce que je lui marquai mon étonnement, qu'une tragédie, dont on disoit du bien, pût faire cet effet. Le moyen qu'il en puisse être autrement, répliqua le Comte, quand on voit un auteur débiter avec emphase, comme maximes reçues chez nous, des choses tout-à-fait opposées à nos usages et à nos mœurs, et citer, comme loix fondamentales de l'Empire de Russie, des loix tout-à-fait contraires à celles qui y sont établies de tout tems ? D'ailleurs, l'histoire même du sujet y est entièrement altérée, les faits les plus connus y sont déguisés, les personnages y sont si peu les mêmes, que nous, qui les avons vus, ne les reconnoissons nullement. On y fait mourir un Prince (Alexandre Menzikow) en Sibérie dès l'âge de quinze ans, que j'ai vu vivre jusqu'à l'âge de soixante et dix ans à Pétersbourg. Quant à la jeune princesse Menzikow, morte dans la tragédie à l'âge de cinq ans, à qui l'on

élève en Sibérie un tombeau de marbre que ses parens arrosent de leurs larmes, elle étoit à Paris il y a deux ans, jouissant d'une parfaite santé; et peu s'en est fallu qu'elle n'ait assisté à la lecture de cette tragédie, où elle auroit été fort surprise d'entendre son oraison funèbre de la composition de M. de la Harpe.

CHAPITRE X.

Manie philosophique. — Histoire ridicule de Poinsinet.

QUOIQUE mon éloignement pour le parti philosophique fût assez connu, et que je condamnasse librement leurs absurdités et leur intolérance, ils ne me firent jamais, comme je l'ai dit, une guerre ouverte. Je vivois dans une certaine intimité avec quelques-uns, dont j'aimois l'humeur et le caractère, lorsqu'il n'étoit point question de leurs principes; car, touchoit-on cette corde-là, les plus doux en apparence devenoient les plus furieux. Je rendis même service, dans l'occasion, à quelques individus. M. d'Alembert m'ayant recommandé Diderot, qui désiroit obtenir une pension de mille livres, pour entretenir un secrétaire pendant sa vie, et la faire passer à sa femme après sa mort, je m'engageai à la lui procurer; et je portai M. le prince de Conti à lui accorder cette pension. Diderot vint me remercier, et me pria de le présenter

à son généreux bienfaiteur. Je l'y conduisis : nous trouvâmes ce Prince au lit ; et, après lui avoir témoigné sa reconnoissance, mon philosophe se mit si bien à son aise, qu'il se trouva bientôt assis sur le lit. Un moment après, ayant été d'un avis différent du Prince, il lui dit qu'il étoit *têtu*, et raconta ensuite comment il avoit été reçu à Petersbourg d'où il venoit ; que l'impératrice de Russie consacroit deux heures de son tems par jour pour causer avec lui. Il se ressouvint de tout ce qu'il avoit dit à l'Impératrice, et de tout ce qu'elle lui avoit répondu. Il parla avec la plus grande volubilité, et avec un enthousiasme qui glaçoit à mesure qu'il s'échauffoit. Je ne me rappelle qu'un seul trait de toute sa conversation, qui me plut assez pour le conserver dans ma mémoire.

L'Impératrice vouloit qu'il fît représenter à Pétersbourg, une comédie qu'il avoit composée, et dont il lui avoit fait la lecture. Il s'en excusoit, et prioit Sa Majesté qu'elle ne fût jouée qu'après son départ. Comment donc ! lui dit l'Impératrice, craignez-vous de tomber ? j'ai bien fait représenter quatre

de mes pièces de théâtre, et je me suis vue siffler sans en être plus mortifiée. Le cas est bien différent, répondit l'auteur : si Diderot, auteur, tombe, il tombe tout entier ; mais quand même Votre Majesté tomberoit comme auteur, l'Impératrice de toutes les Russies ne reste pas moins avec toute sa gloire.

A la manie de passer pour philosophe, se joignoit aussi, dans la capitale, celle de passer pour bel esprit, pour esprit fort ; car c'étoit tout un, et cette manie avoit gagné insensiblement toutes les classes du peuple. Le clerc de procureur, le garçon de boutique, ne manquoient ni de mémoire ni de bonne volonté pour se bien mettre dans la tête des vers de Voltaire, tels que ceux-ci d'OEdipe :

> Les prêtres ne sont point ce qu'un vain peuple pense :
> Notre crédulité fait toute leur science.

Aussi bien que cent autres passages dans ce genre, qui mettoient chacun à son aise. Le chevalier de la Luzerne me raconta un jour une scène assez plaisante à cet égard, tout-à-fait propre à donner une idée de la

tournure d'esprit des François, et de l'empire de la mode jusque chez l'artisan.

Le chevalier fut chargé de la part d'une Dame, qui étoit à la campagne, de lui procurer du fameux cordonnier Charpentier, quelques paires de souliers sur un modèle qu'elle lui envoyoit. Il va lui-même trouver le cordonnier; on lui indiqua sa demeure à une belle maison, où se trouvoient deux domestiques en livrée à la porte. Il demande Charpentier le cordonnier : on lui dit, C'est ici; et l'un des laquais s'empresse à lui montrer le chemin, quoique le Chevalier le priât de n'en rien faire. Voyant qu'on l'introduisoit dans un bel appartement, il crut qu'il y avoit de la méprise, et répéta qu'il cherchoit Charpentier le cordonnier. C'est ici l'appartement de mon maître, répliqua le laquais; donnez-vous la peine de passer ici, je vais l'avertir. Le chevalier de la Luzerne traverse une belle antichambre, un salon richement meublé, une chambre à coucher, et de là fut introduit dans un cabinet charmant, où, en attendant M. Charpentier, il ne se lassoit point de regarder une commode, du travail le plus riche et le plus élégant, garnie, dans ses compartimens,

des portraits des premières Dames de la Cour, de la princesse de Guémené, de madame de Clermont, etc.; et pendant qu'il étoit à examiner avec étonnement tout ce qui se présentoit à sa vue, M. Charpentier entre dans un négligé de petit-maître. Ah! Monsieur Charpentier, dit le Chevalier, en montrant la commode, j'étois dans l'admiration de tout ce que je vois ici. Monsieur, vous êtes bien bon de faire attention à ces choses-là. Ah! disoit le Chevalier, quel goût, quelle élégance! Monsieur, vous voyez, c'est la retraite d'un homme qui aime à jouir; je vis ici *en philosophe*. Mais, M. Charpentier, à ce que je vois, vous êtes bien traité des Dames. Ma foi, Monsieur, il est vrai que quelques-unes de ces Dames ont des bontés pour moi; elles me donnent leur portrait, vous voyez que je suis reconnoissant, et que je ne les ai pas mal placés. Mais, M. le Chevalier, puis-je savoir ce qui me procure l'honneur de faire votre connoissance? Monsieur, voici un modèle de souliers qu'une Dame de mes amies m'envoie. Ah! je sais ce que c'est, je connois ce joli pied; on feroit vingt lieues pour le voir: savez-vous bien qu'après la petite Guémené,

votre amie a le plus joli pied du monde ? Fort bien, Monsieur, je ferai son affaire. Le Chevalier vouloit se retirer, lorsque M. Charpentier lui dit : Sans façon, si vous n'êtes point engagé, restez à manger ma soupe ; j'ai ma femme qui est jolie, et j'attends quelques autres femmes de notre société qui sont fort aimables ; nous jouons *OEdipe* après dîner, et vous pourriez bien ne pas vous repentir d'être resté avec nous. Je n'en doute pas, M. Charpentier ; mais je suis malheureusement engagé aujourd'hui ; ce sera pour une autre fois.

Ce récit me parut si extraordinairement ridicule, que j'aurois hésité à le croire, si le chevalier de la Luzerne ne m'avoit pas assuré que cela lui étoit arrivé à lui-même. Quelques années après, étant à Paris avec une Dame angloise, nous envoyâmes chercher Charpentier, qui me confirma dans l'idée qu'on m'en avoit donnée. Il fit le bel esprit, il récita, devant nous, des tirades philosophiques, prises des tragédies de Voltaire ; il me dit qu'il *étoit philosophe*, et me donna des preuves suffisantes que la manie

à la mode l'avoit atteint, et lui avoit presque brouillé la cervelle.

J'avois connu le comte d'Albaret à Turin; c'étoit un gentilhomme Piémontois, qui avoit beaucoup d'esprit et étoit d'une gaieté charmante. Je le rencontrai à Paris chez le comte de Viry, ambassadeur du roi de Sardaigne; il me parut plus sérieux, et je lui en demandai la raison. Il me dit, qu'il s'étoit retiré du monde et vivoit en philosophe. Il m'engagea à aller le voir près de Montmartre, où il avoit une fort jolie maison. J'y fus, il me présenta une jolie fille qu'il entretenoit là; il donnoit des concerts, faisoit grande chère, lisoit Voltaire, Marmontel, Émile, le Système de la Nature; entretenoit une fille, et disoit, *Je vis en philosophe;* car aussitôt qu'un homme avoit réussi à se mettre au-dessus de son état, ou bien cessoit de respecter les mœurs et les lois, il se croyoit un génie, un philosophe.

Le comte d'Albaret étoit le garçon le plus amusant que j'aie connu, avant qu'il se fût entiché de la philosophie. Sa gaieté inépuisable, et une tournure d'esprit originale,

lui fournissoient des saillies d'esprit extrêmement réjouissantes. Il avoit été le plus grand persiffleur du monde ; mais il avoit renoncé à tout cela : d'ailleurs, il me dit que ce ton-là n'étoit plus d'usage, que l'on ne persiffloit plus, mais que l'on s'amusoit à mystifier. Comme ce terme-là n'étoit pas dans le dictionnaire de l'Académie, je le priai de me l'expliquer. Persiffler est, comme on le sait, rendre quelqu'un victime de la plaisanterie par les choses qu'on lui fait dire ingénument; mystifier étoit faire croire à quelqu'un des choses absurdes, et le rendre la dupe de sa crédulité. Il me le fit mieux entendre par un tour qui avoit été joué à un pauvre diable de poëte, que l'on avoit trouvé un objet très-propre à cette sorte d'amusement.

Préville le comédien et quelques autres, parmi lesquels étoit, je crois, le comte d'Albaret, s'amusoient souvent de la simplicité du poëte Poinsinet, lequel, en d'autres occasions, ne manquoit cependant pas d'esprit. Un jour Préville vint le trouver à la hâte, pour lui apprendre que la charge d'écran du Roi venoit de vaquer; et ajouta,

qu'il feroit bien de postuler pour l'obtenir. Poinsinet demanda ce que c'étoit : on lui dit, que le Roi ne se servoit point d'écrans ordinaires comme les simples particuliers, mais qu'il avoit toujours un homme d'esprit, lequel avoit l'attention de se placer entre le Roi et le feu, dans quelque partie de la chambre que fût Sa Majesté, pour lui éviter la peine de remuer son écran ; que, de plus, quand le Roi s'ennuyoit, ou qu'il étoit fatigué de l'application au travail, il se délassoit en causant avec son écran, qui avoit souvent par-là occasion de placer un mot en faveur de ses amis, et de ceux qu'il vouloit servir ; ce qui rendoit cette charge importante et lucrative. Poinsinet, enchanté, demande ce qu'il faut faire. Rien, lui dit-on, que d'essayer si vous êtes propre à remplir les fonctions d'écran. Jour pris, on ordonne un dîner chez un traiteur : six amis communs s'assemblent ; on fait grand feu, et, pendant le dîner, on fait tenir le pauvre Poinsinet debout devant la cheminée, l'encourageant fort à bien soutenir la grande chaleur du feu, que l'on tisonnoit impitoyablement, en l'entretenant de tous les avantages de la charge, chacun le sollici-

tant déjà pour lui procurer des grâces; et l'on ne mit fin à cette cruelle plaisanterie, que lorsque le petit homme, à moitié rôti, déclara, à son grand regret, qu'il désespéroit d'être jamais en état de bien remplir la fonction d'écran du Roi.

CHAPITRE XI.

L'Abbé Barthelemy. — Duc et duchesse de Choiseul.

Je voyois, d'un autre côté, des savans aimables et respectables, qui joignoient au plus grand savoir toute l'aménité et la politesse que peuvent donner l'usage de la bonne compagnie, les bonnes mœurs et la raison. L'abbé Barthelemy étoit de ce nombre, et je liai avec lui l'amitié la plus étroite ; il étoit savant dans les langues orientales, dans lesquelles il avoit fait même de belles découvertes, et il possédoit très-bien la grecque et la latine. Ayant toujours vécu dans le grand monde, il y avoit acquis un ton aisé et des manières honnêtes. Il joignoit au mérite d'un savant, le dehors agréable d'un homme du monde, un jugement solide, un cœur droit, un caractère liant ; ce qui le rendoit un des hommes les plus aimables et les plus estimables que j'aie jamais connu. Ecrivain profond dans les connoissances de l'antiquité, autant élégant que poli dans son style, il savoit

présenter au lecteur les matières les plus abstraites, sous le point de vue le plus agréable et le plus intéressant. Plusieurs dissertations, insérées dans les Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, font foi de ce que je dis ici ; mais le meilleur de ses ouvrages, et qui n'a pas encore vu le jour, est le *Voyage d'un petit-fils d'Anacharsis* (1), dans lequel il explique, avec l'érudition la plus consommée, et avec toutes les grâces dont est susceptible la langue françoise, les lois, les mœurs, les usages, la politique et l'histoire des meilleurs tems de la Grèce.

Vers ce tems-là le docteur Askew, savant Anglois, et de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, étant venu à mourir, quelques Membres de l'Académie me proposèrent pour le remplacer comme Anglois. Quoique né en France, j'étois passé fort jeune en Angleterre, j'avois été Ministre du Roi de la Grande-Bretagne en pays étrangers, et me trouvant ainsi attaché à cette nation, par plusieurs liens, on

(1) Cet ouvrage a été publié depuis avec le plus grand succès.

me regardoit comme Anglois. Je fus proposé et reçu comme tel à l'Académie des Belles-Lettres ; cela resserra encore davantage les nœuds d'amitié qui m'unissoient à l'abbé Barthelemy. Il passoit ordinairement l'été avec le duc et la duchesse de Choiseul, à Chanteloup : il souhaita vivement que je pusse y venir aussi ; et, dans l'espérance que ses illustres amis m'y inviteroient, il me fit l'honneur de me présenter à madame la duchesse de Choiseul. Le désir extrême que j'avois d'admirer de plus près une Dame dont le mérite et la vertu étoient justement célèbres par toute l'Europe, me fit apporter le plus grand soin de lui plaire. Soit par bonté pour moi, ou par complaisance pour l'abbé Barthelemy, dont elle connoissoit toute l'amitié qu'il m'avoit vouée, elle m'invita d'aller la voir à Chanteloup : je promis d'y aller, bien résolu de tenir parole. Ayant pris congé pour quelque tems de madame de Boufflers, je me rendis à Chanteloup, où je reçus l'accueil le plus obligeant, et fus introduit chez M. le duc de Choiseul, dont la réputation et le grand rôle qu'il avoit joué en Europe, justifioient bien l'avidité que j'avois de l'entendre. Etant au fait de

la politique de l'Europe, et instruit de tout ce qui s'y étoit passé de plus intéressant pendant son ministère, il ne me fut pas difficile d'engager son attention. Je fis, à dessein, tomber la conversation sur quelques particularités qui le regardoient, dont il fut surpris de me voir si bien informé. Je m'insinuai peu-à-peu dans sa confiance. N'ayant pu rester alors que peu de jours à Chanteloup, il m'engagea à y retourner; ce que je fis, et je passai à diverses reprises la meilleure partie de l'été dans ce séjour charmant, où je goûtai tous les agrémens que peuvent faire éprouver l'amitié et l'admiration des grands talens.

Chanteloup est un château magnifique, situé sur les bords de la Loire; le duc de Choiseul y avoit trouvé beaucoup à faire, et s'étoit occupé, avec le plus grand succès, à améliorer sa retraite et à l'embellir : il y avoit fait des abords superbes, des jardins, des prairies artificielles, et une pièce d'eau d'un demi-mille, d'où l'on voyoit sept allées à perte de vue, qui percent la forêt d'Amboise adossée au jardin. Le noble possesseur de cette terre a donné, le premier, le plus

bel exemple des heureux fruits de l'attention d'un grand Seigneur à ses possessions. Tout autour de lui prit une nouvelle face : Chanteloup étoit un lieu délicieux, où se trouvoit l'établissement le plus complet et le plus magnifique que j'aie vu chez un grand Seigneur de l'Europe.

M. le duc de Choiseul étoit d'une taille au-dessus de la médiocre, et fort bien fait ; il avoit la jambe belle, le port élevé, l'air noble, vif, ouvert et riant, la physionomie spirituelle ; tous ses traits annonçoient en lui les belles et aimables qualités de son âme. En effet, il étoit généreux, magnifique ; il avoit beaucoup d'élévation dans les sentimens, la noble franchise d'un vrai Chevalier, de l'esprit infiniment, beaucoup de vivacité, une gaieté si naturelle, si agréable et si remplie de traits piquans, qu'elle seroit venue à bout de vaincre le flegme de l'Espagnol le plus grave : il joignoit à tout cela une simplicité dans les manières, et une facilité si douce dans le commerce de la vie, qu'il n'est pas étonnant si M. de Choiseul a eu tant d'amis et si peu d'ennemis ; aussi, dans la perte de sa faveur

à la Cour, il eut la gloire de voir plusieurs de ces derniers n'oser même se déclarer tels, et briguer l'honneur d'être crus ses amis en venant le visiter dans sa retraite.

Lorsqu'il recherchoit madame de Choiseul en mariage, elle n'avoit presque que des espérances ; son bien, qui étoit très-considérable, lui étant disputé par ses parens. M. de Choiseul ne voulut pas attendre la décision du procès pour l'épouser, et le lendemain du mariage ils perdirent ce procès ; en sorte que M. de Choiseul, qui n'étoit pas riche, se trouvoit marié avec une Dame qui n'avoit rien. Il ne perdit cependant point sa gaieté : il dit à sa belle-mère qui s'affligeoit, de ne pas s'inquiéter, qu'il ne quitteroit pas la partie qu'il n'eût été en ambassade, et n'eût acquis une terre de deux cents mille livres de rente. Il a été plus loin ; il étoit si bien fait pour réussir, que le marquis de Carraccioli m'a dit qu'étant à Paris dans une compagnie où l'on étoit surpris que M. de Choiseul, peu avancé alors à la Cour, eût été nommé Ambassadeur à Rome, un homme d'esprit dit : Messieurs, vous êtes étonnés de voir M. de Stainville

(c'étoit alors son nom) aller comme Ambassadeur à Rome; et moi je ne le serai point du tout de le voir un jour premier Ministre.

Cependant le duc de Choiseul, et le duc de Gontaut qui avoit épousé une sœur de madame de Choiseul, appelèrent de la sentence rendue, et obtinrent une révision du procès. Le duc de Gontaut étoit alors fort amoureux de madame Rossignol, femme de l'Intendant de Lyon; il en parloit sans cesse à M. de Choiseul, qu'il avoit mis dans sa confidence, et son refrain ordinaire à son beau-frère étoit toujours : Mon frère, croyez-vous que madame Rossignol m'aime? Le jour que l'on jugea leur procès, ils étoient ensemble, où ils entendirent la sentence prononcée contre eux, qui donnoit encore gain de cause à leur partie adverse et les ruinoit. Pendant qu'on lisoit la sentence, M. de Choiseul disoit tout bas à M. de Gontaut : Mon frère, croyez-vous que madame Rossignol vous aime? Ce mot produisit un éclat de rire entr'eux, qui n'étonna pas peu les Juges et l'assemblée, et fait voir que la gaieté de M. de Choiseul

ne l'abandonnoit pas dans les momens propres à l'inspirer. Un arrêt de la Grand'-chambre ou du Grand-Conseil, rendit cependant à M. de Choiseul les biens de sa femme. Lorsqu'il fut dans le ministère, l'élévation de son âme parut avec éclat dans toutes les parties de son administration, sur-tout en s'opposant aux menées dangereuses du chancelier Maupeou ; et, soutenant les Parlemens que ce Magistrat vouloit détruire, il fit voir aussi la noblesse de ses sentimens, et sa fermeté dans le refus qu'il fit de se maintenir dans son crédit par la faveur de madame Du Barry, qu'il avoit connue dans un état trop méprisable pour justifier la cour que lui faisoient ceux qui cherchoient à s'élever par des moyens si indignes d'un grand cœur. Ces deux personnes, qui redoutoient l'esprit et le courage du duc de Choiseul, s'unirent pour le perdre. Il eut ordre du Roi de se retirer à Chanteloup ; mais ce fut un triomphe pour lui. Il fut non-seulement regretté généralement, mais toute la première Noblesse de France se fit un devoir d'aller le voir. On en demandoit la permission au Roi, par le canal du comte de Saint-Flo-

rentin, qui répondoit : Le Roi ne vous le permet, ni ne vous le défend ; et l'on y alloit. Le Roi fut surpris d'apprendre que le sallon de Chanteloup fût souvent plus brillant que celui de Versailles, et que ses capitaines des gardes même se relevassent pour y aller. M. de Chauvelin demanda directement à Sa Majesté la permission d'aller voir M. de Choiseul : le Roi lui dit, Il n'étoit pas de vos amis. — C'est à cause de cela, Sire, lui dit le Marquis ; et il y alla. Pendant quatre ans que dura l'exil de ce Ministre, il y eut un si grand concours de Noblesse, qu'il n'y avoit presque pas de jour où il n'arrivât quelqu'un de la Cour, ou ne partît de Chanteloup. On y savoit aussi bien le secret du Cabinet qu'à Versailles même ; et l'on y jugeoit si sainement les fautes du nouveau Ministre, que le sallon de Chanteloup étoit un tribunal redouté. Le Roi même devint curieux d'apprendre ses décisions ; il demandoit souvent à ceux qui en revenoient : Que dit-on à Chanteloup ?

L'empire que M. de Choiseul avoit sur son esprit n'étoit pas la moindre de ses

grandes qualités ; le jour qu'il vint à Chanteloup il étoit aussi gai et plus tranquille que jamais il l'eût été. Le lendemain de son arrivée il fit appeler son intendant, et fixa avec lui les heures qu'il vouloit donner à la régie de ses terres : il s'occupa de l'embellissement de sa retraite, voulut conduire lui-même une ferme de douze cents arpens pour s'amuser ; et, par la manière dont il s'y prit, il fit voir qu'un véritable génie est propre à tout.

Madame la duchesse de Choiseul, qui aimoit la campagne, fit son unique étude du bonheur d'un mari qui avoit toujours été l'objet de son amour et de son admiration. La raison, la douceur, les talens, la modestie, l'attention scrupuleuse à ne rien faire, à ne rien dire qui pût causer de la peine, et à prévenir, au contraire, les désirs de tous ceux qui l'environnoient ; une charité animée et bien entendue, une patience à toute épreuve, étoient les principaux traits du caractère de cette aimable et respectable Dame ; un enjouement ingénieux et modeste, un esprit cultivé, l'art de bien écouter et de faire valoir les

autres dans la conversation, en étoient les ornemens.

La société de Chanteloup étoit variée par un choix de la meilleure compagnie en France; il y en avoit moins l'année que j'y fus, parce que le duc de Choiseul venoit d'être rappelé sous le nouveau règne, et que ceux qui se faisoient un devoir auparavant d'aller tenir compagnie au duc de Choiseul exilé, ne voyoient plus la même raison de le faire, lorsqu'il restoit par goût sur ses terres. Cependant il avoit toujours un petit nombre d'amis qui ajoutoient à l'agrément que répandoient les maîtres de ce charmant et magnifique séjour. Parmi les personnes les plus remarquables que j'y trouvai, étoient madame la duchesse de Grammont, madame la comtesse de Brionne, madame la princesse de Carignan et la princesse de Lorraine ses filles. Je remets à un autre tems le plaisir que j'aurai de parler d'elles. J'y connus aussi M. le Maréchal de M —, qui étoit depuis peu créé maréchal de France, et n'étoit pas encore revenu du contentement que lui avoit causé cette promotion : c'étoit le

meilleur homme du monde; brave, honnête homme, bon père, bon mari, bon ami; mais sa vanité jetoit sur son caractère un vernis de ridicule, que l'on étoit fâché d'y trouver quand on le connoissoit. Je ne puis m'empêcher de rire encore d'un mot que me dit à son sujet, le prévôt de la Maréchaussée de la province de Touraine. Il étoit venu prendre ses ordres pour l'escorter le lendemain à son départ de Chanteloup; le Maréchal lui répéta plusieurs fois avec emphase : Au moins, Monsieur, je ne me soucie point qu'on me rende les honneurs dûs à mon rang; souvenez-vous que je ne veux point d'honneurs. Là-dessus le prévôt se tournant vers moi, me dit à l'oreille : *Il dit qu'il ne veut point d'honneurs; il en mange comme un goulu.*

CHAPITRE XII.

Vie de Chanteloup. — Aventure de M. Bertin, et autres événemens étranges.

J'AI dit que Chanteloup étoit l'établissement le plus magnifique d'un grand Seigneur que j'aie vu en Europe : on en jugera. Il y avoit près de quatre cents personnes qui vivoient dans le château et les communs de la paie du maître, dont cinquante-quatre gens de livrée : quoique la plus grande partie ne fussent pas nourris, on peut s'imaginer la consommation qui se faisoit dans cette famille par le seul article du pain, qui étoit de trois cents livres par jours. Outre la table du Duc, un Chevalier de Saint-Louis, écuyer de madame la Duchesse, tenoit une seconde table, servie comme la sienne, pour recevoir les personnes d'un certain rang qui venoient pour affaire, et n'étoient pas de ceux qu'il admettoit à sa table; il y avoit, de plus, trois autres tables, sans compter les gens de livrée qui avoient leur argent à dépenser;

enfin, il y avoit équipage de chasse, un théâtre, etc.

La vie qu'on y menoit étoit des plus aisées : on ne se voyoit point le matin, à moins de s'être donné rendez-vous ; à trois heures le dîner étoit servi, y venoit qui vouloit ; sinon, on se faisoit servir dans son appartement. Après dîner, on se trouvoit dans le sallon, on y faisoit une partie, ou bien la lecture pendant la grande chaleur ; chacun y restoit ou se retiroit, suivant l'humeur où l'on se trouvoit ; on ne vous disoit point : Pourquoi ne restez-vous pas ? Où allez-vous donc ? Point de questions gênantes.

Il y avoit un maître-d'hôtel, unique pour l'habileté, l'attention et l'activité. Il s'appeloit *Le Sueur ;* et son nom mérite bien d'être connu, à cause de la réponse qu'il fit à son maître. Lorsque le Duc quitta le ministère, voulant réformer une partie de son train, il dit à *Le Sueur*, qu'il alloit retrancher sa dépense, et n'auroit pas besoin d'un homme dont le talent, distingué dans son état, ne devoit pas être enseveli à la

campagne. Le Sueur, qui ne s'étoit pas enrichi avec le duc de Choiseul, malgré les occasions qu'il en avoit eues, lui répondit sur-le-champ : Cependant, M. le Duc, il vous faut au moins un marmiton ; et je vous demande la préférence.

Vers le soir, madame la duchesse de Choiseul alloit à la promenade avec le Duc, et chacun se faisoit un plaisir de l'accompagner ; on se retiroit ensuite jusqu'au souper, ou bien l'on jouoit ; ceux que le souper pouvoit incommoder, s'excusoient de souper, ou restoient plus ou moins tard, sans qu'on le trouvât mauvais.

Un jour que M. de Jarente de la Bruyère, Evêque d'Orléans, étoit à Chanteloup, après avoir fait une lecture amusante, quelqu'un remarqua que les romans contenoient beaucoup d'événemens dénués de vraisemblance, ce qui diminuoit le plaisir, en sortant du naturel ; sur quoi je soutins qu'au contraire, il arrivoit dans la vie des faits si extraordinaires, que l'on n'oseroit hasarder de leur donner place dans un roman, de crainte de choquer la vraisem-

blance. On me contesta la proposition ; je l'appuyai du récit d'un cas singulier arrivé en Angleterre, dont je ne pouvois douter, parce que je le tenois de l'évêque de Durham, qui connoissoit les personnages.

Un mari jaloux vivoit dans une guerre continuelle avec sa femme ; poussé à bout par sa passion aveugle, il l'empoisonna un jour. Le poison s'étant manifesté par des douleurs d'estomac insupportables, la pauvre femme envoie chercher des médecins : en attendant qu'ils vinssent, le mari, touché des maux cruels qu'il lui voyoit souffrir, se jette aux pieds de sa femme, lui avoue que c'est lui qui l'a empoisonnée, lui exprime les regrets du crime que sa passion lui a fait commettre, et la prie de lui pardonner. Là-dessus le médecin étant arrivé, la femme, outrée contre son mari, prend à témoin le médecin et les domestiques de l'aveu qu'il avoit fait, lui déclare qu'elle aime mieux mourir, afin qu'il soit pendu, que d'échapper à la mort en prenant les remèdes qu'on lui propose. Le médecin eut beau l'exhorter d'avoir recours aux antidotes, le mari eut beau essayer de

la fléchir par ses larmes ; elle étoit inexorable, elle vouloit mourir empoisonnée, afin que son traître de mari fût pendu. Enfin, les douleurs, venant à augmenter, furent plus puissantes que les représentations du médecin et les prières du mari, et la forcèrent à prendre les soulagemens qu'on lui présentoit. Elle guérit, mais ce fut pour survivre à sa beauté ; les cheveux, les sourcils, les dents lui tombèrent ; son teint se flétrit, et il ne lui resta rien qui pût lui attirer ces attentions de la part des hommes, qui avoient rendu son mari si misérablement jaloux. Mais ce qu'il y eut de plus singulier, c'est que le mari l'en aima davantage ; que, n'ayant rien de mieux à faire, elle donna son affection toute entière à son époux ; et tous deux vécurent ensuite dans la plus parfaite union.

Voici un autre empoisonnement, ajoutai-je, aussi ridicule quoique moins extraordinaire, que je tiens d'un Pair d'Angleterre qui en avoit été témoin. Lord Orford entretenoit une jolie femme, extrêmement capricieuse. Une nuit qu'ils dormoient ensemble, après s'être querellés, il est réveillé par les cris de sa maîtresse, qui se

battoit le visage, s'arrachoit les cheveux, et donnoit les marques du plus grand désespoir. Il la questionne, la presse de lui dire le sujet de sa douleur; enfin il apprend d'elle, que, pour se venger de la querelle qu'ils avoient eue ensemble le jour auparavant, elle l'avoit empoisonné à souper, et s'étoit empoisonnée avec lui. Effrayé de cette déclaration, il appelle ses gens, envoie chercher toute la faculté; on vient; les antidotes sont administrés promptement et à propos; après avoir vomi copieusement tous les deux pendant quelques heures, on est surpris par les violens éclats de rire de cette femme, laquelle, renversée sur un fauteuil, fut plus d'un quart-d'heure avant de pouvoir expliquer la cause d'une gaieté si déplacée. Enfin, elle assura que ni lord Orford ni elle-même n'avoient été empoisonnés; qu'elle avoit voulu seulement se venger de lui par la peur qu'elle lui avoit faite, en quoi elle avoit si bien réussi. Lord Orford trouva la raillerie un peu forte; et, comme après l'effet des vomitifs il étoit possible qu'elle eût pris le parti de donner cette tournure à son caprice, il résolut de ne plus souper avec elle; et il fit bien.

M. ** a raison, dit madame la Duchesse de Choiseul; je fournirai une preuve de sa thèse, en rapportant un fait que M. Bertin m'a assuré lui être arrivé. Ayant voulu revoir sa patrie (le Périgord), où il n'étoit pas allé depuis long-tems, il fut rendre visite à un de ses anciens amis, dont il n'avoit point eu de nouvelles depuis plus d'un an. Arrivé au château, il fut reçu par le fils de son ami, qui lui dit que son père étoit mort il y avoit environ un an. Quoique frappé d'une nouvelle si peu attendue, il ne laissa pas que d'entrer; il s'entretint avec le fils de l'état de ses affaires, et interrompit souvent la conversation pour regretter la perte de son vieil ami. Le soir on le conduisit à son appartement, qu'il reconnut avoir été celui qu'occupoit le défunt; ce qui ne contribua pas peu à entretenir sa tristesse, et à l'empêcher de se livrer au sommeil. Il ne dormoit pas encore à deux heures après minuit, lorsqu'il entendit ouvrir la porte de sa chambre; à la foible lueur d'un lampe de nuit et du feu qui brûloit encore, il aperçoit une figure de vieillard pâle, défait, d'une maigreur extrême, la barbe longue et sale, qui, saisi de froid, se traînoit d'un

pas lent vers la cheminée. Quand il fut près du feu, il parut se chauffer avec empressement, en disant : Ah ! il y a long tems que je n'ai vu de feu. A la voix, à la figure, à la démarche, M. Bertin, saisi de frayeur, crut reconnoître son ancien ami, le maître de la maison ; il ne se sentoit pas la force de parler, ni de sortir du lit, lorsque le vieillard, se tournant vers le lit, dit en soupirant : Ah ! mon lit ! que de nuits j'ai passées sans me mettre au lit ! en disant cela, il s'avance pour se jeter sur le lit. L'épouvante où étoit M. Bertin l'en fit sortir avec précipitation, en criant : Qui êtes-vous ? que voulez-vous ? A sa voix, le vieillard étonné le regarde ; et, le reconnoissant, Que vois-je ? s'écria-t-il, M. Bertin, mon ami M. Bertin ! Et qui êtes-vous donc ? s'écrioit M. Bertin. Le vieillard se nomme : et l'autre revenant peu à peu de sa frayeur, apprend avec horreur que son ami avoit été renfermé depuis un an dans un caveau de son château par son fils, aidé d'un domestique, qui lui apportoit tous les jours à manger, et l'avoit fait passer pour mort, afin de s'emparer de son bien. Ce jour-là même, comme on l'apprit ensuite, l'arri-

vée de M. Bertin, qui n'étoit pas attendu, ayant jeté du trouble et de la confusion dans la maison, le domestique, qui portoit la provision au malheureux vieillard, avoit mal refermé la porte du caveau : celui-ci, qui s'en étoit aperçu, attendit que tout fût tranquille dans le château, et, dans l'obscurité, chercha à s'évader ; mais n'ayant pas trouvé les clefs à la porte de la cour, il prit tout naturellement le chemin de son appartement, qu'il trouva aisément, quoique dans l'obscurité. M. Bertin, sans perdre de tems, appelle ses domestiques, dit qu'il veut partir sur-le-champ, sans éveiller le maître du château ; part et emmène le vieillard à Périgueux, où il arriva à la pointe du jour. On envoya aussitôt arrêter le fils dénaturé, à qui l'on fit éprouver la peine qu'il méritoit, en le faisant renfermer pour le reste de ses jours dans le même caveau où il avoit détenu son père.

Puisqu'il est question de caveau, dit le duc de Choiseul, je dirai ce qui m'est arrivé. Lorsque j'étois en place, je reçus une lettre que l'on eut assez de peine à

déchiffrer. Celui qui l'écrivoit m'informoit qu'il étoit Chartreux, qu'ayant voulu s'opposer au désordre qui régnoit dans les mœurs et la conduite des moines de son couvent, il avoit été renfermé, par ses confrères, dans un cachot obscur, sous un petit escalier qu'il indiquoit, où il avoit passé plusieurs années. Après beaucoup de tentatives inutiles, il avoit enfin réussi à gagner celui qui lui apportoit sa pitance, au point de lui fournir de quoi écrire cette lettre, et de me la faire parvenir ; il concluoit par me prier de ne pas perdre de tems à le tirer de cet affreux séjour. J'envoyai sur-le-champ, continua le Duc, des exempts du guet déguisés, qui, ayant demandé, comme étrangers, à voir la maison, furent conduits par l'un des Pères ; lorsque, par les renseignemens qui leur étoient donnés, ils aperçurent la petite porte sous l'escalier indiqué, ils produisirent l'ordre du Roi de la faire ouvrir, et trouvèrent, en effet, le malheureux moine, qu'ils tirèrent de là plus mort que vif. J'obtins pour lui un changement d'ordre, et je le fis passer dans celui des Bénédictins.

J'ai aussi une histoire, dit l'Evêque d'Or-

léans, qui n'est pas si fâcheuse que celles que l'on vient de rapporter; mais, autant que je puis en juger, il me semble qu'elle ne dépareroit pas un roman. Je reçus un jour une lettre d'une religieuse, qui m'apprenoit qu'elle avoit eu le malheur de devenir enceinte des suites d'une intrigue, et que dans le désespoir où la jetoit la honte de sa situation, elle étoit prête à se donner la mort, si je n'avois la bonté de la tirer de l'état affreux où elle se trouvoit. J'envoyai sur-le-champ au couvent où elle étoit, une lettre-de-cachet pour la faire venir à Paris, sans en donner de raison à l'Abbesse; et comme il étoit beaucoup question alors de disputes sur le Jansénisme, on crut que cette religieuse en étoit accusée. Lorsqu'elle fut arrivée, je la conduisis dans une maison particulière, où elle fit secrètement ses couches. Quand elle fut rétablie, nous convînmes qu'elle seroit conduite dans une province éloignée, comme une religieuse qui avoit voulu se mêler des discussions du tems, et qui, revenue à elle-même, étoit résolue d'y renoncer. Je l'envoyai donc dans un autre couvent en la recommandant à l'Abbesse;

elle y fut bien reçue, et mena une vie exemplaire, dont une rigueur hors de propos eût privé la maison où elle finit ses jours.

CHAPITRE XIII.

Histoire de M. Holker. — Anecdotes du Prétendant.

Il y avoit parmi la compagnie un Anglois nommé Holker, qui portoit la croix de St.-Louis, que M. de Choiseul lui avoit donnée. Il étoit inspecteur-général des manufactures de la France; et comme il devoit sa fortune à M. de Choiseul, il venoit de tems en tems lui faire sa cour. Aussitôt que l'évêque d'Orléans eut fini, il prit la parole en disant: S'il ne faut que quelque aventure extraordinaire pour figurer dans un roman, je crois prétendre à pouvoir faire insérer une des miennes, que je dirai si on me le permet. Madame de Choiseul le pressa de le faire; ce qu'il fit en très-mauvais françois. Je vais rapporter son aventure telle qu'il nous la raconta, au style près.

M. Holker étoit né à Manchester, dans la province de Lancashire, et élevé dans les principes des Jacobites: il suivit le parti du Prétendant lorsqu'il fit sa descente en Écosse,

et vint avec lui à Carlisle, où il fut fait prisonnier, avec soixante autres officiers, amenés à Londres, et renfermés dans la prison de Newgate avec un de ses amis nommé Moss. Il apprenoit tous les jours, que quelques-uns de ceux avec qui il avoit été pris à Carlisle sortoient de la prison pour aller au gibet, et il s'attendoit lui-même à subir bientôt le même sort. Plusieurs personnes de ses amis et de ceux de Moss venoient le voir. Il étoit souvent question des moyens de se sauver de la prison, et même on leur apportoit peu à peu des cordes, des limes et des informations exactes de la situation des environs de la prison. Ils furent enfin condamnés à mort, et le jour même étoit fixé, lorsque la veille, ils vinrent à bout de s'évader. Ils avoient, par degrés, limé les fers qu'ils avoient aux pieds, jusqu'au point de pouvoir casser le reste au moment nécessaire; ils étoient logés au plus haut étage dans la prison, ayant des fenêtres grillées qui donnoient sur les gouttières: ils limèrent aussi deux barres des grilles d'une des fenêtres. Pour se sauver, il étoit nécessaire d'aller le long des gouttières gagner la maison d'un marchand de bas;

mais il falloit, auparavant, traverser une petite cour de la prison, de huit pieds de large, qui séparoit cette maison de la prison; et on les avoit informés, qu'avec leurs draps, qu'ils couperoient pour s'en servir au lieu de cordes, ils pourraient descendre dans la cour de ce marchand de bas, d'où ils sortiroient facilement dans la rue, en grimpant par-dessus un mur haut de sept ou huit pieds. Ils imaginèrent donc de rompre une table qu'ils avoient dans leur chambre, et d'en lier fortement les planches en trois morceaux, lesquels, mis au bout l'un de l'autre, formoient un pont, bien foible à la vérité, de huit pieds et demi de long, sur sept à huit pouces de large. Ils l'essayèrent souvent, en mettant les deux bouts de la planche composée sur deux chaises; et ils trouvèrent que, quoiqu'elle pliât considérablement sous le poids d'un homme; elle pouvoit cependant y résister; sur-tout de la manière dont ils se proposoient de traverser, à genoux et sur leurs mains. En effet, à une heure après minuit, ils commencèrent à travailler à leur évasion. Moss passa le premier, et étoit déjà dans la gouttière, lorsqu'Holker, beaucoup plus gros

que lui, cria, qu'il lui étoit impossible de passer par l'ouverture qu'ils avoient faite. Moss ne voulant point abandonner son ami, remonte dans la chambre, l'aide à passer le premier, le suit; et tous deux gagnent le bord de la gouttière, d'où ils devoient franchir la petite cour, pour passer sur le toit de la maison voisine. Si la lueur de la lune les favorisoit, elle leur faisoit voir aussi plus clairement l'horreur du danger qu'ils couroient en traversant le pont fragile, sur lequel ils devoient passer à une élévation aussi effrayante : cependant, ils en vinrent heureusement à bout. Celui qui resta du côté de la prison, tint la planche assurée pendant que son ami passoit; et l'autre, après l'avoir passée, l'affermissoit du côté de la maison. Ils marchèrent ensuite le long des toits de la maison, et, ayant attaché leurs draps à la gouttière, ils se laissèrent glisser dans la cour du marchand de bas; mais ils ne purent le faire assez doucement, pour ne pas éveiller un gros chien, qui, par bonheur pour eux, et contre l'ordinaire, étoit renfermé cette nuit-là dans la maison. Moss, qui étoit descendu le premier, effrayé par le bruit des gens de la maison, qui crioient

au voleur ! franchit le mur sans attendre Holker, et se sauva. Holker, en se laissant glisser, trouva malheureusement une grande cuve pleine d'eau, dans laquelle il entra jusqu'au col ; ce qui ajouta au bruit qu'il avoit déjà fait, et augmenta les cris du marchand de bas et de son chien. Cependant, il ne fut pas long-tems sans en sortir, aussi bien qu'à passer par-dessus le mur : il se trouva bientôt dans la rue, et il prit le chemin de la maison d'un de ses amis dans *Carnaby-Market,* lequel avoit promis de le recevoir. Il étoit deux heures et demie, lorsqu'il arriva à la porte de son ami : il frappa pendant long-tems, sans qu'on lui répondit ; enfin, il jette une pierre à la fenêtre, laquelle, cassant les vitres, entra dans la chambre où couchoit son perfide ami, qui s'imagina bien que c'étoit Holker, mais qui feignit de ne pas l'entendre, pour n'être pas obligé de courir le risque de le recevoir. Enfin, Holker, craignant que le jour ne le surprît, fut réclamer la protection d'un gentilhomme qu'il avoit vu un moment dans la prison avec Moss, et qui le reçut avec beaucoup d'humanité. Il fut conduit chez milady Bishop, au coin de Grosvenor-Squa-

re, où il resta quelques jours. Il se déguisa ensuite, et fut passer six mois à la campagne chez un homme dévoué au parti ; d'où, quand les recherches qu'on faisoit de lui se ralentirent, il passa en France.

Le récit d'Holker fut trouvé très-intéressant par les circonstances de son évasion ; nous lui fîmes ensuite plusieurs questions sur le Prétendant. Il nous raconta, que ce malheureux Prince étoit venu lui-même à Londres en 1747, déguisé, et qu'il y avoit vu plusieurs de ses amis principaux, avec lesquels il avoit pris quelques mesures. Leur avis étoit qu'il marchât droit à Londres, avant que l'on pût former un corps d'armée suffisant pour l'arrêter ; et on lui promettoit que sa présence détermineroit un parti considérable à se déclarer en sa faveur. Mais revenu à Carlisle, il fut dissuadé de ce dessein. Là-dessus M. le duc de Choiseul nous apprit, qu'en 1759 M. le maréchal de Belle-Isle avoit projeté de se servir encore du Prétendant, pour faire diversion aux forces de l'Angleterre, et qu'il le chargea de le voir à cet effet. Le duc de Choiseul n'approuvoit pas les idées du Maréchal là-

dessus : cependant il vit le Prétendant, qui vint le trouver à minuit avec M. Alexander Murray, frère de milord Elibank ; mais ce Prince avoit tellement bu à souper, qu'il étoit ivre au point de ne pouvoir pas parler d'affaire. Il demandoit qu'on l'envoyât droit à Londres avec une armée. On vouloit, au contraire, l'envoyer en Amérique, où il ne se soucioit pas d'aller. Le mépris que cette entrevue fit naître pour ce Prince, mit fin au dessein qu'on avoit de se servir de lui. Depuis ce tems-là, M. le duc de Choiseul m'a assuré, qu'en 1761 le Prétendant avoit été présent au couronnement du roi d'Angleterre ; que le Ministre le savoit, mais que l'on fit semblant de l'ignorer. Lorsque le Prince revint à Paris, après avoir manqué son expédition en Écosse, on disoit : Le Prétendant est accouché d'une prétention.

CHAPITRE XIV.

Retour à Paris.

Tout ce que l'imagination la plus active et la plus délicate peut inventer d'agrémens et de plaisir à désirer se trouvoient réunis à Chanteloup. Des promenades délicieuses, une forêt superbe, une campagne riante au-dehors ; au-dedans une maison commode, une bibliothèque nombreuse, l'abondance, l'aisance d'une société aimable, des conversations variées, intéressantes et instructives : tout conspiroit à me faire couler à Chanteloup les jours les plus heureux que j'aie passés de ma vie. Madame la duchesse de Gramont, sœur de M. de Choiseul, y étoit la plus grande partie du tems ; M. le comte de Stainville, leur frère, y étoit aussi souvent. C'étoit un homme d'un vrai mérite, plein d'honneur, de raison et de jugement ; mais sérieux et froid, entièrement opposé, pour l'humeur, à celle du duc de Choiseul : aussi le comte d'Affry disoit-il d'eux, que M. le comte de Stainville étoit une traduction allemande de son frère. Il n'y

avoit pas de jour que l'on ne reçût des nouvelles de Paris et de Versailles. Gazettes, journaux, lettres particulières, bulletins, annonçoient de bonne heure tout ce qui se passoit dans les différentes parties du globe, et l'on prenoit part à tout. Il fallut pourtant quitter un séjour si plein d'attraits, parce que l'hiver approchoit. Je partis de Chanteloup, et revins chez madame de Boufflers, que je trouvai fort inquiète de la santé de M. le prince de Conti, qui baissoit de jour en jour.

Pleine de sensibilité et d'attention pour son illustre ami, madame de Boufflers rassembloit tous les soirs un petit nombre de personnes choisies, pour tenir compagnie à M. le prince de Conti : quoique je ne soupasse point, elle me prioit de m'y trouver, parce que cela faisoit plaisir au Prince, qui s'informoit toujours où j'étois, quand il ne me voyoit pas. Ceux qui s'y trouvoient le plus souvent, étoient, madame la maréchale de Luxembourg, la duchesse de Lauzun, la princesse de Poix, madame d'Hunolsthein, la comtesse de Vauban ; en hommes, le comte Donnezan, le vicomte

de Ségur, le prince de Poix, le marquis de la Fayette, le duc de Guines, et l'archevêque de Toulouse. Madame la princesse de Beauvau y venoit aussi, mais plus rarement. J'y vis une fois le comte de Broglie que l'on m'avoit annoncé comme un homme d'une éloquence et d'une pénétration rares, et dont je serois enchanté; mais il n'ouvrit pas la bouche. Madame de Boufflers me dit le lendemain, que j'avois été la cause de son silence, parce qu'il ne me connoissoit pas; en sorte que je la priai de m'avertir quand il devroit souper avec elle, afin de m'abstenir de m'y trouver. Il n'y avoit pas long-tems que le comte de Broglie avoit été rappelé de son exil. Il avoit été fort bien avec le feu Roi; il entretenoit même une correspondance secrète avec lui, et n'étoit pas sans espérance de devenir premier Ministre. Il avoit été nommé pour aller recevoir madame la comtesse d'Artois sur les frontières, lorsque le duc d'Aiguillon, apprenant ses menées contre lui, s'y prit à tems pour le perdre, et le fit exiler sur ses terres. En y allant, il ne passa pas loin de Chanteloup, et M. le duc de Choiseul, ayant appris que le comte de Broglie

alloit en exil, dit : Il prend le ministère par la queue.

Le chevalier de Boufflers, dont j'ai déjà parlé, le plus aimable poëte du siècle, et d'une gaieté charmante, étoit aussi de ces soupers : il avoit moins de philosophie, mais plus d'esprit et d'enjouement que La Chapelle et Chaulieu. Je l'avois beaucoup connu pendant mon séjour à Vienne, où il étoit venu prendre des informations sur l'état des confédérés en Pologne, pour qui il vouloit aller se battre ; mais le renvoi de M. de Choiseul, qui favorisoit son projet, vint y mettre fin. Dès l'âge de seize à dix-sept ans, il avoit écrit *La Reine de Golconde*, conte en prose très-agréable et piquant, aussi bien que plusieurs jolies pièces de vers : il étoit encore enfant, qu'il annonçoit tout l'esprit qu'il a fait voir ensuite. Etant écolier, il vint un jour avec son frère dîner chez une Dame de sa connoissance ; mais, étant arrivés trop tard, on leur prépara promptement un autre dîner du mieux qu'on put le faire ; on leur donna un gigot qui n'étoit pas fort tendre, avec une poule très-dure. Tous deux, ayant appétit d'éco-

lier, vinrent à bout, malgré les difficultés, de ce qui étoit sur la table; le chevalier de Boufflers appeloit assez plaisamment ce dîner, le combat des *voraces* contre les *coriaces*.

Il y avoit aussi de tems en tems, chez madame de Boufflers, de petits concerts, où la comtesse Amélie faisoit briller le talent le plus enchanteur sur la harpe : personne n'en jouoit avec plus de grâce et de douceur qu'elle, et quand elle accompagnoit sa voix, qui étoit des plus séduisantes, avec cet instrument mélodieux, dont elle jouoit parfaitement bien, elle ravissoit ses auditeurs, et gagnoit sans peine tous les cœurs; mais ses caprices les mettoient bientôt en liberté. Entre ceux qui venoient admirer sa figure et ses talens, le comte d'Adhémar me frappa par la beauté de sa voix, et son goût pour le chant. Il s'y étoit livré même, à ce que l'on me dit, plus que ne le permettoit son rang et sa naissance; pour m'en donner une preuve, on me cita un trait qui lui étoit arrivé. Après avoir pris tous les soins possibles pour se perfectionner dans le chant, il voulut consulter

M. de la Garde, chef de la musique du Roi; il s'informe de sa demeure, et on lui indique sa maison dans la place Vendôme. Ayant demandé M. de la Garde, il fut introduit dans un très-bel appartement, où étoit le maître de la maison, qui s'avança vers lui, et lui demanda fort poliment ce qu'il souhaitoit de lui. M. d'Adhémar lui dit, qu'il avoit une faveur à lui demander, qui étoit qu'il voulût bien l'entendre chanter, et lui donner son avis. Volontiers, Monsieur, lui dit l'autre un peu surpris. M. d'Adhémar chanta, et quand il eut fini, M. de la Garde lui donna tous les éloges qu'il méritoit. Vous me flattez, dit M. d'Adhémar. Non, répondit M. de la Garde; quoique je ne sois pas musicien, je puis cependant juger que vous chantez parfaitement bien. Comment! vous n'êtes pas musicien? N'est-ce pas à M. de la Garde à qui je parle? Oui, Monsieur; M. de la Garde fermier-général : le musicien demeure dans la maison voisine.

CHAPITRE XV.

Lieutenant de Police à Paris. — Retour à Londres. — Troisième voyage en Italie.

MADAME de Boufflers, voulant donner un grand souper à ses amis, et désirant d'avoir une table de Pharaon pour les amuser, envoya un de ses amis chez le Lieutenant de Police, afin de lui en demander la permission; mais le Lieutenant de Police, qui étoit M. Albert, au lieu d'accorder la requête, reçut le messager brusquement; et, quoique l'on lui représentât que c'étoit pour amuser M. le prince de Conti, il dit qu'il feroit châtier le banquier qui oseroit tenir la banque chez madame de Boufflers. Elle fut fort piquée de ce refus, s'en plaignit au Ministre, et M. Albert, qui avoit fait son devoir, fut réprimandé. Il est vrai qu'il avoit manqué dans la forme; et la haute Noblesse, en France, met de la morgue jusque dans les sollicitations. Un Juge, qu'une grande Dame va solliciter pour son

procès, a plus l'air d'un suppliant qu'elle. J'ai entendu le duc de Liancourt raconter une scène qu'il avoit eue avec ce même lieutenant de Police, M. Albert ; il alloit pour le prier de lui rendre un service, et, parce qu'il ne le reçut pas assez poliment, il finit par lui laver la tête.

Cependant je ne recevois point d'argent d'Angleterre ; mon homme d'affaires avoit vu ma mort annoncée dans la gazette ; j'avois beau lui écrire, et lui faire parler par mes amis, il produisoit la gazette, et soutenoit que j'étois mort. Je me vis donc obligé de quitter Paris, malgré les agrémens que j'y goûtois. Madame de Boufflers voulut me retenir ; mais quelque regret que j'eusse de la quitter, je ne pouvois me dispenser de partir. La maladie de M. le prince de Conti augmentoit ; les médecins désespéroient de son rétablissement. Il est vrai que, dans cette circonstance, je ne pouvois me résoudre à abandonner une personne à qui je devois tant, et à qui j'étois aussi vivement attaché qu'à madame de Boufflers. Un jour pourtant que l'on assembla plusieurs médecins pour consulter

ensemble sur le mal de ce Prince, ils conclurent unanimement qu'il étoit hors de danger. Madame de Boufflers fut transportée de joie ; je crus alors pouvoir saisir ce moment pour quitter Paris ; je pris congé d'elle et du prince de Conti, avec promesse de revenir bientôt après. Je partis pour Londres, où j'étois à peine arrivé, que j'appris que le prince de Conti étoit mort (2 août 1776), et que madame de Boufflers étoit plongée dans la plus vive affliction. Ce Prince n'avoit pas encore soixante ans, et je me rappelai alors une observation singulière faite sur les Princes de la maison de Bourbon : c'est que, de plus de deux cents, il n'y en a eu que trois ou quatre qui aient vécu au-delà de soixante ans ; Louis XIV, Louis XV, roi d'Espagne, et le comte de Clermont. Une autre chose unique dans l'histoire arrivée à cette Maison est, que les deux plus longs règnes connus sont de ces deux rois de France qui se suivent ; en sorte que, dans cent trente ans, depuis 1643 jusqu'en 1774, il n'y a eu, en France, qu'un seul avénement au trône.

Je retournai donc à Londres, où venoit d'arriver la princesse d'Aschkow, avec qui

je fis connoissance, et à qui je fus très-utile dans le dessein qu'elle avoit d'aller s'établir pour quelques années à Edimbourg, afin d'achever l'éducation de son fils. Je la rencontrai cinq ans après à Turin, et j'eus occasion de la mettre sur le chapitre de ce qui s'étoit passé en Russie à l'avénement de l'impératrice Catherine au trône. Elle me raconta que, lors de la révolution, non-seulement il régnoit un très-grand mécontentement parmi la nation Russe, contre le gouvernement de Pierre III, mais que l'on avoit découvert le dessein qu'il avoit de faire enfermer l'Impératrice et la princesse d'Aschkow sa confidente et son amie. Celle-ci n'avoit alors que dix-huit à dix-neuf ans, et me dit qu'elle avoit tout lieu de croire, qu'elle et l'Impératrice couroient risque de perdre la vie, si elles n'eussent prévenu l'Empereur; ce qui la porta à entrer dans le complot qui se forma pour prévenir les desseins de ce Prince. L'Empereur étoit à neuf lieues de Pétersbourg, à Oranienbaum, et l'Impératrice dans une autre maison de plaisance, à sept lieues de la capitale et à deux lieues de son mari, lorsque la princesse d'Aschkow apprit que le complot étoit

découvert, et qu'un traître de leur parti avoit dépêché, à huit heures du soir, un courrier à l'Empereur, pour l'avertir de ce qui se passoit. Aussitôt elle fait appeler (le 9 juillet 1762) le comte de Panin son oncle, le comte de Rosamouski, le maréchal Butterlin et les frères Orlows, chefs de la conjuration, pour les informer de la trahison, et pour concerter ensemble sur le parti qu'ils avoient à prendre ; on décida, par les vives instances de la princesse d'Aschkow, que l'on feroit venir sur-le-champ, l'Impératrice à Pétersbourg ; que les commandans des Cosaques et les gardes lui assureroient les douze mille hommes de garnison qui étoient alors dans la ville, et que l'on se saisiroit de la personne de l'Empereur.

La princesse d'Aschkow étoit d'avis, que le Grand Duc fût proclamé Empereur, l'Impératrice sa mère, tutrice et régente seulement. Mais l'avis du comte de Panin et des Orlows prévalut, ce fut de proclamer l'Impératrice *Autocratrice*, régnant en son propre droit. La nuit se passa à faire venir l'Impératrice à Pétersbourg, à prendre les

mesures nécessaires pour l'exécution d'un si grand dessein, et le lendemain à neuf heures du matin, Catherine fut proclamée Impératrice-autocratrice. Elle fut aussitôt après, à la tête de dix mille hommes, se saisir de la personne de l'Empereur : il signa une abdication du trône, fut gardé à vue, et huit jours après il mourut. Le public, toujours empressé à chercher des raisons secrètes de tous les grands événemens, prétendit que la fin de ce Prince n'avoit pas été naturelle. On fut même jusqu'à avancer que le comte Alexis Orlow, dit le *Balafré*, (le même qui commanda ensuite la flotte russe, laquelle brûla celle des Turcs dans la dernière guerre) avoit contribué à sa mort. Je ne rapporterai point la manière dont la Princesse s'expliqua à cet égard, quoiqu'elle le fit avec quelque réserve ; je dirai seulement que les Orlows, qui auroient voulu jouir d'une autorité absolue, s'apercevant du crédit qu'elle avoit auprès de l'Impératrice, et de l'influence que le comte de Panin acquéroit par le canal de sa nièce et par ses propres talens, tentèrent de les perdre tous deux. La Princesse éprouva mille vexations, de la part sur-tout du prince

Grégoire Orlow, que l'Impératrice fit nommer Prince de l'Empire, qu'elle combla d'honneurs et de richesses : cependant elle se soutint par son esprit et son courage. Deux ans après la révolution, elle devint veuve. Nommée tutrice de la personne et du bien de son fils, elle trouva que le revenu de ses biens suffisoit à peine pour payer l'intérêt des dettes de son mari. Elle se retira à la campagne, où elle vécut avec une si grande économie, qu'elle paya les dettes de son mari. Lorsque son fils eut atteint l'âge de douze ans, elle obtint la permission de l'amener en Angleterre, où je la vis pour la première fois. Elle avoit aussi avec elle madame de Scherbinin sa fille, alors âgée de seize ans, qu'elle avoit mariée au fils d'un général Russe, et à qui elle donna pour dot cent mille écus, le seul bienfait, disoit-elle, qu'elle eût reçu de l'Impératrice, si l'on en exceptoit son portrait enrichi de diamans pendant au collier de l'Ordre, qu'elle ôta de son col pour le mettre à celui de la Princesse.

Ce qui m'étonna extrêmement fut que la princesse d'Aschkow, en me parlant de tout

ceci à Turin, sembloit ignorer de quelle manière l'Empereur étoit mort. Je lui racontai ce dont un fameux musicien Italien, alors avec ce Prince, m'avoit souvent entretenu à Vienne, à Londres et à Paris, où je l'avois rencontré. Elle en témoigna beaucoup de surprise, et s'informa où étoit ce musicien; je le lui dis, et comme elle alloit dans cette même ville, je ne doutai point qu'elle ne le cherchât pour le faire parler sur ce sujet. Je vis ensuite la princesse d'Aschkow à Rome; n'ayant pas besoin là de mes services, elle paya de retour ceux que je lui avois rendus à Londres et à Turin, en me faisant une tracasserie qui me causa le plus vif chagrin, et me fit regretter de l'avoir jamais connue.

Je demandai à la Princesse des nouvelles d'un certain Auda de Nice, qu'elle avoit protégé en Russie, et que j'avois connu à son retour de ce pays. Elle me dit qu'il avoit demeuré dans la maison de son père en arrivant à Pétersbourg; que dans le tems de la révolution, lui trouvant de l'esprit, elle avoit fait usage de lui, mais d'une manière vague, sans le mettre dans le secret; qu'a-

près l'événement, il se mit dans l'esprit qu'il avoit été l'un des principaux instrumens de la révolution; qu'enfin, l'Impératrice l'ayant fait l'un de ses secrétaires particuliers, lui ayant donné trente mille roubles, et l'ayant traité avec sa générosité ordinaire, la tête lui en tourna. Il se crut fait pour être premier Ministre, et pensant pouvoir supplanter le comte de Panin, il se jeta dans le parti des Orlows; mais voyant qu'il ne réussissoit pas, il se crut trop heureux de se retirer chez lui, sous quelque prétexte, avec une partie de sa fortune. Ce même Auda s'étant établi à Nice, y fut tué par la foudre quelques années après.

A mon arrivée à Londres, je trouvai que le duc de Northumberland et sa famille, ainsi que M. de Mackenzie et la plupart de mes amis, étoient déjà partis pour la campagne. Je fus dans le nord de l'Angleterre passer l'été avec le Duc; il me pressa ensuite de venir le trouver dans l'automne, lorsque j'aurois arrangé les affaires de mon bénéfice, à une autre terre qu'il avoit dans le midi de l'Angleterre en Devonshire. J'étois tellement dévoué à ses désirs, que, quoique ces courses me fussent onéreuses,

je traversai l'Angleterre pour aller passer là quelques jours avec lui et la Duchesse, et je revins à Londres avec eux. Trois mois après, la duchesse de Northumberland mourut, lorsque nous nous y attendions le moins : j'avois passé la journée avec elle ; il y avoit compagnie, et elle fut, à son ordinaire, fort gaie et fort amusante. Le lendemain matin je fus la voir, et, en la quittant, elle me fit promettre de venir passer la soirée avec elle. Je lui dis que je viendrois à neuf heures. Vers les sept heures un domestique vint, de sa part, me prier de venir la voir sur-le-champ : j'y courus, un peu alarmé de cet empressement. Sitôt que je fus arrivé, elle me fit asseoir, et me dit : Je me trouve mal ; je suis persuadée que je ne vivrai pas long-tems ; je craignois de perdre connoissance avant que d'avoir pu prendre congé de vous, et de vous charger de quelque commission que je veux vous confier. Étonné d'un tel langage, je lui dis ce que je pus, pour lui ôter cette idée de l'esprit ; mais elle y étoit tellement fixée, que tous mes discours furent inutiles. On m'a prédit, dit-elle, que je ne passerai pas soixante ans, et je les aurai jeudi ; je sens

que la prédiction va s'accomplir, ainsi ne perdons pas de tems en vains raisonnemens. Elle me dit ensuite tout ce qu'elle avoit à me confier, et prit congé de moi, comme si elle n'avoit plus dû me revoir.

Pour moi, qui ne pouvois me persuader qu'elle fût si près de sa fin, je témoignai moins de regret. Je la vis le lendemain, mais elle étoit tellement accablée, qu'elle ne connoissoit presque plus personne. Dans un moment de connoissance, cependant, elle leva les yeux sur moi, et me dit, Adieu pour jamais. Le jeudi au soir, elle demanda quelle heure il étoit : on lui dit, six heures. J'ai donc encore deux heures à vivre, dit-elle, car je suis née à huit heures, et, en effet, elle mourut à environ huit heures, ayant soixante ans accomplis.

Je perdis non-seulement en elle une véritable amie, mais une puissante protectrice; je la perdis dans un moment où le crédit que son mari venoit de recouvrer à la Cour alloit être mis en œuvre, par elle, pour mon avancement. Le Duc fut sensiblement affligé de cette perte ; il eut sujet d'éprou-

ver, en cette occasion, mon zèle et mon affection pour lui. Quelque riche et magnifique qu'il fût, quelque considération qu'il eût à la Ville et à la Cour, l'idée qu'il n'avoit jamais rien fait pour ses amis, les avoit écartés de lui peu à peu : dans un tems où il avoit besoin de consolation, il ne trouva que moi pour rester auprès de lui. Je ne le quittai point pendant trois mois ; je fus le seul dont les assiduités furent à l'épreuve de l'ennui de ce devoir. Je puis dire même que je ressentois une satisfaction parfaite à lui témoigner la pureté de mon attachement, qui devoit lui paroître bien désintéressé, puisque je lui avois rendu des services qui restoient encore sans récompense.

M. de Mackenzie, dans ce tems-là, me fit part du dessein qu'il avoit d'aller à Naples avec son épouse ; ajoutant que cela ne pouvoit avoir lieu que dans le cas où je voulusse être de la partie. Je n'hésitai pas à accepter sa proposition, charmé d'avoir une occasion de lui être utile, et de reconnoître, en quelque partie, les obligations que je lui avois. Il fit, en conséquence, les préparatifs convenables pour son voyage,

qu'il me pria de tenir secret. Nous n'étions pas loin du tems de notre départ, lorsque le duc de Northumberland, convaincu de plus en plus combien je lui étois nécessaire, me fit proposer, par milord Algernon Percy, de m'attacher entièrement à lui, et d'accepter sa table, sa maison, et douze mille livres de rente, pour compensation du tems que je lui donnerois. Il m'assuroit, de plus, qu'il me traiteroit comme un autre lui-même, et que je serois la personne qu'il présenteroit partout comme le meilleur de ses amis.

Cette offre avoit de quoi me flatter, quoique je comprisse bien, en la réduisant à sa juste valeur, que le Duc me proposoit de renoncer à mon existence pour doubler la sienne, à un prix considérable pour moi, à la vérité, quoique modique pour lui. Peut-être aurois-je acquiescé à cette proposition en tout autre tems; mais, ayant promis à M. de Mackenzie de faire le voyage d'Italie avec lui, et sachant qu'il ne voudroit pas l'entreprendre sans moi, je ne pouvois pas prendre sur moi de manquer à mon premier ami; et je donnai cette excuse

de mon refus au duc de Northumberland. Il savoit que M. de Mackenzie, quatorze ans auparavant, m'avoit déclaré de ne plus rien attendre de lui, pour ne pas me tenir en suspens, ni me bercer de vaines espérances. Il ne put s'empêcher de louer la générosité de mon procédé, et cela l'engagea encore plus fortement à m'attacher à lui, s'il étoit possible. Il me dit donc : Que lui-même me verroit partir avec regret ; mais qu'il me prioit de lui promettre de revenir à lui aussitôt que je serois de retour de ce voyage, qui ne devoit durer qu'un an. Je ne m'engageai pas absolument, et je partis sans informer M. de Mackenzie de ce que je refusois à cause de lui, pour ne pas blesser sa délicatesse.

Je n'entrerai point dans le détail de ce nouveau voyage ; je visitai encore Paris, Turin, Rome et Naples, dont j'ai déjà parlé amplement ailleurs. Je revins en Angleterre, résolu de me reposer, de jouir tranquillement de moi-même, et de renoncer au monde, aux espérances qu'on y nourrit, et que j'avois vu tant de fois frustrées. J'avois près de cinquante ans : n'étoit-il pas tems de vivre pour moi-même,

après avoir vécu si long-tems pour les autres? Qu'avois-je gagné depuis quinze ans que j'avois fait ma cour aux grands, aux gens en place et en crédit? Au contraire, ne m'étois-je pas endetté en vivant avec eux? Avoient-ils songé seulement à entrer dans les circonstances où je me trouvois, et à procurer quelque addition à mon revenu? Ce revenu, d'ailleurs, n'étoit-il pas plus que suffisant pour moi, si je voulois vivre comme il convenoit à un homme de mon âge, qui avoit des ressources dans son esprit, qui ne manquoit pas d'amis de son rang, lesquels n'exigeoient point de devoirs qu'ils ne fussent eux-mêmes prêts à rendre? Ces réflexions sages, et appuyées de tant d'années d'expérience, m'empêchèrent de donner une réponse décisive au duc de Northumberland à mon retour. Je priai seulement milady Algernon Percy, qui alloit le trouver à la campagne, de lui dire, que, si j'étois assez riche pour acheter le plaisir d'être avec lui, je n'aurois point d'autre ambition; et que, sans prendre aucun autre engagement, je serois pour lui le même que j'avois toujours été. Il vint à Londres, et il ne fut plus question de rien.

CHAPITRE XVI.

Aventure tragique du vicomte Du Barry à Bath.

La saison où le duc de Northumberland alloit prendre les eaux de Bath étant venue, il me proposa, à son ordinaire, d'y aller avec lui. Bath est un séjour très-agréable : c'est le Spa de l'Angleterre, mais plus commode et plus magnifique. J'aimois beaucoup y passer quelques semaines de l'hiver, surtout avec le duc de Northumberland, qui y voyoit grande compagnie. J'acceptai la partie, et j'y fus. Nous y trouvâmes une famille françoise, le vicomte et la vicomtesse Du Barry, que madame Damer avoit connue à Spa, et engagée à venir prendre les eaux de Bath. Je fis connoissance avec eux, et je fus témoin de la catastrophe qui leur arriva, et que je vais rapporter.

Le vicomte du Barry étoit fils Du célèbre comte Du Barry, dit *Le Roué*. Dans le tems de la grande faveur de madame Du Barry auprès de Louis XV, il épousa la fille du

comte de Tournon, d'une famille illustre, branche de la maison du fameux Cardinal de ce nom. Le prince de Soubise leur allié, et même assez proche parent de cette Dame, la tira du couvent pour faire ce mariage; et je fus témoin de l'indignation de la noblesse françoise contre une alliance aussi honteuse pour lui.

La vicomtesse Du Barry étoit d'une taille charmante et d'une beauté éblouissante; elle avoit l'air noble, beaucoup de douceur, jointe à beaucoup d'aisance et de dignité dans ses manières; sa conduite paroissoit irréprochable.

Le Vicomte fut appelé à la Cour; il étoit cornette des chevau-légers: le Roi l'admit à ses parties, et lui faisoit beaucoup de caresses. Il se conduisit avec tant de prudence et de modestie, qu'il ne partagea point la haine que l'on portoit à son nom: il fut cependant enveloppé dans la disgrâce de sa famille, à la mort du Roi; car, après l'accession de Louis XVI, il ne parut plus à la Cour.

En 1778 il fut à Spa avec son épouse et sa belle-sœur, mademoiselle de Tournon,

âgée d'environ quinze ans, jolie, pleine de grâces, sur-tout dans l'exercice de la danse qu'elle aimoit passionnément.

Ils pressèrent instamment le comte de Rice, gentilhomme Irlandois, de venir avec eux. Le comte de Rice étoit neveu à la mode de Bretagne, du maréchal Lascy. Il avoit beaucoup vécu dans les pays étrangers, où il avoit été répandu dans les meilleures compagnies, et il se trouvoit, depuis huit ans, lié avec le vicomte Du Barry. Ils étoient aussi accompagnés de M. Toole, Irlandois de nation, mais au service de France. A leur arrivée à Bath, ils louèrent une belle maison; madame Damer vint leur rendre visite, et les présenta à ses amis. Ils tenoient table ouverte; ils donnoient à jouer, faisoient grande dépense, et l'on disoit qu'ils avoient de grandes ressources.

En effet, outre un crédit considérable qu'avoit le Vicomte sur un banquier de Londres, il étoit heureux au jeu, sur-tout au Pharaon, lequel, quoique défendu en Angleterre, se jouoit quelquefois chez lui.

J'étois alors à Bath; je fus introduit chez madame Du Barry, et je trouvai sa maison

si agréable, que je ne passois guère de jours sans y aller.

Un soir, que madame Du Barry avoit beaucoup de monde, je remarquai de l'inquiétude en elle, et je lui en demandai la raison ; elle se plaignit d'un mal de tête. Le Vicomte ne paroissoit point : je m'informai de ses nouvelles ; il étoit indisposé, disoit-on, et le comte de Rice lui tenoit compagnie. Elle sortit vingt fois de la chambre, sous prétexte de prendre l'air ; enfin elle ne parut plus, laissant mademoiselle de Tournon pour faire les honneurs de sa compagnie.

Le lendemain, à neuf heures du matin, l'on me dit que le vicomte Du Barry venoit de se battre avec le comte de Rice ; qu'il avoit été tué, et le Comte dangereusement blessé. La situation de la Vicomtesse se présenta tout-à-coup à mon esprit dans toute sa perplexité. Privée, dans un moment, de son mari et de ses amis (car M. Toole avoit été l'un des seconds), jeune, étrangère et sans expérience, sans la connoissance de la langue du pays, environnée de domestiques

étrangers, tout concouroit à augmenter sa détresse. Je courus chez elle, pour lui offrir mes services, et demandai à parler à son valet-de-chambre. Sa maîtresse ne savoit encore rien; les deux amis étoient sortis à deux heures après minuit, malgré ses efforts et ses larmes. Sous prétexte de descendre avec elle dans la salle à manger, ils gagnèrent précipitamment la rue : elle courut après eux, en les appelant à grands cris; ils n'en alloient que plus vite, et l'obscurité de la nuit les déroba bientôt à sa vue. Que l'on se représente cette charmante personne seule, à deux heures après minuit, errante dans Bath, sans guide, et livrée à son désespoir. Son valet-de-chambre, qui la cherchoit, la trouva appuyée contre un mur, presque évanouie, et la ramena au logis.

On avoit envoyé de tous côtés, sans pouvoir entendre parler du vicomte et du comte de Rice.

Les domestiques venoient d'apprendre le bruit général du duel; mais on ne savoit rien de certain. Je ne jugeai pas encore à propos de demander à voir la Vicomtesse.

On disoit que le comte de Rice avoit été transporté dans un hôtel garni; j'y allai : il fut bien aise de me voir. Il me raconta le sujet de leur querelle. L'origine n'en étoit pas importante; mais la manière dont il dit qu'elle avoit été amenée l'avoit rendu telle. Il avoit voulu faire des représentations au Vicomte sur quelque imprécation choquante, qui lui échappoit assez souvent. Celui-ci avoit mal pris la remontrance, et dans la chaleur de la dispute, lui avoit donné le démenti. Le Vicomte, très-vif, ne pouvoit soutenir le sang-froid de son ami, et s'en échauffoit davantage : enfin, les choses en vinrent au point, que les deux partis convinrent de se battre au pistolet et à l'épée à toute outrance.

On prétend que ceci ne fut qu'un prétexte, et que M. Du Barry commençoit à haïr le comte de Rice, qui en avoit même témoigné de l'inquiétude à une Dame à Bath. Mais j'ai lieu de croire que ce soupçon n'étoit point fondé. Il envoya chercher pour seconds, M. Toole et un certain Rogers, gentilhomme Irlandois; et prenant avec eux un chirurgien, ils sortirent tous

ensemble hors de la ville. Ils attendirent, pendant quatre heures, la pointe du jour dans un carrosse qu'ils avoient pris à Bath; et, en attendant, on stipula les conditions du combat. Le Vicomte, impatient de se battre, sortit du carrosse à la pointe du jour; et le champ ayant été marqué, il tira le premier pistolet, blessa le comte de Rice à la cuisse. Celui-ci tire le sien, qui ayant blessé le Vicomte à la poitrine, et coupé la grande artère, le fait tomber, perdant tout son sang. Le comte de Rice s'avançoit sur lui l'épée à la main, lorsque le Vicomte se sentant affoibli, lui cria : Je vous demande la vie. Je vous la donne, répondit son adversaire; mais en disant ces mots, il le vit se rouler par terre, vomir le sang, et expirer un moment après. Le comte de Rice ne pouvant plus se soutenir, s'assit par terre : le chirurgien pansa sa blessure : la balle avoit percé le haut de la cuisse jusqu'à l'os; la blessure pouvoit être mortelle; on le transporta avec peine à Bath.

Cependant, la Vicomtesse avoit envoyé de tous côtés. Un bruit sourd de la mort du Vicomte s'étoit répandu; mais ses domestiques n'osoient la lui annoncer. En

sortant de chez le comte de Rice, je trouvai son maître-d'hôtel qui me cherchoit. Il venoit pour m'informer que sa maîtresse étoit dans la plus vive inquiétude ; qu'elle vouloit absolument sortir pour apprendre des nouvelles de son mari, et qu'il ne savoit plus de quel prétexte se servir pour la retenir. Je courus aussitôt chez madame Macartney, l'une des Dames de Bath en qui elle avoit le plus de confiance, et la priai de se rendre, avec moi, chez la Vicomtesse. Elle entra la première : elle lui dit, que je lui apportois la nouvelle que son mari s'étoit battu avec le comte de Rice, et qu'il avoit été mortellement blessé. J'entrai un quart-d'heure après, et la trouvai dans une affliction qui peut s'imaginer plus aisément qu'elle ne peut se décrire. J'achevai d'y mettre le comble, en lui apprenant la conclusion funeste du combat ; elle se livra aux accès d'une douleur qui me parut profonde et réelle, malgré les attentats cruels de la calomnie la plus atroce, qui osa l'attaquer dans une circonstance si digne de compassion.

On prétendoit que le comte de Rice avoit excité la jalousie du Vicomte, et qu'elle

étoit la cause première de leur querelle. Elle lui écrivit même ; mais, comme il étoit hors d'état de répondre par écrit, je m'offris de porter le billet, et d'en recevoir une réponse verbale. Ne m'ayant pas mis au fait du sujet de sa lettre, j'en prévins le comte en la lui remettant, et je l'avertis de me faire une réponse en termes généraux, qui ne pussent être compris que de la Vicomtesse.

Il me chargea de lui dire, qu'il avoit déjà donné ordre à ce qu'elle désiroit ; et me pria de lui envoyer le valet-de-chambre de la Vicomtesse, à qui il avoit quelque chose à communiquer. Il lui écrivit, cependant, par ce valet-de-chambre ; et l'on s'étonna d'un commerce de lettres établi aussi promptement entre deux personnes qui devoient avoir si peu de communication ensemble.

Je passai toute la journée à consoler la Vicomtesse. On envoya un exprès à Londres à madame Damer, qui étoit partie de Bath quinze jours auparavant, afin de la prier de se rendre au plutôt auprès de son amie ;

et je m'occupai des préparatifs de son départ pour le moment où madame Damer seroit arrivée. J'allois de tems en tems voir le comte de Rice, pour tirer de lui des éclaircissemens sur les affaires du Vicomte. J'appris, de lui, que la lettre de la Vicomtesse et sa réponse n'avoient eu d'autre objet que l'état de ses affaires. Le Vicomte avoit pourvu à tout, et réglé ses comptes. Il attendoit de son banquier une remise de quatre cents louis; il en avoit approprié l'usage pour le paiement de ses dettes; il avoit tiré une lettre de deux cent cinquante louis, qu'il avoit remise à son maître-d'hôtel; l'on disoit qu'il y avoit deux cents louis dans son porte-feuille, et cent cinquante louis dans sa bourse, dont son second, M. Toole, s'étoit emparé avant de l'abandonner. Mais M. Toole ne se montroit point; il craignoit les poursuites de la justice, si le procès-verbal, qui alloit se dresser, n'étoit pas favorable au comte de Rice. Il y avoit à craindre qu'il ne le fût pas; car il paroissoit, par toutes les circonstances, que les seconds étoient tombés d'accord, qu'un des deux devoit rester sur la place. Ils avoient marqué une espèce de vingt-

cinq pas, hors duquel ils ne pouvoient pas sortir, et ils étoient convenus d'avancer l'un sur l'autre comme il leur sembleroit bon. Chacun avoit deux pistolets et son épée : il étoit stipulé, de plus, que le vainqueur pourroit, sans quartier, achever son antagoniste, quand même il seroit tombé par terre. Or, il étoit difficile, selon les loix d'Angleterre, de faire passer cela pour une rencontre.

Vingt-quatre heures après le départ du courrier, madame Damer arriva à Bath : je la prévins que le comte de Rice désiroit la voir, et la conseillai de ne point se prêter à une démarche qui pouvoit justifier les soupçons injurieux du public sur la Vicomtesse.

Elle se contenta donc d'envoyer lui dire, qu'à moins qu'il n'eût quelque chose à lui communiquer, absolument essentiel aux intérêts de la Vicomtesse, elle ne pouvoit aller le voir ; et elle exigea qu'il donnât sa parole d'honneur qu'il ne la feroit point venir chez lui qu'à cette condition. Il répondit qu'il ne vouloit point compromet-

tre la Vicomtesse, et qu'il espéroit pouvoir écrire dans peu. Tout étant arrangé, je pressai madame Damer d'emmener la Vicomtesse, les assurant que je me chargerois de faire ensevelir le Vicomte, et mettre ordre aux affaires. Elles partirent, suivies de mademoiselle Tournon et de tout l'équipage. Le lendemain, la justice se transporta au lieu du combat, et déclara, dans le procès-verbal, la mort du Vicomte être un homicide, occasionnée par une querelle dans la chaleur du sang. Les conséquences n'étoient plus à craindre pour le comte de Rice, non plus que pour les seconds. Je vis plusieurs fois le premier; il me mit au fait de tout ce qu'il importoit à la Vicomtesse de savoir. Je partis pour Londres; j'arrivai assez à tems pour l'en informer, avant son départ pour la France, où madame Damer la reconduisit.

Quelques jours après, je vis M. Toole, qui avoit remis à la Vicomtesse les portefeuille et la bourse de son mari, avant de quitter Bath; il m'instruisit de quelques particularités relatives à la querelle des deux amis. Lorsqu'ils l'avoient envoyé chercher,

les choses avoient été portées entr'eux à un point qui ne lui laissoit pas la possibilité de concilier leurs différens. Ils ne l'instruisirent cependant pas de la cause véritable de leur querelle ; mais il ne doutoit point qu'elle ne prît son origine dans la jalousie qu'avoit conçue le Vicomte contre son ami, quoiqu'il fût fort éloigné d'imputer à la Vicomtesse d'y avoir donné le moindre sujet. Depuis ce tems-là j'ai eu plusieurs fois occasion d'entrer en conversation avec le comte de Rice, sur le sujet de cette malheureuse aventure. Il m'assura que la véritable raison de leur querelle avoit été la découverte, qu'il avoit fait le matin, d'un dessein de l'empoisonner, formé par le Vicomte. Je lui représentai sur cela, qu'il feroit mieux de taire cette raison; car, dans l'impossibilité où il étoit de fournir les preuves d'un tel attentat, il y avoit à craindre que l'accusation ne fût taxée de calomnie contre un homme qui ne pouvoit se défendre.

CHAPITRE XVII.

Duchillou se dégoûte du commerce des Grands. — Raisons qui l'en détachent.

Je dois dire, à l'honneur des Anglois, que leur humanité, dans ces occasions, surpasse celle de toutes les autres nations. Un nombre considérable de Seigneurs et Dames, qui connoissoient à peine madame Du Barry, vinrent lui offrir leurs services, et, ce qui n'est jamais équivoque, leur bourse. Deux ou trois, qui étoient alors à Londres, apprenant sa fâcheuse situation, accoururent à son secours, entr'autres le général Smith, de qui elle accepta quatre cents louis pour régler ses affaires à Bath, qu'elle lui remit bientôt après.

Nous retournâmes à Londres, le duc de Northumberland et moi; j'y repris mon ancien train de vie : je partageai mon tems entre mes études et quelques amis particuliers, parmi lesquels étoit une Dame dont je n'ai pas encore parlé, quoique, de tous les amis que j'aie eus, c'est elle de qui j'ai

reçu les preuves les plus constantes d'amitié, pendant environ vingt-cinq ans que j'ai été lié avec elle. Me. Titchborne, dont je parle ici, étoit intime amie de la duchesse de Northumberland; elle étoit à peu près de même âge, et, dès la plus tendre jeunesse, avoit été élevée avec elle. Je fus bientôt frappé de la tournure agréable de son esprit, ce qui prévient le plus souvent, et fait aller vite en amitié; je fus reconnoissant de son attention pour un nouveau-venu dans une grande famille, dont je cherchois à gagner la faveur. Madame Titchborne, s'apercevant que je désirois m'attacher à elle, m'encouragea avec bonté. Elle saisissoit toutes les occasions de me faire valoir, et ne contribua pas peu à me mettre bien dans l'esprit du Duc et de la Duchesse. Lorsque je voyageai avec lord Algernon Percy, nous établîmes un commerce de lettres qu'elle entretint, pendant tous mes voyages, avec une exactitude constante, qui faisoit l'un des plus grands agrémens de ma vie; car, outre qu'il me fut de la plus grande utilité, personne n'a écrit, en anglois, mieux qu'elle dans le genre épistolaire. Ses lettres étoient,

comme sa conversation, naturelles, vives, gaies, pleines de raison, d'esprit et d'intérêt. Lorsque la conformité de nos goûts et de nos liaisons vint à cimenter davantage notre amitié, ses attentions pour moi alloient toujours au-devant de mes désirs. Nullement exigeante, elle se croyoit obligée à tout; compatissante pour ses amis, jusqu'à s'oublier elle-même, se conformant à leurs désirs, se revêtissant de leurs inclinations, épousant leurs querelles, elle est, et sera toujours, à mes yeux, le modèle le plus accompli que j'aie connu d'une amitié véritable, éclairée, cordiale et sûre. C'est à elle que je dois l'idée d'avoir mis ces Mémoires par écrit.

Madame Titchborne connoissoit bien la façon de penser du duc de Northumberland. Elle m'en avoit souvent parlé; mais j'étois tellement prévenu en sa faveur, que je n'écoutois point les conseils qu'elle me donnoit, de me livrer moins à lui. Néanmoins je fus frappé de la réflexion qu'elle présenta à mon esprit sur l'idée qu'il avoit de ne rien faire pour ceux qu'il aimoit, afin de les retenir auprès de lui. Quel-

ques événemens, que j'omets ici, vinrent à l'appui de cette observation, et achevèrent de m'ouvrir les yeux.

Quoique mon procédé envers M. de Mackenzie, que le Duc n'ignoroit pas, eût pu m'exempter de l'application d'un telle précaution, cependant, j'étois si bien dans le cas d'en éprouver l'effet, que je fus convaincu de la vérité de cette observation. J'étois disposé à penser favorablement du duc de Northumberland ; peu s'en fallut que je ne lui susse gré de sa partialité pour moi, quoiqu'au préjudice de mes intérêts. Mais une réflexion plus naturelle prit la place de cet excès de bonhomie : je fus tout honteux de la simplicité de mon caractère, de l'ignorance où j'avois été jusqu'alors de la connoissance des Grands, avec qui j'avois cependant passé la meilleure partie de ma vie. Je rougis d'avoir perdu tant de tems à être la dupe de celui sur lequel j'avois le plus de droit de compter ; et pour satisfaire à la modération de mon humeur, qui ne me permettoit pas de paroître rompre avec le Duc, je prétextai un voyage en Italie pour m'éloigner de lui, et je munis mon

porte-feuille de la satyre de Régnier sur les Grands, afin d'avoir toujours avec moi cet excellent préservatif contre les attraits de leur commerce.

SATYRE DE RÉGNIER DESMARETS,

Mort en 1713 à 81 ans.

LES GRANDS SEIGNEURS.

Il faut toujours aux grands Seigneurs
Rendre toutes sortes d'honneurs;
Les aimer, c'est une autre affaire.
Qui ne les connoît qu'à demi,
S'honore d'être leur ami;
Qui les connoît bien, ne l'est guère.
Ils sont d'un commerce très-doux,
Tant qu'ils ont affaire de vous:
Hors de là, c'est tout le contraire;
Comme si tout leur étoit dû,
Chez eux d'un service rendu,
L'ingratitude est le salaire.
Il ne leur faut pour serviteurs
Que de fades adulateurs;
La vérité leur est amère.
Approchez d'eux comme du feu;
Les bien connoître et les voir peu,
C'est le mieux que vous puissiez faire.
Au-dehors ils semblent heureux,
Et tout semble être fait pour eux;
Au-dedans ce n'est que misère.

Chaque passion, tour-à-tour,
Comme une espèce de vautour,
Les déchire et les désespère.
D'une sotte gloire bouffis,
Des Dieux ils s'estiment les fils;
Sosie est peut-être leur père;
Leur mère en sait la vérité.
Quoi qu'il en soit, la vanité
Fait presque tout leur caractère.
Ce sont des ballons que le sort
Pousse en l'air, ou plus ou moins fort,
Et dont il joue à sa manière;
Des globes de savon et d'eau,
Que forme au bout d'un chalumeau
D'un enfant l'haleine légère:
Chaque globe est plus ou moins grand;
Mais tous ne sont pleins que de vent.
Telle est des Grands la troupe entière.
Dès l'enfance, à l'erreur livrés,
Et de la vérité sevrés,
Ils se repaissent de chimère.
A peine ont-ils le sens commun:
J'en excepte pourtant quelqu'un,
Que j'estime et que je révère:
Le reste n'est bon qu'à noyer;
Aussi j'opine à l'envoyer
Par le plus court à la rivière.

Dulcis inexpertis cultura potentis amici,
Expertus metuit.....

HORATIUS, Lib. I. Epist. v. 86.

FIN DE LA QUATRIÈME PARTIE.

MÉMOIRES
D'UN VOYAGEUR
QUI SE REPOSE.

CINQUIÈME PARTIE.

CHAPITRE I.

Inconstance et foiblesse de Duchillou. — Il s'embarque de nouveau sur la mer orageuse du grand monde. — Aventure de Charlton.

Je m'étois retiré à la campagne, où, livré à l'étude, je goûtois dans la conversation des grands hommes de l'antiquité la satisfaction que j'avois en vain cherchée dans le commerce des grands du siècle, lorsque je lus dans la gazette de Londres que milord Mountstuart avoit été nommé Envoyé extraordinaire du roi de la Grande-Bretagne à la cour de Turin.

Ce jeune Seigneur étoit fils aîné de lord Bute; je l'avois connu à la cour de Turin,

lorsqu'il étoit venu en Italie. Depuis son retour en Angleterre, je le voyois rarement, et seulement lorsque je le rencontrois à la campagne chez son père. J'avois pour lui cette affection que je devois au fils de lord Bute et à son extérieur aimable; il avoit toujours eu pour moi les attentions qu'il ne pouvoit refuser à un homme qu'il voyoit souvent chez son père.

Je ne savois si je devois lui écrire pour le féliciter sur le choix que le Roi avoit fait de lui pour son Ministre, lorsque je reçus la visite de mon ami Langlois, qui venoit chasser dans les lieux que j'habitois. Je lui communiquai mon idée, et il me pressa de la suivre, ajoutant pour m'y résoudre que sans doute lord Mountstuart m'engageroit à aller avec lui à Turin, devant être bien aise d'avoir un ami qui connoissoit cette Cour aussi bien que moi. Il me représenta, qu'outre l'occasion que cela pouvoit me fournir d'améliorer ma fortune en me rendant utile, j'aurois le plaisir de revoir encore une fois l'Italie que j'aimois tant; que le rôle d'ami, que je jouerois avec un grand Seigneur tel que lord Mountstuart, ne pou-

voit qu'être une situation agréable pendant qu'elle dureroit ; et que ne me liant point avec lui par aucun engagement, je serois toujours le maître de la quitter, quand elle ne me conviendroit plus. Je me laissai persuader par ces raisons ; j'écrivis à milord, et la réponse fut telle que mon ami l'avoit prévue.

Milord Mountstuart, en me remerciant de mon compliment, m'invitoit de la manière la plus pressante à l'accompagner à Turin pour l'initier dans les affaires. Il me prioit de remplir auprès de lui les fonctions d'ami, et il m'assuroit que je trouverois en lui tous les soins et toute la reconnoissance que mériteroit un tel sacrifice de ma part. Mon ami m'avoit quitté quand je reçus cette réponse : j'avois fait de sérieuses réflexions sur le nouvel engagement que j'allois prendre, et je résolus de m'excuser. J'écrivis à Milord que ma santé et le dérangement de mes affaires me privoient du plaisir d'accepter sa proposition, mais que je partois pour Londres, afin de le voir avant son départ, et lui donner toutes les informations possibles, pour lui faciliter la

carrière qu'il alloit parcourir. En effet, quoique je fusse à trois cents milles de la capitale, je me mis en route pour lui donner cette preuve de mon zèle.

Avant que de quitter la province de Northumberland, je voulus passer à Alnwick pour donner ordre à quelques affaires. Chemin faisant je rencontrai un certain Charlton, intendant des biens du duc de Northumberland, qui retournoit en cette ville, où il avoit sa maison. Il étoit minuit quand nous arrivâmes. Charlton court chez lui; tout le monde étoit couché; il frappa long-tems avant d'être entendu. Enfin, une servante ouvre la fenêtre et demande, Qui est là? C'est moi, dit Charlton. Et qui êtes-vous? dit-elle. — Comment, tu ne me connois pas? Non, vraiment. — Tu ne connois pas ton maître? Bon, mon maître, dit la servante, il y a deux heures qu'il est couché avec ma maîtresse. — Comment diable! s'écria Charlton, il y a quelqu'un couché avec ma femme? Allons, allons, mon ami, passez votre chemin, dit la servante; vous êtes ivre, je crois; et elle se retira en fermant la fenêtre, sans vouloir

répondre davantage. Charlton frappe de nouveau, mais en vain ; ce ne fut qu'un bon quart-d'heure après, qu'il s'aperçut enfin qu'il frappoit à la porte de son voisin.

Aussitôt que je fus à Londres, lord Mountstuart me fit presser par un ami commun de l'accompagner à Turin. Lord Bute vint lui-même en ville pour me persuader, et je ne pus résister aux instances d'un homme à qui j'étois si entièrement dévoué. Un dernier obstacle, le renouvellement de ma garde-robe, fut bientôt levé ; et deux cents louis, que je reçus pour cet effet, m'aidèrent à la remonter. Lord Mountstuart dès-lors me mit au fait de l'état de ses affaires, de ses projets, de ses idées. Il avoit, disoit-il, dix mille louis par an à dépenser ; il vouloit monter sa maison sur le meilleur pied ; il ne comptoit pas rester long-tems à Turin : la perspective d'une paix prochaine lui laissoit entrevoir un poste plus distingué ; on lui faisoit espérer l'ambassade de Paris, ou celle de Madrid, et c'étoit dans cette seule vue qu'il vouloit bien en attendant se charger d'une commission moins brillante.

CHAPITRE II.

Anecdote sur lord Bute et lord Chatham.

ETANT allé passer quinze jours avec milord Bute à sa campagne, quelque tems avant la nomination de son fils, j'eus occasion d'être instruit à fond de toutes les circonstances d'une affaire sur laquelle on forma des jugemens très-différens en Angleterre, ce qui m'engagea à écrire alors ce qui pouvoit servir à éclaircir une matière qui partageoit si singulièrement les avis.

Au mois de Janvier 1778 le docteur Addington, grand admirateur de lord Chatham, et qui le voyoit souvent, étant appelé pour visiter le chevalier Wright qui étoit malade, et sachant qu'il étoit lié avec lord Bute, prit occasion de lui parler de l'estime particulière que lord Chatham faisoit du caractère de lord Bute; et la conversation, entr'eux, tombant souvent sur les affaires du tems, le médecin et le malade regrettoient toujours que leurs patrons ne pussent pas se réunir pour relever la nation

chancelante. Le docteur Addington fut le premier à en parler à lord Chatham, qui réitéra les expressions du cas particulier qu'il faisoit de lord Bute, et du désir qu'il avoit de travailler à sauver la nation du danger éminent où elle se trouvoit. Le docteur Addington ayant rapporté ce discours au chevalier Wright, et le Chevalier à milord Bute, ce Seigneur répondit que lord Chatham le trouveroit toujours disposé à concourir avec lui dans les efforts qu'il pourroit faire pour servir le Roi et la nation, et que s'il avoit quelque liaison avec lord North, il lui conseilleroit d'engager Sa Majesté à se servir de lord Chatham et à lui donner part à sa confiance. Lord Chatham entendit par l'expression de *concourir avec lui*, que lord Bute avoit conservé une partie de son influence auprès du Roi; il s'empressa à lui faire dire, qu'il étoit nécessaire de former promptement une nouvelle administration, pour apaiser les Américains, ainsi que la nation Britannique: il ne parloit de rien moins que d'un changement total de ministère. Le docteur Addington avoit de plus persuadé à milord Chatham de proposer à milord Bute de

s'aboucher avec lui pour prendre des mesures ensemble, et il fut le messager de cette proposition par le canal du chevalier Wright. Milord Bute, très-surpris que les choses eussent été portées si loin, et qu'on eût si mal entendu les termes généraux dont il s'étoit servi en parlant de la situation fâcheuse des affaires, s'empressa de dicter au Chevalier une lettre ostensible pour lord Chatham, dont la substance étoit : Qu'il avoit entièrement perdu de vue les affaires publiques, qu'il avoit renoncé pour toujours à y prendre part : il ajoutoit, qu'il s'étoit écoulé plusieurs années depuis qu'il n'avoit vu le Roi ; que par conséquent il ne pouvoit être d'aucune utilité à milord Chatham, dans les vues qu'il se proposoit, et il concluoit par refuser l'entrevue avec ce Seigneur.

On prétendit trouver de la contradiction entre cette lettre et le premier message de lord Bute à lord Chatham ; les amis de celui-ci répandirent le bruit que lord Bute avoit accepté avec empressement l'offre de lord Chatham de l'aider à renverser le ministère ; mais qu'aussitôt qu'il avoit com-

pris que ce Lord n'avoit pas dessein de l'admettre dans la nouvelle administration, il avoit renoncé à concourir avec lui, et avoit trouvé, dès-lors seulement, qu'il ne pouvoit lui être d'aucun secours. Mais des gens plus pénétrans ne virent en tout ceci qu'un très-grand empressement, dans les deux subalternes, de voir leurs patrons en place, à quoi lord Chatham se prêta un peu trop facilement, ce qui ne lui permit pas de s'apercevoir du peu de convenance du canal dont il se servoit pour obtenir le concours de lord Bute. Celui-ci, n'ayant jamais eu dessein de rentrer dans le ministère, repoussa promptement les idées de lord Chatham, aussitôt qu'il vit le rôle qu'on vouloit lui faire jouer.

Différens bruits s'étant ensuite répandus à ce sujet, peu après la mort de lord Chatham, il y eut plusieurs éclaircissemens entre les amis des deux partis. Lord North en parla à lord Mountstuart; ce qui donna lieu à une lettre publique, que milord Bute fit écrire par son fils, dans laquelle, entre autres choses, il déclaroit solemnellement que, depuis que le feu duc de Cumberland

avoit été appelé pour former une nouvelle administration en 1766, il n'avoit pas vu une seule fois le Roi, excepté au cercle, ou à son lever ; qu'il ne s'étoit jamais mêlé des affaires publiques, n'avoit jamais donné de conseil aux Ministres ; que, même avec la princesse de Galles, il n'avoit jamais cherché à procurer des emplois ou des charges, dès le moment où il s'étoit réduit à une vie retirée.

CHAPITRE III.

Départ de Londres pour Turin avec lord et lady Mountstuart. — Caractère de ces deux Époux.

Il ne sera pas mal à propos de faire faire au lecteur la connoissance de mes nouveaux amis. Lord Mountstuart avoit environ trente-cinq ans : il étoit de la plus belle figure ; il avoit l'air noble et fier, les manières douces et simples, et l'extérieur très-aimable. Il étoit magnifique dans sa parure, dans ses équipages et dans ses livrées ; il aimoit le faste, et ne s'amusoit pas à calculer ce qu'il lui en coûteroit pour le contenter. Sa grande naissance (car il étoit de la maison de Stuart, dont il portoit le nom) lui inspiroit le sentiment qu'il n'étoit inférieur à personne. Son rang de Pair de la Grande-Bretagne ne lui permettoit pas d'admettre volontiers des distinctions, réglées par l'usage, dans les Cours et dans la société : il étoit facile avec ceux qui ne paroissoient pas avoir dessein de lui contester aucun de ces avantages ; il étoit de plus

capable d'amitié, prêt à tout entreprendre pour obliger et servir ceux qu'il aimoit.

Milady étoit extrêmement attachée à son mari, à qui elle avoit apporté de grands biens, et dont elle avoit eu dix enfans : les trois aînés venoient à Turin, avec eux ; un fils de douze ans très-aimable, et deux jeunes demoiselles de dix à onze ans.

Le train de lord Mountstuart étoit tel qu'on peut se l'imaginer, d'après l'idée que j'ai donnée de lui. Il emmenoit un secrétaire que je lui avois recommandé, un médecin, un gouverneur de son fils, cinq femmes pour Milady, des valets-de-chambre friseurs, un intendant, etc. etc.

Je ne dois pas oublier ici qu'il avoit engagé un de ses frères à venir avec lui. M. Guillaume Stuart étoit un jeune homme de vingt-cinq ans, qui s'étoit toujours fort appliqué à étudier et à réfléchir. Il avoit des connoissances très-étendues, une érudition perfectionnée, beaucoup de goût, un jugement solide et sûr, une tranquillité d'âme sans égale, et un détachement du monde

sans exemple pour un jeune homme de son âge. Il étoit sérieux, doux, vrai, ferme, attaché à ses devoirs ; enfin, d'une constance dans ses desseins et dans sa conduite, qui, avec l'aide de ses talens, l'eussent porté aux plus grands honneurs civils dans sa patrie ; mais il embrassa l'état ecclésiastique (1) qu'il trouva plus conforme à la vie tranquille et studieuse qu'il vouloit mener.

Nous partîmes pour Douvres, où nous trouvâmes un convoi de trois vaisseaux de guerre pour nous escorter à Ostende. Milady étoit enceinte de six mois ; cette situation et ses craintes de se blesser exigeoient la plus grande attention pour elle : c'étoit par-là que je valois quelque chose. Je me chargeai de tout ; je la priai de se reposer sur moi du succès de son voyage, et j'acquis si bien sa confiance, par mes soins et mon zèle pour elle, qu'il n'y avoit plus moyen de se passer de moi. On n'entreprenoit rien, on ne faisoit rien, que je n'eusse été consulté, et que je n'eusse donné mon appro-

(1) En 1798 il étoit Evêque de S. David, et en 1800 primat d'Irlande.

bation ; j'étois le chef de l'expédition, l'oracle de la partie, un homme unique : on me devoit tout le bien-être dont on jouissoit. Quel bonheur d'avoir un tel ami ! qu'auroit-on fait sans moi ?

Arrivés à Arras, le fils de Milord fut attaqué d'une maladie assez sérieuse : il fallut nous arrêter ; notre médecin commença les fonctions de son emploi, et la maladie devant avoir son cours avant que d'en venir à une crise, elle augmenta pendant deux ou trois jours, ce qui alarma la mère à un point qui nous jeta dans la plus grande confusion. Elle examina les ordonnances, se fit rendre raison de la vertu, des effets des remèdes ; elle trouva que le médecin étoit un ignorant, qu'il falloit le renvoyer en Angleterre. Je fus chargé de son renvoi, et comme on lui avoit fait perdre un bon établissement en Ecosse, il fallut lui accorder une pension de cent louis, jusqu'à ce que l'on eût pu lui procurer un équivalent.

Il fut question de chercher un autre médecin, et la difficulté étoit de trouver le meilleur. Si nous eussions été dans la ca-

pitale, on eût demandé le médecin du Roi, rien n'étoit plus naturel. A ce défaut je m'avisai d'un moyen, qui ne pouvoit que réussir. Je courus les magasins, les boutiques; je demandai à tous quel étoit le meilleur médecin; chacun naturellement me nommoit le sien; je demandois quel étoit le plus habile après celui-là; tous me nommèrent le même : ce fut celui que j'envoyai chercher, et c'étoit en effet le meilleur médecin de la ville. En trois jours notre malade se porta mieux, et nous nous disposâmes à partir pour Paris.

CHAPITRE IV.

Singulière aventure d'un Fermier des environs d'Arras (1).

PENDANT les huit jours que nous passâmes à Arras, je faisois seul de longues promenades hors des portes; c'étoit dans le mois d'octobre. La nuit me surprit à quelque distance de la ville, et je m'égarai si bien, que tous les pas que je faisois à la hâte pour me rapprocher d'Arras, m'en éloignoient davantage : enfin, après une longue marche, je me trouvai, à huit heures du soir, près d'une ferme dans un lieu écarté. Excédé de fatigue, je frappai à la porte d'une basse-cour; un homme d'environ quarante ans, une lampe à la main, vint m'ouvrir, accompagné de deux gros chiens, dont il avoit bien de la peine à apaiser les aboiemens. Son accueil affable, et plus poli que je ne me serois attendu d'un homme de campagne, m'enhardit à lui demander un

(1) Cette aventure est un ouvrage d'imagination fait pour amuser la princesse de Carignan, dans un tems où elle avoit du chagrin et ne vouloit lire que des choses tristes.

gîte pour cette nuit ; il consentit à me le donner de la meilleure grâce du monde. Je lui dis qui j'étois. La conversation se lia avec assez d'intérêt, d'autant plus que le langage de mon hôte, son style et ses manières m'étonnoient extrêmement. Je ne pus réprimer la curiosité de le mieux connoître. Monsieur, lui dis-je, j'ai trop vu le monde, pour ne pas m'apercevoir qu'il y a quelque chose d'extraordinaire dans la situation et l'habit où je vous vois ; permettez à un étranger, qui a déjà tant de raison à s'intéresser à vous, de souhaiter de savoir quel est l'inconnu à qui il a l'obligation d'un traitement aussi favorable que celui dont vous me comblez. Ne craignez point de vous ouvrir à moi ; quand même ma qualité d'étranger ne vous mettroit pas à couvert de toute crainte de vous exposer, la réception que vous me faites doit vous assurer non-seulement de ma discrétion, mais de mon zèle à vous servir dans tout ce qui dépendra de moi.

Mon hôte, sans hésiter, me répondit : Monsieur, je n'ai jamais cru les hommes méchans ; plût au ciel que j'eusse été d'un

naturel plus méfiant! je me serois épargné bien des malheurs. Mais quand j'aurois la plus mauvaise opinion d'eux, la relation que le hasard a établie entre vous et moi en si peu de tems, est telle, qu'elle ne me laisse pas le moindre doute qu'il y ait du danger à satisfaire votre curiosité. Je suis fâché seulement de n'avoir à vous entretenir que d'un tissu d'infortunes, plus propres à vous attrister qu'à vous faire passer la soirée aussi agréablement que je l'aurois voulu; mais je cède à votre désir, et à la manière honnête dont vous me le témoignez. Le tems nécessaire pour apprêter à souper, suffira pour vous raconter mon histoire. Je ne manquai pas de lui témoigner combien j'étois sensible à un discours aussi obligeant; il me répliqua par une inclination de corps, et ayant vu que je prêtois silence, il commença en ces termes :

J'avois perdu le même jour ma fortune, ma maîtresse et mon ami; j'étois au milieu de la nuit dans le bois de Vincennes, désespéré et prêt à aller me jeter dans la Seine, lorsque je fus arrêté et conduit dans une prison obscure. Jugez si j'avois raison d'être au désespoir.

J'étois jeune et riche ; j'aimois une jeune veuve, et j'étois sur le point de l'épouser. Nous nous aimions dès notre enfance ; mais son père, ennemi de ma famille, n'avoit jamais voulu consentir à notre union, et l'avoit mariée à un vieillard, dont elle étoit veuve depuis six mois. Elle étoit déjà à Vincennes, avec un de ses parens nommé St.-Hilaire, mon intime ami ; et nos nôces devoient se faire dans une maison que j'y avois, lorsqu'un revers cruel et imprévu vint déranger tous nos projets de bonheur.

Je jouissois de cinquante mille livres de rente, placées d'une manière fort commode pour moi, mais peu solide ; je n'entendois point les affaires, et m'inquiétois fort peu de l'avenir, content de vivre tranquille dans une jolie situation près de Vincennes, où St.-Hilaire passoit la plus grande partie du tems avec moi. Il étoit dans l'armée, dépourvu de biens ; mais ma bourse lui étoit ouverte ; il y puisoit quand il vouloit ; et l'empressement que je montrois à prévenir ses désirs, ne lui laissoit pas même douter qu'il ne fût le maître de mon bien : enfin, j'avois l'air d'être plutôt son intendant que

son créancier. La veille du jour de notre mariage, je reçois avis de Paris qu'un banquier, sur qui je me reposois de la régie de mes revenus, avoit manqué; que, par l'examen de ses papiers, on trouvoit qu'il avoit fait servir long-tems mon bien au soutien de sa fortune, qui étoit abîmée avec la mienne. J'avois même signé des papiers pour lui, qui me rendoient caution de ses dettes; et l'on alloit envoyer à Vincennes faire une saisie chez moi, comme on l'avoit déjà faite dans ma maison de Paris. Nous fûmes frappés, comme d'un coup de foudre, à cette funeste nouvelle.

Il falloit cependant prendre un parti : nous résolûmes que madame de Rouvière (c'étoit le nom de mon amie) et St.-Hilaire se rendroient sur-le-champ à Paris, et se chargeroient d'une cassette contenant un très-bel assortiment de diamans, que je destinois à ma nouvelle épouse. J'y joignis quelques autres effets précieux, et je me proposois de vendre le tout secrètement, afin de me retirer avec madame de Rouvière dans le fond de la province, où elle vouloit bien partager la médiocrité de mon sort et

contribuer à l'adoucir. La nuit approchoit; je les pressai de partir, après être convenus du lieu de notre rendez-vous à Paris : malheureusement mon carrosse étoit allé en ville, pour amener le lendemain une amie de madame de Rouvière; en sorte que le tems pressant; il fut décidé qu'elle iroit à pied avec St.-Hilaire jusqu'à la barrière, où ils prendroient un fiacre. Je leur donnai un domestique pour les accompagner, et les assurai que je les suivrois dans quelques heures.

Il étoit environ minuit, lorsqu'ayant achevé de mettre de l'ordre dans mes affaires, je partis à pied, seul, pour traverser le bois. La lune, quoiqu'obscurcie de quelques nuages, donnoit assez de clarté pour me guider dans ma route, et j'étois déjà au milieu du bois, plongé dans la triste rêverie que produisoit en moi un changement aussi inopiné dans ma situation, lorsque mes oreilles furent frappées du son touchant des plaintes d'une personne souffrante. C'étoit une voix de femme, et quoiqu'il pût y avoir du danger pour un homme seul, à vouloir approfondir cette aventure,

mon âme étoit tellement absorbée par la pensée de mon infortune, qu'elle n'étoit pas susceptible de crainte, et la compassion qu'excitèrent en moi les cris perçans que j'entendois, me fit porter mes pas vers un sentier détourné, d'où cette voix paroissoit venir.

Que l'on s'imagine, s'il est possible, mon étonnement et ma douleur, quand m'étant approché d'une femme, que je vis étendue par terre, je reconnus que c'étoit madame de Rouvière, évanouie, baignée dans son sang et presqu'expirante. Je me précipitai sur elle, et je fis tous mes efforts pour étancher le sang, qui couloit d'une profonde blessure qu'elle avoit à la poitrine. Les accens douloureux que je poussai à cette vue, la firent revenir à elle, et me reconnoissant enfin, Est-ce vous, Sainval? me dit-elle, d'une voix mourante : quelle consolation pour moi, dans ce moment fatal, de pouvoir rendre les derniers soupirs dans vos bras! Rappelant ses forces, elle m'apprit que le perfide St.-Hilaire, ayant éloigné, sous quelque prétexte, le domestique qui les accompagnoit, avoit essayé de la persua-

der de renoncer à moi, en lui représentant la misère dans laquelle elle alloit tomber avec un homme privé des moyens nécessaires pour la faire vivre dans un état convenable ; qu'ayant repoussé avec indignation une proposition aussi révoltante, il avoit paru craindre les suites de sa trahison, qu'il prévoyoit bien ne pouvoir pas m'être longtems cachée ; levant alors le masque, il avoit abusé de la nuit, pour oser attenter à son honneur ; mais qu'ayant trouvé un obstacle invincible, dans l'horreur avec laquelle elle s'opposoit à son attentat, il étoit entré en fureur, l'avoit percée de son épée, et s'étoit sauvé, emportant avec lui la cassette que je lui avois confiée. Madame de Rouvière put à peine achever le récit de cet horrible assassinat, elle expira dans mes bras, en me recommandant de conserver le souvenir de notre amour. Je m'abandonnai alors au plus vif désespoir ; j'embrassai le corps de ma malheureuse amante, je l'appelois à grand cris, je voulois me tuer, mais je n'avois point d'armes sur moi ; et je voulois aller me précipiter dans la Seine, lorsque des paysans, qui passoient près de là, accoururent au bruit de mes plaintes, et

voyant une personne morte, ils furent en avertir la Justice du lieu le plus voisin. On vint, et quoique la douleur profonde dont j'étois pénétré eût dû me disculper de l'imputation d'un crime aussi atroce, on me conduisit au Châtelet, où je fus jeté dans un cachot affreux, comme un assassin.

Je fus examiné le lendemain. Le Juge, plus clairvoyant, fut touché de l'état où il me vit; mais il me fit entendre qu'il ne pouvoit m'absoudre avant un examen circonstancié des preuves. Sur les indices que j'avois donnés, on avoit poursuivi le barbare St.-Hilaire, et quelques jours après, on vint me tirer de mon cachot pour me confronter avec lui. Quoique dans les fers, aussitôt que je le vis, je m'élançai sur lui avec une fureur inconcevable à qui n'a pas été dans la situation où je me trouvois; la force avec laquelle je le fis, fut telle, que malgré les gardes, qui entreprirent de se mettre au devant de moi, je le renversai par terre, et tombant sur lui, je cherchois à me saisir de sa gorge avec mes dents, n'ayant pas mes mains libres, et je l'aurois étranglé, si on ne l'eût soustrait à ma rage. Il fut tellement

confondu par mon action et par les reproches terribles que je lui fis, qu'il ne lui fut pas possible de cacher son trouble ; d'ailleurs quelques-uns de mes effets avoient été trouvés sur lui, et ses habits étoient encore ensanglantés quand on l'avoit arrêté. Aussi subit-il, bientôt après, la peine due à son crime.

CHAPITRE V.

Suite du même sujet.

Ici Sainval s'arrêta, et reprit bientôt son récit de la manière suivante : Pour moi, je fus relâché ; mais je ne pus recouvrer ma cassette. Privé de tout, sans fortune, inconsolable de la perte de ma maîtresse, et me rappelant avec horreur que j'avois eu un ami ; dans cette situation accablante, je me ressouvins que j'étois connu du prieur des Chartreux de Paris : je fus le trouver, je lui racontai mes malheurs ; je le priai de me donner un asyle dans sa maison, et lui fis part du dessein que j'avois d'y passer le reste de mes jours. Les réflexions que j'avois eu le tems de faire dans ma prison, m'avoient convaincu que j'avois été contre l'ordre de la Providence, lorsque j'avois formé le dessein de quitter le poste où elle m'avoit placé ; et quoique le genre de vie que je voulois embrasser me parut une mort civile, je sentois trop que mes malheurs me rendoient incapable de rien entreprendre, et même de vivre plus long-tems dans la société. Je

fus donc admis à mon noviciat; et après le tems prescrit, je fis les vœux d'usage, et passai ainsi quelque tems, uniquement occupé de ma douleur, ne voyant qu'un nommé Dubois, vieux domestique et fermier de mon père, qui m'avoit élevé, à qui j'avois fait du bien, et qui venoit souvent à la Chartreuse pleurer avec moi. Au bout de deux ans je fus choisi pour succéder à un religieux, qui venoit de mourir, dans la fonction de porter tous les jours la pitance à un autre religieux, enfermé depuis dix ans dans un cachot du couvent. Il avoit eu quelques différens avec le Prieur de la maison de ce tems-là, et rebuté de la vie qu'il menoit, il avoit tenté de quitter l'Ordre, et se sauver hors du royaume; mais ayant été reconnu et ramené au couvent, il avoit été condamné à ce châtiment terrible, qu'il souffroit depuis tant d'années.

Je reçus cette commission avec moins de répugnance qu'on ne pourroit le supposer. Je ne craignois pas la présence des malheureux; au contraire, je trouvois une sorte de soulagement à pleurer avec eux; en partageant leur douleur, il sembloit que je

sentisse moins la mienne. Eh! où aurois-je pu trouver un objet plus digne de pitié que l'infortuné dont je parle ? Je le distinguai, quoiqu'à peine, à la lueur d'une foible lumière, la première fois que je fus lui porter une portion de pain, d'eau et de fromage, qu'on lui renouveloit de trois jours en trois jours. Il fut surpris de me voir ; il ignoroit encore que le religieux qui depuis long-tems lui apportoit sa subsistance, fût mort dans le court espace de tems qui s'étoit écoulé depuis sa dernière provision ; il m'en demanda des nouvelles : j'avois ordre de ne point répondre à ses questions, mais je détestois l'inhumanité d'un tel ordre, lequel, selon que je l'appris ensuite, avoit été rigoureusement obéi par mon prédécesseur. Je fus court, il est vrai, parce que je craignois d'être observé ; mais il me fut aisé d'apercevoir l'effet sensible que firent le peu de paroles que je fis, sur l'esprit de ce pauvre homme ; je me retirai avec la douce pensée d'avoir versé quelque consolation dans le cœur d'un de mes semblables. Je ne puis penser sans horreur à l'impression que fit son aspect sur moi, la première fois que j'entrai dans son cachot ; il étoit debout,

enchaîné à la muraille par une chaîne qui lui laissoit à peine la liberté de faire quelques pas. Il attendoit, avec quelque impatience, sa portion ordinaire; la mort de son pourvoyeur ayant causé quelque dérangement dans la régularité avec laquelle il étoit accoutumé de la recevoir. Voyant un visage nouveau, il me fixa d'un œil égaré : je le regardai avec un air de curiosité, mêlé de compassion, qui ne lui échappa point. Il est impossible de décrire l'effet qu'avoient fait sur lui, dix ans du jeûne le plus austère et de manque de soins. Sa maigreur extrême, sa barbe longue et sale, sa voix rauque et presque éteinte, firent une profonde sensation sur mon esprit; je pris la résolution, dès-lors, d'employer tout ce qui dépendroit de moi, pour diminuer la rigueur extrême de son sort.

Il s'aperçut de ma sensibilité, et la mit à profit : il m'engagea un jour à lui fournir de quoi écrire un mot au Ministre, pour l'informer de la cruauté avec laquelle il étoit traité; je me prêtai à son désir : je fis plus, je chargeai Dubois de la lettre; elle fut rendue fidèlement, et produisit l'effet désiré.

On chargea deux exempts de police d'aller visiter le couvent des Chartreux, déguisés en étrangers ; et quand ils seroient à un lieu indiqué, de produire un ordre du Roi d'ouvrir une petite porte qui étoit sous un escalier dérobé, et de tirer de là l'homme qu'ils y trouveroient enfermé. La chose fut exécutée avec exactitude ; le pauvre Chartreux fut conduit hors du couvent, bien soigné pendant six mois, par ordre du Ministre, qui le fit relever de ses vœux à Rome, et lui donna un bénéfice parmi les chanoines réguliers de l'Ordre des Feuillans, où il passa heureusement le reste de ses jours.

Aussitôt que l'inconnu avoit commencé à faire mention du Chartreux renfermé, j'avois témoigné une surprise qu'il avoit remarquée : il s'interrompit pour m'en demander la raison ; je lui racontai le trait que j'avois appris du duc de Choiseul, conforme à cette aventure, et rapporté à la quatrième Partie de ces Mémoires. Les circonstances se trouvèrent être les mêmes, et après quelques réflexions, analogues au sujet, il continua ainsi la suite de son histoire.

Cet événement m'avoit inspiré une aversion extrême pour la maison où je me trouvois, et je croyois m'apercevoir d'ailleurs qu'on me soupçonnoit d'avoir servi le prisonnier dans les informations données au Gouvernement. Craignant donc que l'on ne m'en punît, en me mettant à sa place, je confiai mes craintes au fidèle Dubois; il entra dans mes vues : Monsieur, me dit-il, ne restez pas plus long-tems ici; venez, retirons-nous dans le petit bien que je tiens de votre générosité; vous êtes fait à présent à la fatigue; nous le cultiverons ensemble; vous serez libre du moins; vous vivrez seul autant qu'il vous plaira; vous aurez la satisfaction de penser que vous n'êtes pas un être inutile sur la terre; reposez-vous sur moi du soin de favoriser votre fuite. En effet, quelques jours après, Dubois trouva le moyen d'apporter dans ma cellule un habit de paysan, que j'endossai; et le soir je franchis les hautes murailles de la maison, en attachant ensemble deux échelles du jardin : je trouvai, au bas du mur Dubois, qui m'attendoit dans un cabriolet, qu'il conduisoit lui-même, et le même jour nous arrivâmes à sa maison, où

vivoient avec lui une sœur âgée, et sa fille d'environ dix-sept ans, lesquelles régloient son ménage pendant qu'il faisoit valoir sa ferme.

J'avois bien sincèrement renoncé au monde, ensorte que je me livrois entièrement à l'agriculture. Je trouvai, dans l'exercice du corps et dans la tranquillité de ce nouveau genre de vie, le remède le plus efficace à l'accablement de mon esprit, sans perdre cependant le souvenir de mon amour. La sœur de Dubois mourut, et lui-même devint tellement infirme, que le soin de sa ferme tomba entièrement sur moi. Accoutumé, comme je l'avois été dès ma plus tendre jeunesse, à aimer ce bon vieillard, j'eus pour lui toutes les attentions du fils le plus affectionné; je goûtai la satisfaction de voir que je récompensois le zèle de plusieurs années, en faisant le bonheur de ses derniers jours. Une seule chose paroissoit l'inquiéter; c'étoit la destinée de sa fille unique, qu'il alloit laisser isolée et sans appui, dans un monde où l'innocence en a tant de besoin. Je pénétrai ses soucis pour elle, et lisois dans son cœur les vœux qu'il formoit, et que par respect il n'osoit me déclarer. Je

pris mon parti, et rompis le silence le premier : Mon cher Dubois, lui dis-je, un jour qu'il me communiquoit ses inquiétudes sur le sort de sa fille après sa mort, avez-vous quelque mari en vue pour Babet ? Je n'en ai qu'un, me dit-il, avec un regard mêlé de crainte et de désir, mais que je souhaite plutôt que je n'ose l'espérer ; si je pouvois la laisser entre ses mains, je mourrois content. L'amour ne parloit point à mon cœur en faveur de sa fille, mais la reconnoissance et la générosité ne me permirent pas de le laisser plus long-tems dans l'incertitude. Je vous entends, lui répondis-je en l'interrompant ; c'est moi qui serai votre gendre, si vous le voulez, après avoir été si long-tems votre fils, pourvu cependant que l'aimable Babet y consente. Elle y consentira, reprit-il avec vivacité ; j'ai entrevu avec plaisir en elle des sentimens pour vous, que votre bonté développera encore mieux ; permettez-moi de vous les faire expliquer par elle-même. Il appela aussitôt sa fille, qui reçut la nouvelle qu'il lui donna de notre résolution en rougissant et avec une timidité qui n'empêchoit pas sa joie de paroître ; et notre union suivit de près cet éclaircissement.

Je devins père de deux garçons et d'une fille; et les intérêts de père et d'époux, joints aux occupations de notre ferme, firent succéder de plus beaux jours aux tems orageux de ma jeunesse. Le souvenir de madame de Rouvière venoit souvent troubler le calme de ma vie; mais sans manquer aux sentimens que j'avois eus pour elle, je parvins peu à peu à y penser avec moins de douleur. Je pouvois me rendre la justice de ne pas lui être infidèle. J'aimois Babet, comme un honnête homme doit aimer une femme vertueuse et tendre; j'avois pour la mémoire de mon amante un sentiment vif et délicat, qui me faisoit oublier tout, excepté mes devoirs, pour me remplir de la pensée que j'avois tant aimée, qui fait encore les plus chères délices de mon cœur et de mon imagination.

CHAPITRE VI.

Suite du voyage. — Séjour à Paris. — Masque de Fer.

Mon hôte avoit à peine fini le récit de ses malheurs, que l'aimable Babet entra. Son mari nous présenta l'un à l'autre, et Babet me parut, par sa figure, ses manières et sa conversation, très-propre à faire le bonheur d'un honnête homme à la campagne. Bientôt on servit le souper; après le repas, je fus conduit dans une chambre simple et propre, où je trouvai un lit qui ne le cédoit en rien à ceux de la ville. Je m'endormis en faisant des réflexions sur l'étrange enchaînement des aventures du malheureux inconnu. Le lendemain, à la pointe du jour, après les complimens ordinaires, un bon déjeûné, beaucoup de remercîmens et d'offres de service de ma part, qui n'ont abouti à rien, je pris congé de mes hôtes, et je me rendis à Arras, où je me gardai bien de dire ce qui m'étoit arrivé, pour ne pas donner lieu à mille questions importunes.

Nous arrivâmes à Paris, où milady Mountstuart vouloit rester huit jours pour se reposer, et voir les marchandes de mode. Je l'accompagnai un jour chez la fameuse demoiselle Bertin ; j'admirai en elle jusqu'où peut aller la mémoire et le jugement d'une femme, quand il s'agit de parure. Milady fut trois heures debout, à ordonner au moins cinquante articles, pour elle et pour ses filles. Comme elle savoit très-peu le françois, elle fut obligée d'apprendre, en cette occasion, presque tous les noms des ajustemens et des couleurs dont elle avoit besoin ; pas un ne lui échappa, elle revint trente fois sur plusieurs articles, avec une précision qui me jetoit dans le plus grand étonnement; elle n'oublia rien, elle donna ses ordres sur tous les points avec une clarté, une justesse digne d'un Général, et s'épuisa tellement à ce travail, sans s'en apercevoir, que lorsqu'elle rentra au logis elle se trouva mal et s'évanouit.

Je profitai du séjour que nous faisions à Paris pour voir madame de Boufflers. Ma première visite fut chez elle ; j'y trouvai l'abbé de Bréteuil, oncle des Ambassadeurs

de ce nom, et frère de la célèbre marquise du Châtelet, l'amie et l'Uranie de Voltaire. Quand il fut sorti, madame de Boufflers me raconta un trait assez plaisant de lui sur sa parenté. Il étoit un jour en compagnie de quelques étrangers, lorsque le hasard voulut qu'un d'eux parlât des ouvrages de madame la marquise du Châtelet, dont il étoit grand admirateur; sur quoi quelqu'un lui dit, qu'il voyoit dans l'abbé de Bréteuil un frère de cette Dame. Comment, Monsieur, lui dit l'étranger tout surpris, vous êtes le frère de madame la marquise du Châtelet! vous appartenez, Monsieur, à cette femme si spirituelle, si digne de tout éloge! Oui, Monsieur, répondit l'abbé de Bréteuil, *j'ai cet esprit-là.*

Je trouvai aussi un jour chez cette Dame le baron de Bréteuil, qui revenoit alors de Naples, et étoit nommé Ambassadeur à Vienne; c'étoit dans le tems des hautes coiffures, et je lui entendis raconter, que lorsqu'il étoit en route avec sa fille, madame de Matignon, raisonnant avec elle sur l'excès des coiffures de ce tems-là, il l'avoit fort exhortée à garder une juste

mesure, et que sa fille lui avoit promis de se régler sur la duchesse de Fitzjames. Le baron de Bréteuil, qui la croyoit un exemple à suivre, avoit fort approuvé cette idée. Le moment après leur arrivée, la duchesse de Fitzjames vint faire visite à madame de Matignon avec une coiffure de deux pieds de haut. M. de Bréteuil, alarmé du modèle que s'étoit proposé sa fille, ne peut s'empêcher de faire part à madame de Fitzjames de la frayeur que lui avoit causé sa présence ; le Roi en plaisanta le lendemain avec le baron de Bréteuil, et comme la Reine portoit cette mode aussi loin que personne, Sa Majesté dit au Baron en souriant : Monsieur, les pères et les maris ne doivent point se mêler de ces affaires - là.

Pendant le peu de tems que je fus à Paris, j'eus occasion d'acquérir quelques lumières sur un sujet qui a occupé long-tems la curiosité des amateurs d'anecdotes ; c'est le *Masque de Fer*. Je rapporterai ce que j'en appris, qui m'a fourni une conjecture laquelle peut trouver place ici, sur-tout par rapport au mot du Roi à M. le duc de Choiseul, lequel détruit toutes les suppositions faites jusqu'ici sur ce sujet.

Vers l'année 1685 le duc de Mantoue, voulant s'opposer aux desseins de la France, envoya son ministre dans toutes les cours d'Italie, pour les engager à former une ligue contre leur ennemi commun : cet homme, qui étoit fort habile négociateur, réussit à persuader toutes les puissances d'Italie d'entrer dans les vues de son maître. Il ne restoit plus que le duc de Savoie, et il vint à Turin pour travailler à le détacher des intérêts de la France. Le cabinet de Versailles, instruit des menées de ce ministre, donna des instructions là-dessus au marquis d'Arcy, alors Ambassadeur de France à Turin. Celui-ci débuta par faire beaucoup de caresses et d'amitiés au ministre du duc de Mantoue ; il l'engagea dans plusieurs parties, entr'autres à une chasse, qui les mena du côté de Pignerol, ville appartenant alors à la France. Aussitôt qu'ils se trouvèrent sur les terres de France, des hommes apostés enlevèrent le ministre Mantouan, le conduisirent à Pignerol, et de là aux îles Ste.-Marguerite, où il resta sous la garde de M. St.-Marc et du major Rosarges jusqu'en 1690, qu'ils eurent ordre de l'amener à la Bastille. On ignora, pendant deux ans, le

sort du ministre de Mantoue; lorsqu'en 1687 il parut dans l'Histoire abrégée de l'Europe (1), une lettre écrite de Turin, qui rendoit compte de la manière dont il avoit disparu. Mais, comme l'ambassadeur de France avoit si bien pris toutes ses précautions, qu'il étoit presque impossible de fournir des preuves de ce fait, on trouva prudent de le nier positivement, pour ne pas indisposer contre le cabinet de Versailles tous les Souverains, dont les prérogatives et la dignité étoient comme attaquées par une violation aussi manifeste du droit des gens.

Le 19 novembre 1703, le Masque de Fer mourut à la Bastille, et fut enterré le lendemain au cimetière de St.-Paul; c'est ce que l'on apprend par le journal de *Dujonca*, lieutenant de Roi de la Bastille. Il est bon de bien peser cette circonstance avec la suivante. On a trouvé sur le registre de la paroisse de St.-Paul que, le vingtième novembre 1703, on y avoit inhumé le nommé Marchiali, âgé de quarante-cinq ans ou environ, en présence du major Rosarges et

(1) Imprimée chez Claude Jordan à Leyde, tom. III, p. 33, art. *Mantoue*.

du chirurgien de la Bastille. Or, Rosarges étoit le même qui avoit gardé le Masque de Fer depuis qu'il avoit été conduit aux îles Sainte-Marguerite. Le nom de Marchiali étant italien, augmente la présomption (1); et la comparaison du journal de *Dujonca* avec le registre de la paroisse de la Bastille ne laisse aucun doute sur l'idée que ce Marchiali ne fût le ministre du duc de Mantoue, enlevé et gardé de manière à ce qu'il ne pût jamais être connu. La cour de France avoit trop d'intérêt à ensevelir dans le plus profond silence un fait semblable, pour ne pas y avoir apporté l'attention décrite dans tous les récits relatifs au Masque de Fer; et afin d'anéantir d'un seul mot tous les systèmes imaginés jusqu'ici pour résoudre ce problème historique, je dirai que M. le duc de Choiseul m'a raconté plusieurs fois que Louis XV lui avoit dit un jour qu'il étoit instruit de la vérité de l'histoire du Masque de Fer. Le duc étoit fort curieux de pénétrer ce mystère, et

(1) Voyez Saint-Foix, *Essai sur Paris*, tom. VI édit. 1776. Le nom du Secrétaire d'Etat du Duc de Mantoue en 1685 étoit le Comte Girolamo Magni; mais, selon toute apparence, celui de Marchiali étoit un nom supposé.

s'avança autant qu'il le pouvoit, jusqu'à prier Sa Majesté de le lui dévoiler ; mais il ne voulut jamais lui dire rien de plus, sinon que, de toutes les conjectures qu'on avoit faites là-dessus, il n'y en avoit pas une de vraie. Mais quelque tems après, madame de Pompadour ayant pressé le Roi sur ce sujet, il lui dit que le Masque de Fer étoit un ministre d'un prince d'Italie ; et madame de Pompadour le dit à M. le duc de Choiseul.

Pour fortifier cette conjecture, j'ajouterai que M. l'abbé Barthelemy m'a raconté qu'étant lié avec le marquis de Castellane, Gouverneur des îles Sainte-Marguerite, il le pria de lui procurer ce que la tradition pouvoit y avoir conservé du Masque de Fer. Celui-ci lui donna à son retour un mémoire, que j'ai vu, fait par un nommé Claude Souchon, alors âgé de 79 ans, fils de Jacques Souchon, cadet de la compagnie franche de Castellane, lequel avoit été dans le secret de M. de St.-Marc relativement à ce sujet. Claude Souchon dit dans ce mémoire avoir entendu raconter souvent à son père et au sieur Favre, aumônier de

M. de St.-Marc, que le prisonnier gardé avec tant de soins et de mystère aux îles Sainte-Marguerite, et qu'il appelle le *Masque de Fer,* étoit un envoyé de l'Empire à la cour de Turin. Il rapporte l'enlèvement de ce Ministre avec presque toutes les circonstances que fait la lettre citée plus haut. Ce bas-officier confondoit un envoyé du du duc de Mantoue, prince de l'Empire, avec un envoyé de l'Empire. Il ajoute que le Ministre fut remis à M. de St.-Marc du côté de Fenestrelles; que M. de St.-Marc l'obligea, sous peine de mort, d'écrire à son secrétaire à Turin de lui apporter ses papiers. En effet, sur la foi de cette lettre, le secrétaire arriva avec les papiers, qui furent envoyés tout de suite à M. de Louvois. Souchon dit de plus, que le Masque de Fer mourut neuf ans après aux îles Sainte-Marguerite; ce qui dément plusieurs assertions de Voltaire, entr'autres l'histoire de l'assiette et du pêcheur, et que le Masque de Fer eût été conduit à la Bastille par M. de St.-Marc. Or, si Voltaire s'est si essentiellement trompé sur des circonstances qu'il assuroit tenir de si bonne part, on peut bien révoquer en doute une

grande partie de ce qu'il ajoute pour donner du merveilleux à cette célèbre anecdote.

Que l'on pèse bien les rapports de tous ces témoignages si éloignés les uns des autres en tems et lieux; la Lettre de Turin, le Mémoire de Souchon, l'aveu de Louis XV, tous authentiques, et s'accordant si bien ensemble; la conjecture que le Masque de Fer n'étoit autre que le premier ministre du duc de Mantoue, devient d'une évidence manifeste.

CHAPITRE VII.

Arrivée à Turin. — Début de lord Mountstuart. — Princesse de Carignan.

Nous partîmes de Paris après avoir fait des emplettes pour environ quarante mille liv., en habits, meubles, nippes et bijoux.

Pour calmer les frayeurs de Milady, qui craignoit de se blesser sur la route, je fis venir, de Turin à Lyon, l'accoucheur de la reine de Sardaigne, à qui l'on donna cent louis pour son voyage. Il restoit une difficulté que l'on ne savoit trop comment lever; c'étoit de traverser les Alpes sans aller en carrosse. Pour obvier à cet inconvénient, je fis faire à Lyon un lit en canapé, avec l'aide duquel on la fit transporter par des hommes jusqu'à Turin, sans aucun accident.

Après le premier début à la Cour, et avoir étalé la figure la plus agréable, soutenue par le goût le plus recherché, il fut question d'avoir un attachement selon les usages en

Italie. Cela n'étoit pas difficile à lord Mountstuart ; sa personne, son rang, tout contribuoit à rendre le choix aisé pour lui ; et les jeunes Dames de la ville et de la cour mettoient en jeu tous les charmes dont elles étoient pourvues par l'art et la nature, afin de s'assurer une conquête aussi brillante ; mais la princesse de Carignan, de la maison de Lorraine, mariée à un prince du sang royal de Savoie, parut la seule digne de son hommage.

Malheureusement pour Milord, les Ministres étrangers, depuis dix ans, ne fréquentoient plus la maison de Carignan, à cause d'une nouvelle étiquette qui y avoit été introduite ; c'étoit son prédécesseur même qui s'en étoit retiré le premier, et avoit été suivi par les autres Ministres du second ordre. Milord entreprit de lever cet obstacle ; il vouloit, premièrement, que le prince de Carignan, en faveur de sa naissance et de sa qualité, lui accordât le fauteuil comme aux Ambassadeurs ; mais cela fut impossible : l'étiquette de la Cour ne permettoit pas cette innovation. Consulté là-dessus, mon avis fut que, puisque son

grand objet étoit d'aller chez la princesse de Carignan, il ne devoit pas être arrêté par des considérations de si peu d'importance ; lui qui n'aspiroit qu'à la gloire d'être aux pieds d'une aussi aimable Princesse, pouvoit-il poliment hésiter sur la qualité de siége qu'il auroit devant elle? Cela l'ébranla, et le décida ; il fut présenté chez madame la princesse de Carignan, et dès le soir même il passa une heure dans sa loge à l'Opéra. La retraite des Ministres étrangers ayant fort déplu à la maison de Carignan, leur retour (car ils suivirent lord Mountstuart) lui fut très-agréable : le Prince et la Princesse, lui ayant cette obligation, lui firent l'accueil le plus gracieux, et lui en témoignèrent leur satisfaction.

La princesse de Carignan avoit la taille élégante, l'air noble, doux et fier, et la démarche aisée ; ses yeux étoient vifs et rians ; elle avoit le nez bien fait, la bouche jolie, le teint brun, mais uni et clair.

Pour ceux qui étoient en état de pouvoir apprécier l'esprit et le caractère de la princesse de Carignan, il n'étoit pas possible de

trouver une personne plus aimable. Elle avoit l'esprit éclairé, plein de grâces, vif, juste et solide, prompt à concevoir tout ce à quoi elle l'appliquoit ; son entretien étoit gai ou sérieux, selon l'occasion, mais toujours agréable. Elle avoit l'âme bonne, généreuse, noble, élevée, le cœur très-sensible à l'amitié ; peut-être aussi l'eût-il été à l'amour, si l'extrême délicatesse de ses sentimens ne lui eût rendu le choix d'un objet trop difficile. Cette disposition, et une certaine fierté de caractère, souvent garde de la vertu de la plupart des femmes, avoient toujours préservé le cœur de la princesse des dangers de cette passion ; mais si elle ne se livroit pas à ses attaques, elle aimoit à en faire le sujet de la conversation, et personne, mieux qu'elle, ne savoit analyser le sentiment.

La princesse de Carignan aimoit aussi à proposer dans le discours des sujets à traiter, des questions à résoudre, et j'avois la satisfaction de voir qu'elle préféroit mes solutions à celles de tout autre. Ce fut pour elle que j'écrivis l'histoire de miss Ray, afin de lui prouver qu'il se passe souvent sous

nos yeux des événemens aussi tragiques qu'il s'en trouve dans les romans ; et je la produisis pour remplir le titre des funestes effets de l'amour qu'elle avoit désiré que je traitasse. Elle voulut ensuite que je lui peignisse les effets de la coquetterie. Je rassemblai tous les traits que j'avois remarqués dans plusieurs coquettes ; je pris pour le canevas de mon histoire une jolie femme de ce tems-là ; je brodai sur le canevas tous ces traits réunis, et déguisant les noms, j'en composai un badinage, mêlé de vérité, qui se trouvoit dans ces mémoires, mais que j'ai supprimé pour des raisons qu'il est inutile d'alléguer.

CHAPITRE VIII.

Situation de Duchillou dans la maison de lord Mountstuart.

C'ÉTOIT à de semblables amusemens que la princesse de Carignan aimoit à employer les heures qu'elle donnoit à la société. Lord Mountstuart étoit celui qui y brilloit le plus; sa belle figure, son air noble, aisé, ses manières affables, prévenoient extrêmement en sa faveur : on se faisoit un plaisir de s'accommoder aux sujets qui lui plaisoient, et dont il se tiroit le mieux.

J'omets ici plusieurs faits qui pourroient amuser mes lecteurs, et que j'avois déjà écrits, mais que j'ai retranchés ensuite. Qu'il suffise de dire que mon zèle et mon amitié pour lord Mountstuart ne lui furent pas inutiles, et je dois lui rendre la justice qu'il en convint.

Cependant, dans le tems que je rendois à milord Mountstuart des services essentiels je crus m'apercevoir que Milady et lui

n'avoient plus les mêmes égards pour moi. Leur conversation devenoit froide et réservée ; bientôt Milady en vint même à ne pas m'adresser la parole, sans qu'il me fût possible d'en imaginer la cause. Milord aussi étoit moins ouvert, et ne me communiquoit plus ses dépêches. J'appris, d'un autre côté, qu'on avoit tenté de lui insinuer que je passois à Turin pour faire les affaires du Roi à cette Cour, et que j'avois été placé auprès de lui à cet effet. Cela étoit faux, et il savoit bien le contraire. Quoi qu'il en soit, il ne me fut pas difficile de voir qu'il n'étoit plus le même.

Sur ces entrefaites, le frère de lord Mountstuart, qui étoit allé faire un tour à Rome, revint à Turin : je saisis cette occasion pour le prier de faire expliquer Milord et Milady sur leur conduite à mon égard, déclarant que j'étois résolu de ne pas rester plus longtems chez eux. Milord lui dit qu'il n'avoit rien à me reprocher ; qu'au contraire, je m'étois conduit avec la plus grande attention envers sa femme : il ajouta qu'il seroit fâché que je le quittasse, et qu'il le prioit de m'engager à n'en rien faire. M. Stuart

parla à Milady; il lui fit sentir le tort qu'elle faisoit à son mari, en mettant le seul ami qu'il eût à Turin dans la nécessité de l'abandonner. Elle promit d'en agir autrement, et tint parole. Je demandai ensuite à M. Stuart quels étoient les griefs que Milady pouvoit avoir contre moi : il ne me répondit autre chose, sinon que cela étoit si frivole qu'il ne pouvoit pas en faire mention; il ne put jamais prendre sur lui de me le dire; si bien, qu'au moment où j'écris, je suis absolument dans l'ignorance là-dessus, et je n'ai jamais pu imaginer le motif d'un procédé aussi extraordinaire.

M. Stuart partit pour Londres. Après son départ, Milady redevint pour moi ce qu'elle avoit été. Alors, fatigué de l'incertitude de ma situation, je me servis du prétexte de ma santé, et je parlai d'aller prendre les eaux d'Amphion, près de Genève. Mais, dans le tems que je me préparois à partir, Milord reçut un courrier de sa Cour, qui l'obligeoit d'aller à Londres. Cela étoit difficile à mettre en exécution; son secrétaire n'étoit pas en état de prendre le soin des affaires, et il n'y avoit alors à Turin que

moi, sur qui l'on pût s'en reposer. Il me dit que le Roi, en lui accordant la permission d'aller en Angleterre pour régler ses intérêts, lui donnoit ordre de me remettre entre les mains le soin de ses affaires. Il me demanda si je voudrois bien avoir cette complaisance. Quelque peu de raison que j'eusse d'acquiescer à cette offre, la considération que j'avois pour sa famille, mon respect et mon dévoûment pour son père, me firent prendre le parti d'y consentir. D'ailleurs, je n'étois pas fâché de me retrouver encore dans une situation qui m'avoit tant plu autrefois; je me flattois que j'aurois occasion de me faire un mérite à la Cour, d'en attirer quelque nouvelle récompense, et j'acceptai.

CHAPITRE IX.

Ministère de courte durée. — Étiquette des Ambassadeurs de Saxe. — Bons mots de deux Dames. — Qu'est-ce que la Patrie ? — Départ de Turin.

Je résolus de mettre à profit le tems de l'absence de lord Mountstuart, pour me faire honneur à la Cour de Londres. Je me donnai tous les soins possibles, afin de me procurer les meilleures informations ; j'avois la confiance du comte de Perron et des Ministres étrangers à la cour de Turin ; j'avois beaucoup d'amis en ville, et beaucoup de correspondans. C'étoit en tems de guerre, et je puis dire que mes dépêches étoient souvent intéressantes. Je savois même qu'elles étoient approuvées ; mais les Ministres qui composoient le cabinet de Londres, étoient tellement occupés à soutenir leurs mesures contre le parti de l'opposition, qu'ils faisoient peu d'attention à moi ; et lorsque je sollicitai une gratification très-modique, dont j'avois besoin, je ne reçus pas même de réponse sur cet article.

Cela me dégoûta entièrement du service ; je pris le parti d'y renoncer aussitôt que lord Mountstuart seroit de retour.

Il se passa alors à la cour de Turin un événement qui donna lieu à beaucoup de raisonnemens. Comme il est unique et assez curieux, relativement au cérémonial du Corps diplomatique, je crois que l'on me saura gré de le sauver de l'oubli, en lui donnant place en ces Mémoires.

Le roi de Sardaigne marioit alors la princesse Caroline, sa fille, avec le prince Antoine de Saxe, frère de l'Electeur. Deux mois avant l'arrivée du ministre de Saxe, qui devoit faire la demande en forme, l'ambassadeur d'Espagne à la cour de Turin avoit demandé à la reine de Sardaigne, sœur du Roi son maître, la permission de solliciter un congé d'absence, ajoutant qu'il ne penseroit point à partir avant le mariage de la Princesse, qui devoit se célébrer au mois de septembre. On ignoroit alors de quel caractère seroit revêtu le ministre de Saxe, lorsqu'on apprit, quelque tems après, qu'il venoit à Turin en qualité d'Ambassadeur extraordinaire.

L'ambassadeur de France, aussitôt, parut recevoir des lettres qui l'obligeoient à se rendre à Paris pour affaires importantes, et il partit quinze jours avant l'arrivée de l'Ambassadeur électoral. L'ambassadeur d'Espagne, peu de tems après, changea d'avis, et déclara son départ pour le 10 septembre; c'est-à-dire, cinq ou six jours avant l'arrivée de l'ambassadeur de Saxe. Cela ne manqua pas de donner lieu à penser que l'étiquette faisoit partir ces deux Ministres, lesquels (étant regardés comme Ambassadeurs de famille) auroient plutôt dû revenir dans cette circonstance, s'ils eussent été absens, que partir lorsqu'ils étoient sur les lieux. On crut donc, avec raison, qu'ils étoient autorisés en cela par leurs Cours respectives, pour éviter la question de savoir, s'ils feroient, ou non, la première visite à l'ambassadeur extraordinaire de l'électeur de Saxe.

Un cas à-peu-près semblable étoit arrivé à Vienne au mariage de l'empereur Joseph avec la fille de l'électeur de Bavière. L'Empereur souhaitoit que l'ambassadeur de France fît la première visite à l'ambassa-

deur de l'Electeur; et il procura, de Versailles, un ordre à cet Ambassadeur de le faire. Mais cette visite fut accompagnée d'une protestation, que cela ne tireroit point à conséquence pour l'avenir; en sorte que l'on ne peut pas dire que la question ait été décidée relativement à la cour de France; quoique, par rapport à la cour de Vienne, le désir que l'on rendît à l'Ambassadeur électoral les mêmes honneurs qu'à ceux des têtes couronnées, étoit une preuve suffisante du rang qu'on est disposé à leur accorder.

En effet, toutes les capitulations des Empereurs en ce siècle portent, que les ambassadeurs des Electeurs auront le pas sur ceux de toutes les Républiques, sur les Princes personnellement présens qui ne sont point Rois; et de plus, que l'on rendra aux Ambassadeurs des Electeurs les mêmes honneurs en tout qu'aux Ambassadeurs des Rois. En quoi il paroît que la politique de la cour de Vienne est de relever sa propre dignité, en mettant, si elle le peut, les Electeurs ses vassaux au niveau des Rois.

Ce mariage attira beaucoup d'étrangers,

et donna lieu aux fêtes les plus brillantes, où la cour de Turin déploya cette magnificence qu'elle sait si bien montrer dans les grandes occasions. Parmi ces étrangers étoit un grand jeune homme, fluet et très-haut de stature; il excita la curiosité d'une Dame; elle demanda qui il étoit? On lui dit, que c'étoit un jeune Anglois. Quelle étoit sa profession! Il étoit destiné pour l'église. Dites plutôt pour le clocher, reprit-elle aussitôt avec vivacité. Cette saillie me rappela le mot d'une Dame à Paris qui, étant un jour dans une compagnie où se trouvoit un grand jeune homme qu'elle ne connoissoit pas, demanda qui il étoit. Apprenant que c'étoit Crébillon le fils : Comment! dit-elle, ce grand garçon-là c'est le fils de ce grand homme?

Au milieu de ces fêtes, je remarquai un François qui paroissoit s'entretenir de moi; peu après il m'aborde, et sans autre préambule me dit : Mais, Monsieur, vous êtes François? Je compris le reproche qu'il avoit dessein de me faire. Choqué de la manière impertinente dont il s'y prenoit : Et pourquoi donc, Monsieur? lui dis-je :

Parce que vous êtes né en France, dit-il. Mais, Monsieur, un agneau n'est pas un cheval pour être né dans une écurie? Il fut tellement confondu d'une réponse à laquelle il s'attendoit si peu, qu'il ne put pas proférer une parole de plus, et me quitta, peu satisfait d'avoir voulu m'embarrasser. Je répondis une autre fois bien différemment à la même question qui me fut faite, mais d'une autre manière. C'étoit à Rome, où j'avois fait connoissance avec Monseigneur de Bayanne, auditeur de Rote, prélat rempli d'esprit, de goût et de politesse. J'avois reçu de lui, en plusieurs occasions, l'accueil le plus honnête, et je sentois un empressement de me lier avec lui, qui n'étoit pas éloigné du sentiment de l'amitié. Il savoit que j'étois né en France, et que je venois de remplir les fonctions de ministre d'Angleterre à Turin; il avoit entendu souvent parler dans la société de la singularité de ces circonstances réunies en moi. En faisant tomber la conversation sur ce propos, il me semble, Monsieur, me dit-il, que vous auriez dû être des nôtres. Je ne fus pas fâché d'avoir occasion de m'expliquer là-dessus; et prenant la parole sans

hésiter : Monsieur, lui dis-je, j'ai fait ce que j'ai pu pour être François, mais il n'a pas été en mon pouvoir d'acquérir cet honneur-là, et ne pouvant appartenir à cette nation brillante, qu'avois-je de mieux à faire que de devenir Anglois ? Je suis né en France ; c'étoit le premier pas à faire, afin d'être des vôtres ; cela ne suffisoit pourtant pas pour être François. Je suis né en France ; il est vrai, mais isolé, expatrié. Issu de parens protestans, les lois du pays ne reconnoissoient pas le mariage de mes parens pour être légitime. Pouvois-je rester parmi une nation où tout m'étoit refusé, jusqu'à la légitimité de ma naissance, où les portes de la fortune m'étoient fermées, où je ne pouvois suivre aucune carrière ? L'Angleterre m'offroit naturellement un asyle ; je m'y suis jeté ; elle m'a accueilli en mère : je suis entré dans le Corps diplomatique, et j'ai été quatre fois honoré de la confiance du Gouvernement anglois, qui a récompensé mes services d'une pension. Je suis entré dans l'église, et j'ai eu un bénéfice. Que tout esprit impartial me juge : pouvois-je être François quand je l'aurois voulu ? et ne dois-je pas, à tout égard, être Anglois,

quand même je ne le voudrois pas? Monsieur de Bayanne parut fort satisfait de ma réponse, et je le fis rire ensuite de celle que j'avois faite autrefois à l'un de ses compatriotes, laquelle il approuva fort.

Enfin, après m'avoir fait languir plusieurs mois pour son retour, milord Mountstuart arriva à Turin. Je n'attendois que cela pour en partir. Nous nous revîmes sans beaucoup d'intérêt. Je l'avois prévenu par des lettres que ma santé exigeoit un changement d'air; et après lui avoir remis les papiers d'Etat, et rendu compte de ce qui s'étoit passé en son absence, je pris congé de lui, non sans quelque regret: je lui étois sincèrement attaché, je rendois justice à toutes les bonnes qualités dont il étoit doué. Quand je l'ai retrouvé à Londres, il m'a témoigné la même prédilection, et Milady m'a reçu comme voulant me faire oublier tout ce qui s'étoit passé.

CHAPITRE X.

Réflexions sur les Grands. — Chevalier Mann. — Prince de Craon. — Vicomte de C. — Marquis de Narbonne.

Si j'eusse profité des fréquentes leçons que j'avois reçues sur le danger du commerce du grand monde, il étoit tems pour moi de songer à la retraite. L'état de ma fortune, mon âge, mon goût pour l'étude, tout m'appeloit à ce genre de vie, le seul que je ne suivois point, et cependant le seul qui me convenoit le plus de préférer aux autres. Je n'étois pas encore guéri de la manie des Grands. Il faut en convenir, j'avois acquis dans leur commerce une délicatesse sur la manière de vivre, de penser, de parler même, qui me rendoit insupportable tout ce qui s'en éloignoit. J'aimois cette urbanité, ce goût, cette élégance dans les manières et le discours, qui ne se trouvent dans nulle classe d'hommes plus que chez eux. Je pris donc le parti de ne plus prendre avec eux d'engagemens d'intérêts, de ne plus compter sur leurs promesses, et de ne me dévouer

qu'à ceux dont j'avois éprouvé les bontés et l'amitié. Armé de ces précautions, je crus pouvoir sans péril non-seulement vivre dans leur tourbillon, mais peut-être encore y trouver une existence agréable. Dans cette idée, je résolus de faire un tour en Italie pour revoir les beautés et les antiquités de cette heureuse contrée, et donner le tems à certains projets de venir à maturité.

Je n'avois pas depuis long-tems éprouvé une plus grande satisfaction à quitter une ville que je le sentis cette fois à sortir de Turin. C'étoit à la fin de novembre; il faisoit un tems effroyable, et je fus obligé de passer la nuit dans une très-mauvaise auberge, à *Crescentino*. Malgré cela, je ne me suis jamais trouvé dans une assiette d'esprit plus tranquille et plus satisfaisante; je dormis dans un lit de muletier huit heures de suite, ce qui ne m'étoit pas arrivé une seule fois depuis mon séjour à Turin. Je voulois passer l'hiver à Rome; mais n'étant pas pressé d'y arriver, j'avois résolu de rester quelques jours à Bologne et à Florence, dont je désirois connoître mieux la société. J'avois des lettres pour le cardinal Buon-

compagni, légat de Bologne, qui me reçut de la manière la plus cordiale et la plus polie. Quoique Cardinal, il n'avoit pas encore quarante ans; il étoit très-bel homme, avoit beaucoup de grâces et de noblesse dans le maintien, infiniment d'esprit et de lumières. Il entama la conversation avec moi en anglois, qu'il parloit et écrivoit avec assez de facilité ; j'eus tout lieu de me féliciter de mon empressement à lui être recommandé.

J'avois quelques connoissances à Bologne, entr'autres le prince Lambertini, neveu du pape Benoît XIV, la comtesse Bianchi, née Françoise, que j'avois connue à Turin, ainsi que son mari, et que je fus bien aise de revoir. Elle appartenoit par sa mère à plusieurs personnes que j'aimois et estimois en France, ce qui contribuoit en quelque sorte à cimenter notre liaison. Elle étoit nièce de M. de Mautauban, évêque de Nancy, de madame de Clermont du Palais Royal, et petite-fille du comte de Montauban, gentilhomme de la chambre du duc d'Orléans, connu par ses distractions, qui ne le cédoient guère à celles du fameux

comte de Brancas, je m'en rappelle une, entre mille, qui mérite bien d'être rapportée. Un jour qu'il étoit au lever du Prince, le valet-de-chambre lui apportant l'habit de M. le duc d'Orléans, qu'il étoit de sa charge de présenter, M. de Montauban alors, dans un moment de distraction, passa le bras droit dans l'habit du Duc, qui étoit si puissamment gros, qu'il n'y avoit pas d'homme à qui son habit ne pût servir de surtout. M. le duc d'Orléans, qui s'aperçut de cela, fit signe au valet-de-chambre de le laisser faire; M. de Montauban, sans autre cérémonie, continua d'endosser l'habit de son maître, et de s'entretenir dans ses rêveries. Le Duc l'en tira pour lui dire d'aller dans le cercle de madame la duchesse de Chartres, porter un message de sa part : il y courut, et ne pouvoit comprendre ce qui excitoit les ris de l'assemblée, jusqu'à ce qu'enfin on lui fit remarquer qu'il avoit eu surtout l'habit du duc d'Orléans, orné de la plaque, et qui lui descendoit jusqu'aux talons. La comtesse de Bianchi avoit une cousine, aussi née Montauban, et mariée de même à Bologne à M. de Marandoni : il étoit assez singulier de voir deux Dames

Françoises de la même ville et de la même famille mariées en même tems dans la même ville d'Italie.

Je ne m'arrêtai pas long-tems à Bologne, voulant donner quelque tems à Florence avant d'aller à Rome. J'eus le plaisir de retrouver le digne et respectacle chevalier Mann jouissant d'une parfaite santé, et de la vénération de tous les habitans de cette grande ville. Il étoit, depuis près de cinquante ans, à Florence, Ministre du roi d'Angleterre, par conséquent le doyen du Corps diplomatique en Europe. Pendant un si long espace de tems, non-seulement il n'avoit jamais causé le moindre déplaisir à la ville et à la Cour, mais il y avoit à peine un seul individu qui n'eût sujet de se louer de sa bonté, de sa libéralité, de sa politesse, de sa complaisance, ou de sa charité. Sa prudence lui avoit concilié tous les cœurs; ses attentions dans la société lui avoient mérité les soins et le respect de toute la Noblesse, et son affabilité engageante lui attiroit l'amour et le dévoûment de tous ses inférieurs. J'ai vingt fois entendu les femmes et les enfans, parmi le peuple, se

le montrer au doigt les uns aux autres avec empressement, en disant : Voilà le chevalier Mann. Quand son carrosse passoit, on s'arrêtoit, comme devant celui du Souverain, pour le saluer, et attirer un de ses regards : je voyois avec un plaisir inexprimable la joie que sa présence répandoit sur tous les visages de ce bon peuple de Florence. Il étoit presque seul à faire les honneurs de la ville aux étrangers, qui ne manquoient jamais de se munir de lettres pour lui, et d'en être accueillis avec toute la politesse et la cordialité possibles. Outre les grands dîners qu'il donnoit dans toutes les occasions, sa maison étoit ouverte tous les samedis de l'année, et dans l'été le jardin étoit éclairé. L'assemblée s'y tenoit, et avoit l'air d'une fête publique. Tel étoit l'excellent homme dont j'avois le bonheur de posséder l'amitié. Il y avoit vingt ans que j'étois en commerce de lettres avec lui, et je l'avois beaucoup vu dans les différens séjours que j'avois faits à Florence. Je m'y arrêtai cette fois-ci uniquement pour lui. Nous étions souvent ensemble, et je n'ai guère connu d'homme dont la conversation eût un fond plus inépuisable ; il avoit un bon sens

exquis, une expérience consommée dans les affaires, une mémoire prodigieuse, une gaieté douce et une aménité sans égale. A mon retour de Rome à Florence, mon dessein n'étoit pas d'y rester long-tems; mais, voyant que ma compagnie lui faisoit plaisir, je remis tous les engagemens que j'avois, pour lui donner plus de tems.

Parmi les agrémens de la conversation du chevalier Mann, le nombre d'anecdotes qu'il avoit dans sa mémoire n'étoit pas le moindre. Il avoit vu l'extinction de la maison de Médicis, l'avénèment de la maison de Lorraine à Florence, et trois générations de toute la Noblesse voyageante de l'Europe; aussi ne tarissoit-il point, et j'eus tout le loisir de satisfaire ma curiosité sur tous les points, qu'il eût été difficile de trouver ailleurs que dans sa tête. Il m'apprit plusieurs traits de Gaston de Médicis, qui sûrement ne seront jamais consignés dans l'histoire. J'étois fort curieux de connoître le caractère du prince de Craon, et de plusieurs autres personnages considérables de ce tems-là; et il me les peignit si bien, qu'il me semble à présent avoir vécu avec eux.

Le prince de Craon, père du prince de Beauveau, avoit toutes les qualités qui forment un grand Seigneur. Il étoit riche, magnifique, et noble avec aisance ; il avoit l'esprit élevé, le cœur grand ; il trouvoit tout facile, parce qu'il ne voyoit jamais de difficultés, pas même où elles étoient ; il étoit toujours prêt à trancher le nœud gordien quand il ne pouvoit le démêler. Il vint à Florence, dans les dernières années de la vie de Gaston de Médicis, avec le titre de Ministre plénipotentiaire, pour être prêt à prendre possession de la Toscane au nom du duc de Lorraine, à la mort de Gaston, qui ne paroissoit pas fort éloignée. Les Grands et les Nobles s'empressoient à lui faire leur cour, et chacun lui demandoit sa nomination aux premiers emplois, lorsqu'ils viendraient à vaquer par le changement de maître. Il vouloit ménager tout le monde, et n'étoit jamais embarrassé de répondre, parce qu'il promettoit la même place à vingt personnes différentes. Quand le grand-duc Gaston mourut, et qu'il fut question de nommer aux charges, chacun des candidats lui rappeloit son zèle et les promesses qu'ils en avoient reçues. Il ne pouvoit pas les sa-

tisfaire, ayant promis la même place à plusieurs, ensorte que le plus grand nombre se plaignoit de lui ; et dans son étonnement là-dessus, il disoit au chevalier Mann : Ce sont de plaisantes gens que ces Florentins, ils prennent des politesses pour des engagemens.

Il ne venoit pas un étranger de distinction à Florence qui ne rendît visite au chevalier Mann, et ne dînât chez lui, ce qui produisoit une variété de compagnie assez amusante pour un observateur. J'y vis entre autres, un jour M. De***, ambassadeur de France à Naples, qui retournoit à Paris. Après le dîner, on apporta un beau tableau de Raphaël à vendre ; car on disoit que M. l'ambassadeur étoit un amateur, qui payoit bien les beaux morceaux. Toute la compagnie s'accorda à louer le tableau, sur-tout dans la partie du dessin, dans laquelle Raphaël a surpassé tous les autres peintres ; sur quoi M. l'ambassadeur s'exprima de cette manière : Mais, vraiment cela n'est pas mal, pas mal, je vous assure ; et puis, tirant son crayon, Cependant, je voudrois changer quelque chose au contour

de ce bras, de cette jambe, comme cela; voyez, il me semble que cela iroit mieux. Nous nous regardâmes tous en souriant, et l'on ne pouvoit assez admirer l'ignorance d'un homme du monde, qui avoit la présomption de se croire capable de corriger le dessin de Raphaël.

Je pensai avoir alors une querelle avec un certain chevalier B. qui, me trouvant un jour avec le chevalier Mann, vint au-devant de moi avec le plus grand empressement, en s'écriant : Eh ! vous voilà, mon cher Monsieur, que je suis ravi de vous voir ! A cet abord, on nous eût pris pour les meilleurs amis du monde; la vérité étoit que j'avois vu sa figure cent fois à Turin, mais je ne lui avois jamais parlé, je ne savois pas même son nom, que je fus obligé de lui demander. Il se formalisa de mon ignorance, au point de s'en fâcher, et j'eus assez de peine à lui faire entendre raison. Le marquis de Narbonne eut une saillie heureuse dans un cas semblable. Il fut rencontré un jour à Versailles par un gentilhomme qu'il se rappeloit bien d'avoir vu plusieurs fois en province, mais dont il n'avoit jamais

su le nom. Celui-ci accourant à lui : Eh ! bon jour, mon cher ami, s'écria-t-il, comment te portes-tu ? Fort bien, mon cher ami, dit le Marquis en le fixant ; comment t'appelles-tu ? Le même M. de Narbonne fit un jour à Louis XV une réponse non moins heureuse et plus hardie. On sait que le nom de sa branche de famille est *Pellet*. Le Roi lui demandoit : M. de Narbonne, qu'est-ce que c'est que *Pellet?* Sire, répondit-il, c'est comme *Capet*.

CHAPITRE XI.

Trait de D. Antonio. — La signora Maria Pizzelli. — Nouvelle proposition du duc de Northumberland.

Je n'ai jamais fréquenté d'homme avec qui l'on pût être plus long-tems tête-à-tête qu'avec le chevalier Mann, sans en être ennuyé. C'est qu'il étoit plus empressé à contribuer au plaisir de la société par la bonté du cœur, que par le brillant de l'esprit; j'ai même remarqué qu'un grand fond de bonté est une meilleure ressource contre l'ennui que les richesses de l'imagination la plus brillante. De plus, pour vivre en bonne intelligence avec les hommes, nous n'avons pas tant besoin de leur esprit que de leur indulgence. Combien de fois arrive-t-il, en effet, que l'on est fatigué d'un homme d'esprit et de savoir? au lieu que l'on n'est jamais las d'un cœur honnête et bon. La supériorité des uns se fait sentir malgré nous, et nous gêne; nous nous trouvons déplacés avec eux. Du côté du cœur, au contraire, nous croyons ne le céder à per-

sonne, nous sommes à notre aise avec les bonnes gens : or, l'ennui suit de près la gêne, et lorsqu'on en est là, on est bientôt disposé à se quitter. Je ne sais si un certain D. Antonio**, Secrétaire de l'ambassade d'Espagne à Turin, se régloit d'après ce principe ; je me ressouviens seulement que le comte d'Aguilar, son Ambassadeur, désirant fort de l'emmener à la campagne avec lui, il ne voulut jamais y aller ; et l'Ambassadeur le pressant de lui dire la raison de son refus, Parce, dit-il, que j'ennuierai votre Excellence, et votre Excellence m'ennuiera ; c'est pourquoi il vaut mieux que nous restions chacun chez nous. *Perchè seccherò vuestra Eccellenza, vuestra Eccellenza mi seccherà, e per questo è meglio ch' io stia a casa mia.*

La mauvaise saison avançoit, et je voulois passer l'hiver à Rome ; je quittai donc Florence, quoiqu'à regret, résolu d'y faire un plus long séjour à mon retour. J'étois impatient de revoir cette métropole du monde, pour laquelle, j'avois toujours eu la plus grande prédilection, et sur-tout de me trouver auprès de la signora Maria Pizzelli, qui

étoit de toutes les femmes que j'ai connues, celle pour qui j'avois toujours eu la plus sincère amitié. J'avois l'estime la plus parfaite pour la justesse de son esprit, la droiture et la franchise de son caractère ; j'admirois la supériorité de son génie, de ses talens, qui se manifestoient sans cesse d'une manière nouvelle ; mais sur-tout j'aimois en elle une douceur à toute épreuve, une sensibilité extrême pour tout ce qui intéressoit ses amis, une avidité de leur gloire, qui remplissoit toute la capacité de son cœur. Elle étoit la première qui m'avoit fait sentir combien ces qualités paroissoient aimables aux autres ; j'en avois été si vivement persuadé, que, cherchant à l'imiter, je m'étois fait un devoir de posséder ces mêmes vertus, ou, si je ne les trouvois pas toujours naturellement en moi, d'en montrer au moins les effets. Peut-être que le désir que j'avois de lui ressembler en cela, lui avoit fait découvrir en moi, une conformité de sentimens qui lui inspira la tendre amitié qu'elle m'a toujours témoignée. Celle que je lui avois vouée, ne me laissoit pas tranquille sur son sort. Son mari n'étoit pas riche, elle ne jouissoit pas de cette aisance

qui convenoit à sa situation dans la société, et à l'élévation de son âme. Je pris donc le parti d'aller à Rome, dans l'espérance que le grand nombre d'amis que j'y avois pourroient m'être utiles pour améliorer son existence. Mon premier soin, en arrivant, fut d'y travailler. J'avois des lettres pour le cardinal Zelada; je connoissois les cardinaux des Lances, de Bernis, Gerdil et Visconti; mais je ne reçus aucun secours d'eux pour seconder mes bonnes intentions. Il n'y a pas une classe d'hommes moins disposée à obliger que celle des Cardinaux à Rome, et qui soit plus occupée à employer son crédit à servir ses propres vues, sur-tout parmi ceux qui sont exclus de la Papauté; n'ayant plus rien à prétendre, ils ne ménagent plus rien, et n'ont aucun empressement à obliger.

Je menois à Rome la vie qui convenoit le plus à mon esprit et à mon cœur : le jour, livré à des recherches analogues à mon goût, ou me promenant dans les jardins retirés dont cette ville abonde plus que toute autre ville en Europe; le soir, dans un cercle d'amis réunis chez la signora Maria, et quel-

quefois dans les grandes assemblées chez le cardinal de Bernis, l'ambassadeur d'Espagne, le prince Rezzonico, sénateur de Rome, la princesse Santa-Croce, et M. de Bayanne. Je n'avois jamais été plus libre, plus tranquille et plus heureux, lorsque je reçus des lettres du duc de Northumberland et de mon ami Langlois, le même dont les conseils m'avoient retiré de ma retraite à la campagne pour aller avec lord Mountstuart à Turin. Il étoit alors chef du bureau des affaires étrangères sous lord Stormont : il m'aimoit; une connoissance de vingt ans s'étoit insensiblement convertie en amitié, et il prenoit en mon sort tout l'intérêt d'un véritable ami. Il étoit fort lié avec le duc de Northumberland; je l'avois instruit de tout ce qui s'étoit passé entre nous, de mon attachement pour le Duc, de mes services, de ses offres, et de mes refus. Il entreprit de me rappeler en Angleterre, en portant ce Seigneur à me faire du bien d'une manière plus digne de lui et de moi. Il mit plusieurs fois la conversation avec lui sur mon sujet, et trouvant qu'il regrettoit de n'avoir pas pu réussir à m'attacher pour toujours à sa personne, il lui persuada de m'écrire, pour me presser

de revenir auprès de lui. Il m'écrivit lui-même, pour me proposer, de la part du Duc, une pension viagère de dix mille livres, si je voulois venir passer avec lui le peu de jours qu'il avoit à vivre.

Cette offre étoit différente de celle qui m'avoit été faite quelques années auparavant, en ce que la pension étoit pour ma vie. Elle auroit tenté tout autre; mais je n'en fus point ébranlé. Je répondis en termes vagues à la lettre du Duc; mais j'ouvris mon cœur à mon ami. Je lui écrivis que je trouvois en moi la plus grande répugnance à entrer dans un engagement qui seroit fondé sur des principes aussi opposés que l'intérêt et l'affection; que j'étois choqué de l'idée de recevoir une compensation en argent pour les témoignages d'amitié que je devrois donner au duc de Northumberland; que ma délicatesse seroit blessée de voir évaluer mes sentimens et mes soins à à tant par an; que si le Duc eût trouvé le moyen d'exciter le moins du monde ma reconnoissance, il auroit senti que c'étoit le lien le plus fort par lequel il pouvoit m'attacher à lui; mais que je voyois bien

qu'il étoit impossible de lui faire naître cette idée, et que je ne pouvois me résoudre à accepter sa proposition.

Je n'étois point du tout surpris qu'un homme qui jouissoit d'un million de revenu, en sacrifiât la centième partie pour avoir toujours un ami auprès de lui; mais je ne pouvois prendre sur moi de vendre mes sentimens, et de mettre mes soins et mon amitié à prix. Il me sembloit, si j'eusse acquiescé à cet engagement, qu'il n'étoit pas possible que le Duc ne regardât tous les témoignages de zèle et d'affection que j'aurois pu lui montrer, comme le produit de son argent. Il n'en eût pas fallu davantage pour refroidir mon zèle et condenser la plus vive ardeur que j'aurois eue de lui prouver mon attachement. D'ailleurs, je ne me sentois plus cette souplesse d'esprit nécessaire pour subordonner ma manière d'être à la sienne; je m'étois si bien accoutumé depuis peu à vivre à ma fantaisie, que je me serois trouvé fort mal à mon aise en suivant celle d'un autre. Je refusai enfin l'offre du duc de Northumberland, quelque avantageuse qu'elle fût

à ma fortune ; je pris la ferme résolution de ne plus chercher mon bonheur qu'en moi-même, et je me félicite encore tous les jours d'avoir pris ce parti.

CHAPITRE XII.

Comtesse d'Albanie.— Comte Alfieri. — M. Gehegan.

Le duc de Grimaldi étoit alors ambassadeur d'Espagne à la cour de Rome, sa fortune avoit été des plus singulières. Il étoit cadet d'une noble famille de Gênes, et destiné pour l'église, lorsqu'il trouva moyen de se faire nommer Ministre de sa République à la cour de Madrid. Il plut au roi d'Espagne, qui crut voir en lui des talens qu'il n'avoit cependant pas; mais il savoit en montrer les apparences, et parut être le seul homme capable de faire réussir une négociation entamée alors avec la Hollande. La cour d'Espagne le demanda à la République de Gênes, et il fut envoyé Ministre d'Espagne à la Haye; de là il fut Ambassadeur à Paris, signa pour l'Espagne le traité de paix de Versailles en 1763, et à cette occasion il fut fait Duc et Grand-d'Espagne (1). Quelque tems après, le duc

(1) On avoit si peu de confiance dans la capacité du duc de Grimaldi, que la cour de Madrid avoit donné au duc de Choiseul

de Grimaldi fut nommé Ministre et Secrétaire d'Etat pour les affaires étrangères ; mais, ayant été ensuite disgracié, il fut envoyé Ambassadeur à Rome, par un effet de la douceur du roi d'Espagne, qui avoit usé de la même clémence avec le comte d'Aranda et le marquis de Squillaci, en les nommant tous deux Ambassadeurs à Paris et à Venise, après les avoir dépossédés de la charge de Secrétaire d'Etat. Mais quoiqu'il fût décoré du titre, il n'avoit pas la confiance du ministère d'Espagne, et le chevalier Azara, avec le nom d'Agent de la Cour, étoit en effet celui qui faisoit toutes les affaires, pendant que l'Ambassadeur avoit la représentation. Le duc de Grimaldi, oubliant que, tout Gênois qu'il étoit, il se trouvoit honoré de l'ambassade d'Espagne, étoit le premier à trouver étrange que j'eusse rempli les fonctions de Ministre d'Angleterre, moi qui étoit né en France, et s'étant bien mis dans la tête qu'il étoit bon Espagnol, il eût cru trahir sa prétendue patrie en faisant des politesses aux

---

des pleins-pouvoirs, à l'insu de l'ambassadeur d'Espagne, qui ignoroit lui-même que c'étoit le duc de Choiseul qui décidoit des intérêts de l'Espagne.

Anglois. Aussi ne les invitoit-il jamais à sa table, et il leur parloit à peine lorsqu'ils se trouvoient à ses assemblées qui étoient les plus brillantes de Rome.

Un jour que j'étois à l'une de ces assemblées, j'y vis la comtesse d'Albanie, que j'étois depuis long-tems fort empressé de connoître. Fille du prince de Stolberg, elle étoit depuis quelques années chanoinesse de Mons, lorsque je l'avois vue pour la première fois à Bruxelles en 1771. Les cours de France et d'Espagne, désirant de voir continuer la famille Stuart, jetèrent les yeux sur cette jeune Dame, alors âgée de dix-neuf ans, pour la donner au fils du chevalier de St.-George, si célèbre par ses prétentions au trône de la Grande-Bretagne, et par ses malheureuses expéditions. Ce mariage fut exécuté, mais ne remplit pas les vues des deux Cours, parce que le Prétendant n'eut point d'enfans. A la mort de son père, qui vivoit à Rome, où il avoit toujours été traité comme Roi, le Pape refusa de le reconnoître; ce qui le porta à se retirer avec son épouse à Florence, où il prit le titre de comte d'Albanie, et se

contenta de vivre dans la plus grande retraite.

Les cours de France et d'Espagne étoient convenues de donner une pension au comte d'Albanie, en faveur de son mariage ; mais la cour de France, voulant retenir la moitié de la pension dont jouissoit son père, il refusa d'en rien recevoir, et s'en dédommageoit en exhalant son dépit, en toutes occasions, contre la France et les François : je respecte trop les infortunes et la haute naissance de ce Prince, pour faire ici le tableau de sa vie privée, peu digne du grand rôle qu'il avoit joué dans le monde. Soit que ses malheurs eussent aigri son humeur, ou que l'inertie dans laquelle il étoit obligé de vivre, eût affaissé son esprit, il n'est que trop vrai que ces deux fâcheuses circonstances, jointes à une extrême disproportion d'âge et à tous les dégoûts qui en sont la suite, le rendoient un mari très-difficile à supporter, pour une jeune et aimable femme.

La comtesse d'Albanie étoit, par sa figure, ses manières, son esprit, son carac-

tère et son sort, la femme la plus généralement intéressante. Elle étoit de taille moyenne, mais bien prise et d'une grande blancheur; elle avoit de très-beaux yeux, les dents parfaitement belles, l'air noble et doux, un maintien simple, élégant et modeste; son esprit, cultivé par la lecture des meilleurs auteurs, y avoit puisé un discernement juste, et acquis la facilité de bien juger des hommes et des ouvrages de goût.

Le comte Alfieri, Piémontois de nation, homme de génie, grand poëte et d'une figure avantageuse, avoit vu la comtesse d'Albanie, et sentoit vivement son mérite. Doué de talens extraordinaires, d'une âme élevée, d'un esprit libre, et d'un caractère indépendant et fier, il n'avoit jamais pu s'accommoder au style uniforme et rétréci qu'on est obligé d'adopter à la cour de Turin. Il renonça pour toujours à y vivre; et afin d'en obtenir plus aisément la permission, il abandonna ses biens du Piémont à ses parens, se réservant environ trente mille livres de rente, à toucher par-tout où il seroit. Etant d'une humeur sérieuse, qui

le dégoûtoit du tumulte du grand monde ; il s'étoit livré entièrement à la société de la comtesse d'Albanie, qui menoit une vie retirée, étant fort gênée par les fantaisies de son mari. Le comte Alfieri avoit su plaire au Prince ; depuis plusieurs années il partageoit son tems entre l'étude et la compagnie de la Comtesse, dont il adoucissoit les maux par son amitié et les agrémens de son commerce. Poussée à bout par plusieurs scènes révoltantes, la comtesse d'Albanie résolut de se soustraire à la tyrannie de son mari ; le plan fut concerté avec le comte Alfieri, déjà exercé dans l'art de former des plans par l'habitude de faire des tragédies. Avant de mettre celui-ci en exécution, on obtint le consentement du Grand-Duc. On ne l'instruisit pas de toute l'étendue des desseins qu'on avoit en vue ; il ne fut question pour lors que d'avoir la permission d'entrer dans un couvent à Florence, et d'y rester sous la protection de Son Altesse Royale.

La difficulté étoit de savoir comment s'y prendre pour se tirer des mains du comte d'Albanie. Il obsédoit sans cesse sa

femme, ne la laissoit jamais sans lui ; quand il étoit obligé de la perdre de vue, il l'enfermoit à clef. A la promenade, à la messe, partout où elle avoit envie d'aller, il étoit constamment avec elle. Dans cet embarras, on eut recours à une amie de la Comtesse, qui l'aimoit et plaignoit sa destinée, et un ami de cette Dame, qui vivoit avec elle. Tous deux étoient souvent chez le comte d'Albanie, souvent des parties de promenades de la Comtesse, et les seuls propres à seconder son projet.

Madame Orlandini (c'étoit le nom de cette Dame) étoit née de parens Irlandois, de la famille du fameux duc d'Ormond. Son père avoit été Général au service de la maison d'Autriche, et l'avoit mariée au général Orlandini, cavalier Florentin, dont elle étoit veuve. Elle joignoit à une figure attrayante, les grâces de l'esprit et une bonté naturelle, qui s'annonçoit sur sa physionomie, avec un désir de plaire, qui ne manquoit jamais d'atteindre le but. M. Gehegan, gentilhomme Irlandois, lui étoit fortement attaché. Ayant quitté le service d'Angleterre, contre le gré de son

père, il étoit venu à Florence, chargé du poids du courroux paternel, et par conséquent léger d'argent. Cette circonstance rend les jeunes gens timides dans la société, et M. Gehegan en donnoit la preuve ; mais madame Orlandini, qui depuis plusieurs années tenoit dans ses chaînes M. de Barbantane, ministre de France, distingua M. Gehegan, et lui montra ces attentions obligeantes qui pénètrent un cœur sensible de la plus vive reconnoissance, et font d'autant plus d'impression qu'elles sont peu attendues. M. Gehegan, dès-lors, se livra entièrement au plaisir de faire sa cour à madame Orlandini. Il étoit jeune, très-bien fait, beau de visage, plein de vigueur, d'esprit et de corps ; il portoit sur son front l'empreinte d'une âme honnête et sensible ; sur-tout on voyoit en lui cet extérieur de douceur, qui n'exclut pas le courage, et dont le mêlange fait un effet irrésistible sur le cœur des femmes. En effet, madame Orlandini n'y résista pas ; elle sacrifia le ministre de France à M. Gehegan, qui s'attacha si bien à elle, que leur liaison devint un véritable modèle de fidélité. Pendant plusieurs années, on ne les vit jamais sé-

parés l'un de l'autre ; ils vivoient sous le même toît ; on les croyoit mariés : mais des raisons d'intérêt, du côté de madame Orlandini, empêchoient qu'ils en convinssent. Cependant, M. Gehegan fit sa paix avec son père, qui lui assura une pension suffisante à sa modération, dans la situation où il étoit.

Le jour étant pris pour l'exécution du projet, madame Orlandini vint déjeûner chez le comte d'Albanie ; après le déjeûner, elle propose d'aller au couvent des *Bianchetti* voir quelques ouvrages de religieuses, en quoi celles-ci passoient pour exceller. La comtesse d'Albanie accepte la partie, si M. le comte le veut bien ; il y consent, et l'on part tous ensemble. On arrive au couvent, où se trouvoit, comme par hasard, M. Gehegan. La comtesse descend avec madame Orlandini, et prenant les devans, elles furent bientôt au haut de l'escalier, firent vite ouvrir la porte, et la refermèrent avant que le Comte pût être monté. M. Gehegan, qui avoit donné la main aux Dames, dit, en le voyant arriver tout essoufflé : M. le Comte, ces nones

sont bien malhonnêtes, elles m'ont fermé la porte au nez, et n'ont pas voulu m'admettre avec ces Dames. Oh ! je ferai bien ouvrir moi, reprit le Comte, et il frappa assez long-tems sans qu'on lui répondît ; enfin l'Abbesse vint à la grille, lui déclarer que son épouse avoit choisi cette maison pour asyle, et qu'elle y restoit sous la protection de madame la Grande-Duchesse. Le comte d'Albanie, surpris et indigné, fut obligé de se retirer, la rage dans le cœur, d'avoir été joué de cette manière, et faisant réflexion ensuite que M. Gehegan pouvoit avoir été complice de l'évasion de la Comtesse, il s'emporta contre lui en plusieurs occasions, jura hautement d'en tirer une vengeance terrible et de le faire assommer de coups. M. Gehegan, à qui l'on rapporta ces discours, lui écrivit une lettre, dans laquelle il lui donnoit à entendre qu'il n'étoit pas homme à souffrir de pareilles menaces, et portant lui-même sa lettre chez le Comte, il lui fit dire : Qu'il venoit savoir s'il étoit vrai qu'il se fût permis un tel langage contre lui, et qu'il attendoit en bas sa réponse. Le comte d'Albanie, frappé du courage d'un homme qui

venoit braver son indignation jusque chez lui, ne jugea pas à propos de le pousser à bout, et lui fit dire par un de ses gentilshommes, que les rapports qu'on lui avoit faits étoient controuvés, et qu'il avoit une estime toute particulière pour lui.

Cependant, la comtesse d'Albanie, peu disposée à passer sa vie dans un couvent, écrivit à son beau-frère le cardinal d'Yorck; elle le mit si bien dans ses intérêts, que son Eminence lui proposa de venir à Rome vivre avec lui, et engagea le Pape à lui accorder sa protection. On craignoit que le comte d'Albanie, s'il étoit instruit de ce dessein, ne fît enlever sa femme en chemin; l'on y pourvut, en la faisant escorter par quelques hommes à cheval; ce qui valoit mieux encore, le comte Alfieri et M. Gehegan, tous deux déguisés et bien armés, prirent place sur le siége du cocher jusqu'à une certaine distance de Florence; disposés comme ils l'étoient, il eût été difficile de leur enlever la Comtesse. Elle arriva ainsi en sûreté à Rome, où elle fut accueillie avec tous les égards possibles par le Cardinal, qui lui assigna une pension, et lui donna dans sa maison un établissement

convenable à son rang. Elle écrivit aussi à la reine de France pour réclamer une pension, offerte à son mari à l'occasion de son mariage, et elle en obtint soixante mille livres par an. Le Pape lui en donnoit vingt-cinq, en sorte qu'elle jouissoit d'une aisance qui pouvoit suffire à tous ses désirs à cet égard. Pour les combler, le comte Alfieri vint s'établir à Rome; et ayant trouvé le moyen de plaire au Cardinal, comme il avoit fait à son frère, il eut la permission de fréquenter la Comtesse autant qu'il le voulut, malgré les représentations du comte d'Albanie, qui écrivit souvent au Cardinal contre ce qu'il appeloit un abus.

CHAPITRE XIII.

Duchillou revient à Florence ; dessein qu'il forme de s'y fixer. — Portrait du Grand-Duc de Toscane.

Je me trouvois si bien du nouveau genre de vie que j'avois choisi, je jouissois d'une liberté si parfaite, que je me confirmois de plus en plus dans la résolution de renoncer à tous les autres avantages pour la conserver. Afin de mieux assurer mon indépendance, je ne voulois pas même me tracer un plan, crainte d'y être assujetti. Je voyageois toujours dans un bonne chaise de poste anglaise, où j'avois un bureau portatif pour mes papiers, et nombre de livres favoris en différentes langues ; au moyen de quoi je me trouvois établi, comme dans mon cabinet, quelque part où je fusse obligé de m'arrêter. Les auteurs que je préférois, autant par goût que pour ne pas oublier les langues que j'avois pris tant de peine à apprendre, étoient, en hébreu, la Bible en grec, Plutarque, Démosthène, Longin, quelques morceaux détachés de Platon et

Xénophon; en latin, les Catilinaires de Cicéron, Tacite, César, Horace et Virgile; en françois, Racine, Télémaque, le Discours préliminaire de l'Encyclopédie par d'Alembert, l'Essai sur le Beau du Père André, les Poésies de Rousseau, de Deshoulières, la Conversation du Maréchal d'Hocquincourt avec le Père Canaye de St.-Évremont, et le Voyage de Bachaumont et La Chapelle; en anglois, quelques ouvrages de Pope, d'Addisson, de Thompson; en allemand, l'Agathon et le Diogènes de Wieland; en espagnol, Don Quichotte et la Diane de Gil-Polo; en portugais, le Camoëns; en italien, l'Arioste, le Tasse, et Pétrarque. J'ajoutois à ces ouvrages de goût le Dictionnaire historique en neuf volumes *in*-8°., les Tablettes historiques et chronologiques de Lenglet-Dufresnoy, et quelques Dictionnaires d'histoire naturelle et des sciences exactes. Je pouvois ainsi me flatter d'avoir toujours avec moi, non-seulement un fonds inépuisable de lecture amusante, mais encore tous les secours nécessaires pour éclaircir sur-le-champ les doutes qui pouvaient s'élever dans mon esprit. J'ai cru faire plaisir au lecteur de

lui mettre sous les yeux cette petite bibliothéque volante, non que j'aie la présomption de croire que l'on ne puisse faire un meilleur choix, mais parce que j'ai trouvé qu'il avoit plu assez généralement, et que plusieurs personnes avoient désiré d'en avoir la note.

Cependant j'étois sollicité par mes amis de me rendre auprès d'eux en Angleterre. Madame de Boufflers, d'un autre côté, me pressoit de venir à Chanteloup; elle s'étoit chargée, de la part du duc, de la duchesse de Choiseul et de la duchesse de Gramont, de m'y engager, et promettoit de s'y trouver. Rien n'eût été plus agréable à mes inclinations que le séjour de Chanteloup en si bonne compagnie; mais la situation des affaires m'en éloignoit. C'étoit dans le tems que la guerre d'Amérique avoit de plus aigri les esprits en Angleterre et en France: je craignois que les conversations ne se ressentissent de l'influence des querelles nationales. D'ailleurs, n'ayant pas encore tout-à-fait usé mon caractère diplomatique, je pouvois par mon sejour donner de l'ombrage au Gouvernement, et, de plus, me

faire tort dans l'esprit des Ministres Anglois; je trouvai plus prudent de remettre cette partie à une autre fois. Ayant reçu une lettre de lord Algernon-Percy, qui m'écrivoit qu'il venoit en Italie, et me prioit de le joindre, je lui donnai rendez-vous à Florence, où je passai quelque tems avec lui.

Il faut avoir fait quelque séjour en cette ville, pour être en état de bien apprécier le génie et le naturel de ses habitans. Je n'ai point trouvé de peuple qui réunisse, autant que celui-ci, les talens et l'esprit, avec la simplicité dans les manières et la bonhomie. Je l'entends sur-tout de la Noblesse, que j'ai le plus fréquentée, quoique j'aie aussi connu plusieurs maisons bourgeoises, et observé les classes inférieures avec attention. Les Florentins n'ont point de vanité nationale, comme tant d'autres en ont avec moins de fondement; ils rendent justice aux étrangers, les aiment et les accueillent avec affabilité. Les Dames y sont extrêmement aimables; elles ont cette douceur, cette bonté et cet air engageant, qui sont les qualités propres à leur sexe; elles n'ont pas les grâces des femmes Françoises, ni le main-

tien noble et simple des Angloises, ou l'air étudié et soutenu des Allemandes et des Hollandoises; elles se contentent d'avoir tout uniment l'air de ce qu'elles sont. Je n'ai vu nulle part des femmes moins déguisées, dont on devinât plus facilement le caractère par la physionomie, le geste et la démarche. Cela fait aussi qu'elle ne semblent pas être toutes jetées dans le même moule, comme les femmes des nations que je viens de nommer; en un mot, je crois que si leur éducation étoit autant soignée que celle des autres femmes, elles ne leur seroient point inférieures.

Si je n'avois pas été autant en garde que je l'étois contre l'amour-propre et la vanité, j'aurois été tenté d'avoir une haute opinion de moi, d'après la distinction flatteuse dont le grand-duc de Toscane (1) m'honoroit. Je ne me trouvois jamais en sa présence, qu'il ne me prît à part. Un soir entr'autres qu'il y avoit appartement à la Cour, à l'occasion de madame la duchesse de Parme, le Grand-Duc me fit l'honneur de m'entre-

(1) Depuis l'Empereur Léopold II.

tenir, pendant tout le tems de l'assemblée, sur les points les plus importans qui puissent intéresser un Prince; l'art de gouverner et de se concilier l'affection des peuples. Aucun Souverain ne pouvoit mieux que lui, discourir sur un sujet qui faisoit l'unique objet de son étude; aussi me parut-il avoir, autant que je pouvois en juger, les vues aussi justes que les intentions droites : les heureux effets de ses opérations, dans le gouvernement de ses États, sont une preuve indubitable de ce que j'en dis. Depuis son avénement au trône, il a fait de très-beaux chemins dans toutes les parties de la Toscane, défriché des pays incultes, desséché des marais immenses, sur-tout le *Val di chiana*, qui est à présent le terrain le mieux cultivé en Europe; il a aboli l'Inquisition dans ses États, supprimé un nombre considérable de couvens inutiles, et mis fin à l'abus de porter de l'argent à Rome pour acheter des dispenses, que ses Évêques ont droit de donner *gratis*. Il a simplifié le Gouvernement, retranché des emplois superflus, et fait de très-beaux établissemens; entr'autres il a augmenté considérablement la galerie, et fait un cabinet de physique,

d'histoire naturelle, de botanique, d'anatomie et d'astronomie, qui est en ce genre le dessein le plus vaste que je connoisse. On est étonné de voir qu'avec un revenu très-limité, pour un Prince qui a une famille nombreuse, il puisse exécuter d'aussi grandes choses. Il est vrai qu'il ne donnoit rien au faste, que l'intérieur de sa famille étoit aussi bien réglé que celui d'un particulier, et que dans l'administration publique il étoit son premier Ministre. A l'aide de cette sage conduite, il se trouvoit en état de consacrer au bien général de ses sujets ce qu'il refusoit au luxe, aux plaisirs et à la dissipation. Un des plus grands objets de la dépense du Grand-Duc étoit l'éducation de ses enfans, la mieux dirigée que j'aie pu observer chez des Princes; j'ai été dans le cas d'en juger par moi-même, ayant eu l'honneur d'approcher souvent les Archiducs, et étant intimement lié avec leurs gouverneurs. A quatorze ans, l'archiduc François (1) avoit les lumières et le jugement d'un homme fait; et, ce qui est peu commun dans l'instruction des Princes, on

(1) A présent l'Empereur François II.

inculquoit à ceux-ci la défiance d'eux-mêmes, l'affabilité; l'on avoit la plus grande attention sur-tout à leur mettre sans cesse devant les yeux, qu'ils ont par leur existence un point de réunion avec tous les hommes, et que ce haut degré de pouvoir qu'ils ont reçu du ciel, leur impose la tâche pénible de s'en servir à rendre heureux ceux qui leur seront soumis.

La police établie dans tous les États du Grand-Duc est si sûre, que je ne connois point de pays, pas même la France, où il y ait moins de désordres. On pouvoit voyager dans toute la Toscane la bourse à la main. Dans les trois voyages, et le long séjour que j'ai fait à Florence, je n'ai point entendu parler de crime capital ni d'exécution. La presse, ce juste thermomètre de la liberté publique, n'étoit ni trop gênée par la superstition ou le despotisme, ni trop livrée au libertinage de l'esprit; mais elle étoit sagement contenue dans les limites convenables à la décence, aux mœurs et aux progrès de l'esprit humain. Enfin, je trouvois tant d'avantages réunis dans Florence, par la douceur du climat, du gou-

vernement et du naturel des habitans, que malgré ma prédilection pour Paris, pour Londres, et pour les autres villes à grandes ressources, je m'y trouverois peut-être encore, si des raisons indispensables ne m'avoient obligé de la quitter.

CHAPITRE XIV.

*Paris. — Auteuil. — Comtesse de Boufflers. — Lady C***.*

Tout me rappeloit à Londres ; le désir de revoir M. de Mackenzie et son épouse, dont je pouvois me flatter d'être véritablement aimé ; le besoin d'argent et de repos, et la bienséance, qui ne me permettoit pas d'être plus long-tems éloigné de la patrie que je m'étois choisie. Cependant je ne pus me refuser au penchant que j'avois alors pour mes brillantes connoissances à Paris ; et j'arrivai dans cette capitale à la fin de Juin 1783.

Je n'eus rien de plus pressé que d'aller voir madame de Boufflers ; elle étoit à sa maison de plaisance à Auteuil, à cinq milles de Paris ; j'y fus à dessein d'y passer quelques jours. C'étoit un beau soir d'été ; elle avoit compagnie à souper, et en attendant qu'on eût servi, elle prenoit le frais avec plusieurs Dames qui devoient souper avec elle. Il y avoit entr'autres la duchesse

de Biron, la princesse d'Henin, madame de Damas, plusieurs autres Dames et Cavaliers.

D'aussi loin que madame de Boufflers m'aperçut, elle vint seule au-devant de moi, et après les premiers complimens, Savez-vous, dit-elle, que je me trouve fort embarrassée ? Lady *** est à Paris, et elle arrive en ce moment pour souper avec moi. Eh bien, Madame, qu'y-a-t-il donc en cela d'extraordinaire? Comment, reprit-elle, vous ne savez donc pas son aventure ? Elle a été surprise en flagrant délit par son mari, qui a fait un éclat scandaleux ; elle s'est sauvée en France, a pris une maison dans ce voisinage, et elle a le front de venir me demander à souper. Je ne sais comment faire, car aucune de mes amies ne veut lui parler. J'ai peine à croire, lui répondis-je, que ce que l'on vous a dit soit vrai ; ce que vous pouvez faire de mieux, selon moi, est de déclarer à vos amies que vous n'en croyez rien, et d'agir en conséquence. D'ailleurs, ajoutai-je, n'êtes-vous pas, ainsi que ces Dames, intimement liée avec madame de T***, qui est exactement dans le même cas,

supposé que celui-ci soit avéré ? Je faisois allusion à l'aventure rapportée page 11 de ce volume. Elle fut surprise de me trouver si bien informé, oubliant qu'elle-même m'avoit raconté, dix ans auparavant, l'anecdote en question. Elle suivit mon conseil ; et comme je connoissois lady ***, je m'approchai d'elle, et pendant le souper je lui aidai à faire bonne contenance.

Le lendemain, cette même madame de T***, dont je viens de faire mention, vint dîner avec madame de Boufflers, et après le dîner nous dit : Croiriez-vous bien que lady *** a eu l'impudence de passer chez moi ; je ne l'ai pas reçue, et je suis bien résolue de ne pas lui rendre sa visite. Madame de Boufflers trouva qu'elle avoit raison. Allons, Mesdames, leur dis-je, un peu plus d'indulgence pour les autres. Qui sait si cette pauvre lady *** n'est pas une victime de la calomnie, parce qu'elle est jeune et jolie ? J'ai établi pour règle de ne croire ces sortes d'inculpations, que lorsqu'elles sont justifiées par la décision d'un tribunal. Croyez-moi, faites de même, ordonnez votre carrosse, et allons boire le thé avec

lady ***. Je les persuadai ; nous y fûmes, et nous passâmes une soirée assez agréable.

Quelques jours après, étant retourné à Paris, je trouvai que tous les Anglois qui y étoient s'accordoient à dire que la fâcheuse aventure de lady *** étoit aussi bien constatée qu'elle eût pu l'être par la décision d'un tribunal compétent ; j'eus moi-même des lettres de Londres, qui ne me permettoient plus d'en douter. Je reçus quelques jours ensuite une invitation de lady ***, pour aller dîner chez elle ; mais croyant avoir porté assez loin la charité, je m'excusai le mieux possible, et je ne l'ai pas revue depuis.

J'avois connu cette Dame dans sa jeunesse. A une grande naissance et une figure très-aimable, elle joignoit de l'esprit et des talens qui, malheureusement pour elle, n'étoient pas secondés par la réflexion ; ce fut ce qui la perdit. Elle avoit une vanité qui gâta tout. Elle se crut faite pour les grandes aventures, pour jouer dans le monde un rôle extraordinaire. Elle devint sentimentale et romanesque. Je m'aperçus

de ce changement en elle ; je l'en avertis même, et je la prévins qu'elle couroit risque de devenir une héroïne de roman. Six semaines après, elle eut une intrigue, qui éloigna d'elle les femmes de sa condition ; dès-lors elle perdit toute retenue ; ses anciennes amies cessèrent de la voir. Elle chercha à s'en consoler en donnant des fêtes brillantes, en donnant souvent à dîner et à souper. Cela lui attira en effet la compagnie de quelques Dames qui n'y regardoient pas de si près. Elle eut des étrangers, des flatteurs, des parasites ; mais elle ne se sentit jamais dédommagée par-là de la perte de cette considération que donne une bonne conduite aux femmes de son rang et de sa naissance.

CHAPITRE XV.

Chanteloup. — Le duc de Choiseul. — Madame Du Barry.

Je passe sur le peu de séjour que je fis à Paris, afin de me rendre à Chanteloup, où le duc et la duchesse de Choiseul, mon ami l'abbé Barthelemy, me pressoient d'aller les voir.

Je fus reçu avec les témoignages de satisfaction et d'amitié les plus flatteurs. M. de Choiseul n'étoit plus en disgrâce, et Chanteloup étoit plus fréquenté que jamais. Ce qui contribuoit beaucoup au charme de cette société étoit une qualité dans le caractère du duc de Choiseul, dont je n'ai pas fait mention dans la quatrième partie de ces Mémoires. J'en vais parler.

Un jour que j'étois en carrosse avec la duchesse de Choiseul et l'abbé Barthelemy, cette Dame me dit : M. D***, j'ai une grâce à vous demander qu'il faut que vous m'accordiez. — Avec bien du plaisir, Madame,

si la chose est en mon pouvoir. — Si bien en votre pouvoir, repliqua-t-elle, que je n'hésite pas à exiger votre parole d'honneur que vous ferez ce que je souhaite. — Ma confiance, en vous, Madame, repris-je, ne me permet pas de vous la refuser. — Voici ce que c'est, dit-elle : vous avez beaucoup voyagé, beaucoup vu, et je crois ne pas me tromper quand j'imagine que vous connoissez bien les hommes : je suis fort curieuse de savoir ce que vous pensez de M. de Choiseul, de son caractère particulier ; je sais que vous êtes vrai, et pour mettre votre sincérité à l'aise, je vous promets, si vous le désirez, que ceci sera un secret entre nous. Je voulus m'excuser sur ce qu'il ne m'appartenoit pas de juger M. le duc de Choiseul ; mais la Duchesse insista, elle avoit ma parole, et me somma de la tenir. Hé bien, Madame, dis-je alors, puisqu'il faut vous obéir, je vais le faire. Vous n'attendez pas de moi que je donne mon opinion sur le caractère politique de M. le duc de Choiseul, c'est à l'Europe à prononcer là-dessus. Je dirai seulement ce qui me frappe le plus en lui dans la société. Quoiqu'il ait infiniment d'esprit, ce n'est pas par-

là qu'il me paroît aimable, c'est plutôt par une qualité qui se rencontre rarement avec l'esprit; enfin, pour le dire en un mot, j'aime M. Choiseul parce qu'il est un *bon homme*. Quoi ! véritablement, reprit-elle avec vivacité, trouvez-vous qu'il soit *bon homme?* Oui, dis-je, il a assez d'esprit pour soutenir l'épithète, sans craindre l'interprétation qu'on y donne ordinairement. Mon Dieu ! s'écria-t-elle, en frappant des mains, que vous me faites de plaisir ! A peine fûmes-nous rentrés qu'elle courut à l'appartement de son mari pour lui raconter notre conversation. Quand, avant le dîner, je parus au salon, il vint au devant de moi, et me serrant la main me dit tout bas : Je suis charmé que vous me trouviez un bon homme, et je vous prie de croire que je sens tout le prix de cet éloge.

En effet le duc de Choiseul avoit cette bonté naturelle, cette simplicité, qui se fait remarquer dans les actions les plus indifférentes. Il n'avoit pas la moindre rancune. Il en donna une preuve assez forte à l'égard de madame Du Barry, qui avoit été la cause de sa disgrâce.

Pendant que j'étois à Chanteloup, il fit une absence de huit ou dix jours pour aller emprunter de l'argent à Paris. M. de Calonne, alors Contrôleur-général, le servit en cela, et persuada le Roi de lui prêter quatre millions. La difficulté étoit de trouver une caution, mais madame de Choiseul la leva bientôt en offrant sa terre de Chanteloup pour hypothèque. Pendant que cette affaire s'arrangeoit, M. de Choiseul fut dîner un jour chez le prince de Beauveau, à une maison de plaisance qu'il avoit aux environs de Paris, près de Luciennes, qu'habitoit alors madame Du Barry. Après le dîner, le Prince dit au Duc : Savez-vous que madame Du Barry et moi parlons quelquefois de vous? Elle vous a toujours regretté, et m'a souvent assuré que ce n'étoit qu'à force d'importunités de la part du chancelier de Maupeou et du duc d'Aiguillon qu'elle avoit tourmenté le Roi, jusqu'à ce qu'il vous eût renvoyé. Le Duc répondit, qu'il s'en étoit bien douté, ajoutant : qu'il ne lui en avoit jamais voulu. Le Prince proposa au Duc, d'aller lui faire une visite en se promenant. De tout mon cœur, répondit son ami, d'autant plus que je ne

serai pas fâché de voir Luciennes, que l'on m'a tant loué comme un séjour unique pour le goût et les richesses ; mais faisons ainsi : on sait que madame Du Barry a toujours témoigné un grand désir de connoître lord North, et l'on dit que je lui ressemble de visage. Envoyez-lui dire que vous avez eu lord North à dîner, et que vous lui demandez la permission de le lui présenter. Il y a treize ans qu'elle ne m'a vu ; et si elle me reconnoît, ce ne sera après tout qu'une plaisanterie dont nous rirons. La visite fut sur-le-champ résolue ; on envoya prévenir madame Du Barry, qui les reçut avec beaucoup de grâce et de politesse, sans faire paroître qu'elle reconnût M. de Choiseul, l'appelant toujours My Lord, et lui faisant voir les beautés de Luciennes dans le plus grand détail. Lorsque l'on fut arrivé au boudoir, qui faisoit la dernière pièce de l'appartement, elle leur dit en riant : A présent trêve de plaisanterie, M. le Duc. Je suis très-flattée, je vous assure, de l'honneur que vous me faites en venant me voir ; asseyons-nous s'il vous plaît, et causons. Vous êtes bien bon de n'avoir pas gardé de rancune contre moi. Je n'en ai jamais eu,

dit le Duc, et vous devez vous rappeler que le matin que je quittai Versailles, vous ayant aperçue à la fenêtre, je vous saluai en baisant la main. Je le sais, reprit-elle, mais ce n'étoit pas moi. J'étois au lit alors, et ma belle-sœur qui étoit à la fenêtre, me dit : Voilà le duc de Choiseul qui part, et qui me prend pour vous en me saluant. Sur quoi je répondis : Ah! s'il vouloit seulement monter mon escalier, il ne partiroit pas. Quoi qu'il en soit, reprit le Duc, vous voyez que j'ai tenu ma parole; car vous n'aurez pas oublié que quelques jours avant mon renvoi, vous ayant rencontrée dans la galerie, je vous approchai, et vous dis : Je sais tout ce que vous tramez contre moi; vous êtes mal conseillée; vous êtes entourée de gens qui ne songent qu'à leurs intérêts et nullement aux vôtres. Ils vous feront servir d'instrument à leurs desseins; mais un jour viendra que n'ayant plus besoin de vous, ils vous abandonneront, et ce sera alors que vous me verrez venir à vous. Cela n'est que trop vrai, dit-elle : sur quoi elle raconta tout ce qu'elle avoit éprouvé d'ingratitude de la part de ceux qu'elle avoit le plus servis. Cette conversa-

tion dura trois heures : M. de Choiseul nous en rendit la plus grande partie ; mais je la passe sous silence, ne la jugeant pas assez intéressante pour la rapporter.

Tel étoit M. de Choiseul dans la société, et avec ceux qui n'avoient pas de prétentions mal fondées. M. le prince de Conti m'a raconté que dans le tems qu'il étoit Ministre de la Guerre, son fils, le comte de la Marche, lui ayant demandé la croix de St.-Louis pour un officier, M. de Choiseul l'avoit refusé, disant qu'il ne l'avoit pas encore méritée par ses services. Le comte de la Marche insista ; M. de Choiseul tint bon, et n'en voulut rien faire, quoique sur un tel objet il ne fût pas d'usage de refuser un Prince du sang. Le comte de la Marche demanda à son père ce qu'il devoit faire à cet égard : Mon fils, répondit le prince de Conti, il faut savoir si le refus de M. de Choiseul est dans les règles, en ce cas vous n'avez rien à dire ; sinon il est bon gentilhomme, et vous pouvez lui faire l'honneur de vous battre avec lui.

CHAPITRE XVI.

Lettre de Voltaire. — Mort du père du Cerceau. — L'abbé Prévôt. — Mot du duc de Nivernois.

Il se passoit souvent à Chanteloup de ces conversations variées par des anecdotes et des mots intéressans, dans lesquelles chacun mettoit plus ou moins du sien. Un jour je demandai à madame de Choiseul s'il étoit vrai que Voltaire eût écrit à M. le duc de Choiseul une lettre assez plaisante au sujet de M. Le Franc de Pompignan ? Oui, répondit-elle ; vous la verrez.

Il est bon de savoir, premièrement, que M. Le Franc de Pompignan ayant été élu de l'Académie françoise, fit, le jour de sa réception, un discours, qui avoit fort déplu aux prétendus philosophes de son tems. Ils sonnèrent le tocsin contre lui, et Voltaire fut excité par eux à les venger. M. de Pompignan avoit un frère, d'abord évêque du Puy en Velay, et ensuite archevêque de Vienne, lequel, ayant tonné contre la fausse philo-

sophie, avoit encouru l'indignation de ses sectateurs. Voltaire n'épargnoit pas les deux frères, et pendant plusieurs années ne publioit rien, qu'il ne saisît l'occasion de lancer des sarcasmes contre eux. Un troisième frère, officier dans l'armée, se trouvant à Genève dans le voisinage de Voltaire, disoit tout haut et partout, que, s'il s'avisoit de continuer ses plaisanteries contre ses frères, il lui couperoit les oreilles. Voltaire, instruit de cette menace, écrivit la lettre suivante au duc de Choiseul, alors premier Ministre.

« Monseigneur. — Je ne sais ce que » j'ai fait aux frères de Pompignan ; l'un » m'écorche les oreilles, et l'autre veut me » les couper. Protégez-moi, Monseigneur, » contre l'assassin, je me charge de l'é- » corcheur, car j'ai besoin de mes oreilles » pour entendre le bruit de votre renom- » mée, etc. »

Voltaire, parlant de la vanité de M. de Pompignan, dit, dans quelqu'un de ses poëmes :

César n'a point de tombe où sa cendre repose,
Et l'ami Pompignan croit être quelque chose.

Puisqu'il est question de gens de lettres, dit l'abbé Barthelemi, je sais une anecdote du célèbre abbé Prévôt, qui est fort peu connue, et mérite de l'être. Soupant un soir avec quelques amis, il avança un paradoxe, qui fut relevé aussitôt, avec des marques d'indignation. Il insiste à défendre sa thèse, et ses amis à la combattre. Il soutenoit que, si chacun vouloit se rendre justice, il y avoit peu d'hommes qui à toute rigueur n'eussent mérité d'être pendus. Mais, lui disoit-on, à commencer par vous-même, qu'avez-vous fait qui pût vous attirer une telle punition? Nous nous connoissons tous dès l'enfance, et quoiqu'il soit vrai que vous ayez toujours été un étourdi, et même un peu libertin, cependant aucun de nous ne peut se rappeler un trait de vous qui mérite la mort. C'est que vous ne savez pas tout, répliqua-t-il. Tenez, j'ai confiance en vous, et l'aveu que je vais faire entre nous, ne peut tirer à conséquence. Que direz-vous, si je vous avoue ici que j'ai tué mon père? Bon! s'écria l'un de la compagnie, tout le monde sait que votre père est mort d'une chute dans un escalier. Cela est vrai, continua-t-il, mais ce fut moi qui le poussai: voici le fait.

J'aimois une Demoiselle, fille d'un voisin dont la maison joignoit la nôtre, et je désirois l'épouser. Non-seulement mon père refusa son consentement, mais il me défendit absolument de la voir. Je ne tins aucun compte de cette défense. Comme le père de ma belle ne me permettoit pas l'entrée de sa maison, nous avions trouvé le moyen de nous voir en nous communiquant par les toits, et je l'introduisois dans notre grenier. Mon père s'en aperçut, et nous surprit ensemble. Quoique bon, il étoit violent dans sa colère; il accabla d'injures et moi et cette pauvre fille, il alloit même vers elle pour la maltraiter, lorsque je me mis au devant de lui, et dans mes efforts pour l'empêcher de s'approcher, je le poussois vers l'escalier. Près du bord, le pied lui manqua, il tomba à la renverse, perdit connoissance, s'étant blessé dangereusement à la tête. Je le relevai, j'appelai du secours, nous le mîmes dans son lit; et revenu à lui, il fut témoin de ma douleur et des soins que je pris de lui. Je ne cessai d'être au chevet de son lit pendant le tems qu'il survécut à cet accident. Son extrême bonté pour moi le porta à cacher à ses amis la véritable cause de sa mort,

et ne fit par-là qu'augmenter mon chagrin et mes remords.

Cet homme, qui s'accusoit d'avoir mérité d'être pendu, finit lui-même par une mort plus affreuse. Se promenant dans le bois de Boulogne, une attaque d'apoplexie l'étendit comme mort au pied d'un arbre. Des paysans, qui le trouvèrent en cet état, le portèrent chez un chirurgien, qui fit appeler la justice. On le crut mort, et le chirurgien eut ordre de procéder à l'ouverture du corps. Au premier coup de bistouri, le malheureux, qui n'étoit pas mort, fit un cri effroyable; mais le coup mortel étoit porté, il ne rouvrit les yeux que pour voir la manière horrible dont la vie lui étoit arrachée.

J'ai connu un homme de lettres, dit quelqu'un de la compagnie, qui éprouva une mort aussi funeste, quoique moins cruelle; c'étoit le célèbre jésuite, le père du Cerceau. Il étoit précepteur du prince de Conti (mort en 1776). Il l'accompagnoit à Véret, château du duc d'Aiguillon, près de Tours, où la Princesse sa mère alloit souvent passer une partie de l'été. Le jeune Prince avoit

alors 13 à 14 ans, et montrant beaucoup d'inclination pour la chasse, il avoit enfin obtenu qu'il auroit un fusil, avec lequel il se préparoit au coup d'essai qu'il devoit faire le lendemain. Ce fusil étoit chargé à balles, et il le tenoit en main, lorsque malheureusement, en le tournant et le retournant, le coup vint à partir, et tua roide mort le père du Cerceau, qui étoit vis-à-vis de lui. Le jeune Prince fut tellement épouvanté de cet accident, qu'il couroit partout le château en disant à grands cris : J'ai tué le père du Cerceau! j'ai tué le père du Cerceau! et il entra dans le salon où étoit la compagnie, répétant sans cesse, du ton le plus douloureux, ce peu de mots, sans que l'on pût en tirer autre chose pendant quelque tems.

L'usage à Chanteloup, après la conversation ou la promenade, étoit de se retirer pour quelques heures chacun dans son appartement; c'étoit ce que l'on appeloit l'avant-soirée. On la passoit chez soi, ou à faire des visites dans le château, lorsque la compagnie étoit nombreuse. Le duc de Choiseul alloit chez sa sœur la duchesse de

Gramont, avec quelques-uns de leurs plus intimes amis ; l'abbé Barthelemy chez la duchesse de Choiseul, et ainsi du reste. On suivoit en cela l'usage de Paris, qui étoit de passer les soirées chez quelque ami jusqu'à l'heure du souper. J'ai connu des hommes qui en avoient tellement pris l'habitude, qu'ils eussent été malheureux de n'avoir pas eu une maison où ils pouvoient aller causer régulièrement tous les soirs. On a conservé un mot assez naïf du duc de Nivernois à ce sujet. Ce seigneur étoit intimement lié avec la comtesse de Rochefort, et ne manquoit jamais d'aller la voir tous les soirs. Comme elle étoit veuve et lui veuf, un de ses amis lui observa, qu'il lui seroit plus commode d'epouser cette Dame. J'y ai souvent pensé, dit-il, mais une chose m'arrête ; en ce cas-là, où pourrois-je alors passer mes soirées ?

CHAPITRE XVII.

Maladie de madame de Choiseul. — Suites extraordinaires qu'elle eut.

Rien ne paroissoit manquer à Chanteloup pour le rendre le séjour le plus agréable. La compagnie y étoit excellente et nombreuse. Il y avoit alors la duchesse de Gramont, le maréchal de Stainville, la comtesse de Choiseul sa fille; la princesse Josephe de Monaco, son autre fille, et leurs maris; madame d'Usson, madame de Chauvelin, madame de Simiane, le duc de Guines, le duc du Châtelet, le duc de Liancourt, etc. L'aisance et la liberté y entretenoient la bonne humeur et le contentement; on s'y trouvoit si bien qu'un gentilhomme des environs, fort aimé de monsieur et madame de Choiseul (M. du Buc) y étant tombé malade, fit une réponse à son domestique qui les enchanta. Ce domestique, très-attaché à son maître, effrayé des symptômes de son mal, en craignant la longueur et les suites, le pressoit de se faire transporter à sa maison pendant qu'il en étoit encore

tems. Comment ! répondit le malade, bien loin de songer à m'en aller d'ici, je m'y ferois apporter, si j'étois malade chez moi. Ceci fut dit à madame de Choiseul, et l'on peut juger si le malade fut bien soigné.

Mais un accident inattendu vint troubler ce bonheur. La duchesse de Choiseul tomba sérieusement malade, et ce fut alors que j'eus lieu d'observer combien on étoit dévoué à ses amis en France. Tant que la Duchesse se porta mal, toute la compagnie resta dans le château, quoique tous ne pussent pas la voir; quand elle commença à être mieux, tous partirent pour Paris, où la Duchesse devoit se rendre huit jours après. Il n'étoit resté que le duc de Choiseul, le maréchal de Stainville, ses filles et ses gendres, l'abbé Barthelemy et moi. La Duchesse eut une rechute; le Duc envoya un courrier à Paris, avec une lettre pour la duchesse de Gramont sa sœur, lui recommandant de lui amener le médecin Barthèz. Cette lettre trouva la duchesse de Gramont soupant en ville avec les amis du duc de Choiseul; elle la communiqua à la compagnie. Aussitôt tous, sans aller chez eux,

envoyent ordre à leurs domestiques de les suivre, et partant en poste de la maison où ils soupoient, accoururent à Chanteloup ; et le château, en vingt-quatre heures, fut rempli jusqu'au toit. Plusieurs d'entr'eux furent quinze jours sans voir la malade, mais ils se croyoient obligés d'être là pour en savoir des nouvelles dix fois par jour.

Ce fut alors que j'eus occasion de connoître combien M. de Choiseul étoit attaché à son épouse ; il ne quittoit sa chambre que pour paroître un moment dans le salon, afin de donner de ses nouvelles à la compagnie : quoiqu'elle fût entourée de femmes, elle n'avoit pas de meilleure garde-malade que lui.

Enfin, madame de Choiseul se trouva en état d'être transportée à Paris, où elle fut accompagnée par son mari, sa belle-sœur et son médecin ; mais peu après être arrivée, elle retomba malade, fut dans la situation la plus critique et la plus étonnante ; elle empira au point, qu'après l'avoir bien examinée, les médecins ne lui trouvant plus ni pouls, ni haleine, la jugèrent morte.

Prête à être enterrée toute vivante, elle entendoit tout ce qui se disoit autour d'elle, sans pouvoir donner le moindre signe de vie. Cependant on avoit arraché M. de Choiseul de sa chambre, et les médecins étoient venus, quelque tems après, lui annoncer qu'elle n'existoit plus ; on se prépara à lui rendre les derniers devoirs. On ne peut imaginer quelle étoit l'affliction de son mari. Il n'avoit jamais auparavant éprouvé la crainte de la perdre ; et ceux qui ne le quittèrent point pendant tout ce tems-là, m'ont assuré n'avoir jamais vu d'attention aussi suivie, et de douleur aussi profonde que celles qu'il montra alors. Au moment où ses amis l'entouroient et cherchoient à calmer son désespoir, il sortit avec précipitation de son appartement, s'écriant qu'il vouloit voir sa femme une dernière fois ; et en entrant dans sa chambre, il se jeta sur son corps, répétant à cris redoublés : Ma femme, ma chère femme ! Madame de Choiseul m'a raconté elle-même que ces cris perçans l'avoient rappelée à la vie ; elle étoit dans une profonde léthargie, ou plutôt catalepsie. Elle n'avoit aucun sentiment de rien. Cette voix fut plus efficace que tous les

moyens employés quelques heures avant pour juger si elle avoit encore des restes de vie; et afin de l'exprimer dans les propres termes dont elle se servit, en me faisant ce récit, « La voix seule de cet homme que » vous savez que j'adore pouvoit me faire » reprendre mes sens. » Elle revint tout-à-coup à elle, et se trouva assez de force pour se soulever et jeter ses bras autour du cou du Duc, en s'écriant : Ah ! mon cher mari ! Les amis accoururent aussitôt autour de son lit; les médecins furent appelés : elle se remit de jour en jour, et peu-à-peu se rétablit entièrement. Il falloit lui entendre raconter cette scène, animée comme elle l'étoit toujours de son amour extrême pour le duc de Choiseul, afin d'en comprendre tout l'effet.

J'ai connu une jeune Dame en Angleterre qui se trouva une fois dans la même situation; c'étoit lady Besborough, sœur de la duchesse de Devonshire. Vers l'année 1790, elle tomba malade et dans un paroxisme semblable à celui que j'ai rapporté, ses médecins, le chevalier Pepys et le docteur Warrin la crurent morte. Ils firent les

tentatives usitées en pareil cas ; mais voyant que tout étoit inutile, ils décidèrent qu'elle n'étoit plus ; sur quoi le chevalier Pepys, homme très-moral, ne put s'empêcher de faire un soliloque, en commençant ainsi : « Voilà donc la vanité des grandeurs de ce » monde ! cette jeune personne, à la fleur » de son âge, dans un rang élevé, belle, » chérie de tous »..... Ici il fut interrompu brusquement par son collègue, qui lui dit : « Il est bien tems de prêcher à présent : eh » bien ! elle est morte ; allons voir ceux qui » ne le sont pas. » Lady Besborough étoit précisément dans l'état où j'ai décrit madame de Choiseul. Elle entendoit tout ce qui se disoit autour d'elle, et le contraste du langage des deux médecins la frappa dans un sens si ridicule, que malgré le danger où elle étoit, elle se sentoit intérieurement une envie de rire qu'elle ne pouvoit manifester. Quelques heures après il survint une crise qui la sauva, et elle vit encore. Je tiens ces circonstances d'une de ses amies à qui elle les a racontées.

CHAPITRE XVIII.

Séjour à Tours et à Paris.

QUAND le duc et la duchesse de Choiseul partirent pour Paris, j'allai à Tours y passer l'hiver. Cette ville est à 15 milles de Chanteloup, dans une situation charmante. J'y trouvai une société excellente ; il y régnoit un ton aisé, une gaieté douce et piquante, beaucoup d'esprit et d'aménité. Ces qualités entrent dans le caractère des habitans de Tours, qui tiennent probablement ces avantages de la bonté de leur climat, et de la fertilité de leur province, justement appelée le jardin de la France. Aussi le Tasse a-t-il très-bien défini la Touraine et ses habitans par ces deux vers heureux :

La terra molle, lieta, e dilettosa,
Simili a sè gli abitator produce.

En effet, l'abondance de toutes les productions de la terre, l'excellence de ses fruits, ses richesses en blés, vins, bétail de toute espèce, en gibier, en volaille, y entretiennent un air de prospérité qui

inspire, sans doute, aux habitans cet enjouement naturel que l'on voit rayonner sur toutes les physionomies. Pour appuyer ceci, je dirai seulement qu'ayant voulu connoître avec précision ce qu'il en coûtoit pour vivre à Tours, je donnai à dîner à deux amis, et je calculai, à quelques sous près, la dépense. Nous eûmes la soupe et le bouilli, une entrée de perdrix aux choux, un lièvre et une poularde rôtis, avec entremêts de légumes, un dessert copieux des meilleurs fruits de l'Europe, deux bouteilles d'un très-bon vin du pays, et le tout coûtoit six livres de France, ou cinq schellings d'Angleterre. Vingt ans se sont écoulés depuis, et malgré les malheurs de la révolution, je suis informé que tout y subsiste dans le même état, parce que cette province étant au centre de la France, n'a pas subi les revers et les calamités qui ont désolé les provinces frontières. J'ajouterai que j'avois un appartement de sept chambres de plain-pied, proprement meublé, deux chambres de domestiques, et une cuisine, à vingt-cinq louis pour six mois: quoique le tems fût froid cet hiver-là, il ne m'en coûta que cinq louis pour le chauffage.

A mon retour en Angleterre, je m'arrêtai six semaines à Paris, où je passois mon tems dans les sociétés de M. et madame de Choiseul, de mesdames de Boufflers, et dans les maisons La Reynière et de la Borde. Le duc de Choiseul vivoit à Paris avec la même magnificence qu'à Chanteloup; il dînoit tous les jours chez lui; un petit nombre de personnes avoit une invitation générale, et j'avois l'avantage d'être compris dans ce nombre. Il y avoit constamment une table servie à douze couverts: il se trouvoit souvent que l'on se mettoit à table cinq ou six, et qu'à la fin du dîner il y avoit douze ou quinze convives, sans que cela dérangeât en rien le maître ou la maîtresse de la maison. Celui qui venoit plus tard prenoit place sans façon, vînt-il au dessert, on ne faisoit pas reservir un plat, parce que l'on supposoit que ceux qui arrivoient ainsi ne dînoient pas et se réservoient pour le souper.

Le soir étoit différent, tous les amis étoient censés invités; l'heure du souper étoit à dix heures; mais on venoit, et chacun arrangeoit sa partie de cartes, de tric-

trac, de billard, comme il vouloit. Au quart avant dix heures, le maître-d'hôtel, M. Le Sueur, traversoit les appartemens; il jugeoit d'un coup-d'œil combien pourroient rester, et il faisoit servir, un quart-d'heure après, cinquante, soixante, quatre-vingt couverts. La plus grande table étoit de quarante; et s'il n'avoit pas toujours deviné juste, on avoit bientôt mis une petite table. Ces soupers n'étoient pas cependant tous les jours; on en exceptoit le vendredi et le dimanche. Le Duc et la Duchesse soupoient le vendredi chez la marquise du Deffant, et le dimanche chez l'un ou l'autre de leurs amis.

Depuis la mort de M. le prince de Conti, madame de Boufflers donnoit plus rarement à manger. Je la voyois souvent, surtout à Auteuil, dont elle avoit fait un séjour très-agréable, et où elle recevoit volontiers compagnie. Les maisons La Reynière et La Borde étoient ouvertes à tous ceux qui y étoient présentés. M. de la Reynière avoit meublé la sienne avec un goût et une richesse sans égal à Paris : sa femme, née Jarente, étoit infatuée de la noblesse, à

laquelle elle tenoit un peu par sa naissance ; et comme femme de financier ne pouvant être admise à la Cour, elle cherchoit à s'en dédommager en attirant chez elle les hommes et les femmes du plus haut parage, à quoi elle réussissoit à l'aide de fêtes bien entendues, d'une chère exquise, et de soupers splendides. M. de la Borde y mettoit plus de bonhomie ; sa maison étoit aussi bien montée, et sa table peut-être plus somptueuse qu'aucune autre ; mais il n'avoit pas l'air d'y prendre garde. Il vous invitoit sans façon, vous recevoit affectueusement, vous constituoit le maître, l'ami de la maison. Il étoit franc, bon, généreux, hospitalier, et très-obligeant. Son épouse, madame de la Borde, étoit une excellente femme, pleine de vertus et de raison. Les Dames de la première qualité venoient dîner chez elle, et lui faisoient mille caresses dont elle n'étoit pas la dupe, et qu'elle recevoit avec respect et circonspection. Elle voyoit très-bien que toutes ces avances tendoient à emprunter de l'argent. Son mari prêtoit assez volontiers, jusqu'à ce qu'il s'aperçut qu'il étoit nécessaire d'y mettre un peu de réserve, et madame de

la Borde avoit si bien jugé des motifs qui animoient ces Dames, que toujours leur éloignement de cette maison succédoit aux refus.

Je partageai le peu de tems que je restai à Paris entre ces maisons et les gens de lettres, et au commencement de mai, je partis pour Londres.

CHAPITRE XIX.

Retour en Angleterre. — Le duc de Northumberland. — Lord Bute.

Je retrouvai M. de Mackenzie, et lady Betty Mackenzie, toujours les mêmes pour moi, et je me dévouai entièrement à eux. Je voyois aussi le duc de Northumberland, qui me pressoit de nouveau d'accepter les offres qu'il m'avoit faites tant de fois, de prendre un appartement chez lui; mais j'étois décidé à n'en rien faire. Je répondis à ses offres d'une manière vague et polie, et je n'acceptai pas. Je continuai cependant à cultiver sa connoissance, n'écoutant en cela qu'une inclination naturelle qui m'attiroit vers lui; et pour ne plus revenir sur ce sujet, je dirai en peu de mots que pendant les deux années qu'il vécut après mon retour, il ne voyoit personne plus souvent et plus volontiers que moi : je passai même un été à son château d'Alnwick avec lui, et dans la maladie dont il mourut, je fus le seul qu'il vit constamment. Quelques jours avant de mourir, il dit à son fils :

« Mon fils, il me semble que nous aurions dû faire quelque chose pour M. D***. » Son fils en convint, et il n'en fut plus question.

Une des premières visites que je fis à mon arrivée, fut celle de lord Bute. Il avoit bâti, pendant mon absence, une belle maison sur le bord de la mer, en Hampshire; il m'invita à y passer l'été avec lui, me prévenant que nous serions seuls. Je me rendis d'autant plus volontiers à cette invitation, que son frère, M. de Mackenzie, alloit pour quelque tems sur ses terres en Ecosse avec son épouse, et qu'ils n'avoient pas besoin de moi.

Je n'ai pas connu d'homme avec qui l'on pût être si long-tems tête-à-tête sans s'ennuyer qu'avec lord Bute. Ses connoissances étoient tellement multipliées, et sa conversation par conséquent si variée, que l'on croyoit être en compagnie de plusieurs, avec l'avantage d'être assuré d'une humeur toujours égale dans un homme dont la politesse, les attentions et la bonté ne se démentoient jamais envers ceux qui vivoient

avec lui. On se rencontroit à déjeûner, on se quittoit pour une demi-heure ; nous faisions, tout en causant, de longues promenades en carrosse ou à pied. Nous dînions de bonne heure, et le reste du tems se passoit dans la bibliothèque, à causer, à lire, ou à écrire. S'il étoit las de causer, il prenoit sans façon un livre ; je faisois la même chose de mon côté si la fantaisie m'en prenoit le premier. C'étoit chose entendue, et son plus grand soin étoit d'écarter la gêne que pouvoient faire naître son âge et son rang.

L'étude favorite de lord Bute étoit la botanique ; il excelloit tellement dans cette science, que les plus grands maîtres en Europe le consultoient et recherchoient sa correspondance. Il avoit écrit sur ce sujet un ouvrage en 9 vol. *in*-4°. qu'il fit imprimer à grands frais. Il l'avoit composé pour la reine d'Angleterre, et ne voulut jamais le publier, tant il étoit éloigné de tirer vanité de ses lumières. Il en fit tirer 16 exemplaires, dont il m'en donna un.

Ce fut dans cette retraite en Hampshire que lord Bute s'ouvrit à moi plus que

jamais, et me fit part de tout ce qu'il avoit connu des affaires du royaume pendant près de quarante ans, c'est-à-dire, depuis sa faveur avec le prince de Galles, père du Roi, jusqu'à ce moment-là. Il avoit eu la précaution d'exiger de moi la promesse que je ne prendrois point de note de ce qu'il me disoit, et je tenois si bien ma parole, que je m'étudiois même à oublier ce qu'il m'avoit dit en confidence, en sorte qu'il me seroit difficile à présent de me le rappeler. J'ai déjà dit qu'il n'avoit accepté la place de premier Ministre que pour accélérer le grand ouvrage de la paix que le Roi vouloit donner à l'Europe, et qu'aussitôt qu'elle fut signée il résigna. M. Adolphus (historien d'ailleurs estimable), a été très-mal informé sur le caractère de lord Bute, et sur les motifs de sa retraite. Ce ne fut point du tout parce qu'il craignoit de n'être pas assez bien soutenu dans ses mesures; car il avoit, quand il quitta, la plus grande majorité qu'ait jamais eue un premier Ministre dans le parlement; ni parce qu'il se croyoit négligé par son Souverain, qui lui donna constamment des preuves de son estime et de son affection pendant trente ans après qu'il eut quitté sa

place. Il résigna, parce qu'il étoit dégoûté du tracas des affaires, indigné de la manière d'agir de ceux qui aspiroient à obtenir des grâces, de la bassesse des uns, de la duplicité des autres. Il m'en cita plusieurs exemples; j'en rapporterai un seul trait.

Un grand Seigneur, de ceux qui soutenoient son administration, le pria de lui permettre de lui amener en particulier un membre du parlement qui lui étoit fort utile dans sa province, pour appuyer ses intérêts; lord Bute y consentit. Dans cette entrevue, ce Seigneur s'étendit sur la capacité de celui qu'il lui présentoit, ajoutant qu'il pouvoit rendre de grands services à l'État, s'il avoit un emploi désigné important et lucratif; et après bien des éloges, sur un signe convenu, le protégé se retira. Lorsqu'ils furent seuls, le grand Seigneur dit à lord Bute : Je lui ai tenu ma parole; mais à présent, entre nous, je ne crois pas beaucoup à ses talens; vous êtes le maître de faire ce qu'il vous plaira, trouvez quelque défaite; qu'il ait l'emploi ou non, cela m'est égal. Lord Bute, choqué d'une telle fausseté, prit secrètement des informations sur l'objet de cette recomman-

dation singulière ; il s'assura du mérite de cet homme, et lui donna l'emploi qu'il désiroit.

Ce qu'il désiroit vivement que l'on crût, et qui étoit vrai, étoit que, depuis l'année 1766, il ne s'étoit jamais mêlé des affaires publiques directement ni indirectement, et n'avoit jamais vu le Roi en particulier. Il continuoit à voir régulièrement la princesse de Galles ; mais quand le Roi venoit chez elle, lord Bute se retiroit par un escalier dérobé. Son attachement pour Sa Majesté n'en étoit point moins vif et moins constant ; et comme il connoissoit mieux que personne ses goûts pour les arts et les sciences, il ne faisoit jamais l'acquisition d'un nouvel ouvrage, ou de quelque instrument nouveau dans les sciences exactes, souvent perfectionné sous sa direction, qu'il ne lui en fît parvenir un double. Il avoit le portrait du Roi au-dessus de sa cheminée dans toutes ses maisons ; et quand il parloit de lui, il portoit toujours les yeux vers ce portrait, avec un respect affectueux et touchant, accompagné de quelque expression fortement énergique de son attachement pour sa personne. Son intérêt parlementaire lui donnoit droit de pré-

tendre aux grâces du Gouvernement, puisqu'il pouvoit disposer de plusieurs voix dans la Chambre des Pairs et dans celle des Communes ; mais les Ministres étoient tellement persuadés qu'il ne seroit jamais dans l'Opposition, qu'ils ne faisoient aucune attention à ses demandes ; si bien, que je l'ai vu débourser une somme assez considérable pour acquérir à son fils une promotion dans l'armée que le Ministre lui avoit refusée. Malgré cela, j'ai connu des personnes qui auroient dû être mieux instruites, soutenir que lord Bute dirigeoit les affaires, et conservoit la plus grande influence, vingt ans après qu'il avoit renoncé à tout. Je lui ai vu alors recevoir des lettres de sollicitation, d'autres anonymes de menace ; il me les faisoit lire, et les jetoit au feu, sans faire plus de cas des unes que des autres.

Deux qualités peu connues de lord Bute étoient sa générosité et sa charité. Il étoit généreux sans ostentation ; il faisoit des aumônes secrètes. Il m'employoit souvent à secourir des artisans industrieux, dont une petite somme donnée à propos prévenoit la ruine, et je suis allé vingt fois visiter de sa

part les prisons pour en tirer des débiteurs insolvables qu'il ne connoissoit point, et qui n'ont jamais connu leur bienfaiteur. Je me faisois aider de l'aumônier de la prison, pour placer avec discernement l'argent dont j'étois chargé ! Lord Bute me recommandoit le secret, et je n'en ai parlé qu'après sa mort.

CHAPITRE XX.

Lord Walsingham.

Je me croyois absolument tranquille et libre de tout engagement, lorsqu'un matin je reçus une visite de lord Walsingham, que je ne connoissois que pour l'avoir rencontré une fois à dîner chez un ami commun. Il avoit été nommé à l'ambassade d'Espagne, et venoit me proposer d'aller avec lui, comme secrétaire d'ambassade. Il s'étoit, disoit-il, informé particulièrement de moi; j'étois l'homme qui lui convenoit, et il n'y avoit rien qu'il ne fît pour me déterminer à accepter sa proposition. J'avois toujours eu le plus grand désir de voir l'Espagne. J'avois étudié la langue espagnole, et j'avois une prédilection pour cette nation. Les secrétaires d'ambassade en Angleterre sont accrédités à la Cour où ils résident, et ils ont mille louis d'appointement. Lord Walsingham, outre ces avantages, m'en offrit d'autres indépendamment de ceux-ci. Je devois vivre avec lui dans sa propre maison, avoir un carrosse à ses frais, il se reposoit

de tout sur moi. Malgré cela, mon premier sentiment fut de refuser. Deux raisons m'y portoient; l'une, que M. de Mackenzie étoit encore en Écosse, et je répugnois à prendre un parti sans le consulter; l'autre étoit la pensée que j'allois peut-être entreprendre un travail au-dessus de mon âge et de mes forces. J'ai toujours eu une mauvaise honte qui dans plusieurs occasions m'a jeté dans l'embarras. Je n'ai jamais pu refuser tout net une offre avantageuse ou flatteuse en apparence, quelque éloignée qu'elle pût être de me convenir. Ce fut ce qui m'arriva alors. Je croyois pouvoir éluder en élevant des difficultés; je demandai une augmentation de ma pension, une rente viagère de sa part, et une promesse d'une autre grâce du Gouvernement, qu'il est inutile de nommer. Lord Walsingham me quitta aussitôt pour aller trouver le Ministre; il revint une heure après, me dire qu'il avoit obtenu les deux choses qui dépendoient du Gouvernement, et que pour celle qui dépendoit de lui, la rente viagère, j'en aurois le contrat le lendemain. Je ne pouvois plus reculer; j'acceptai. Dès ce moment, lord Walsingham s'ouvrit à moi, comme si nous nous

fussions connus depuis vingt ans. Il me fit part de tous ses desseins, et me consulta sur tout. Il voulut que j'ordonnasse ses équipages, que je fisse le choix de ses domestiques, que je réglasse toute sa maison. Je n'ai jamais vu une déférence plus entière que celle qu'il montra pour moi.

La première chose que nous fîmes fut de travailler à nous mettre au fait de la politique du jour ; c'étoit en 1786. Le duc de Leeds étoit alors secrétaire d'État pour les affaires étrangères. La correspondance générale nous fut communiquée. Non-seulement nous avions accès aux archives du Bureau, mais pour plus grande commodité, on nous laissoit emporter à la fois dix ou douze volumes de la correspondance ; en sorte que j'eus la plus belle occasion d'être exactement informé du secret des négociations dans les principales Cours de l'Europe, et de juger des talens des Ministres employés par le Roi au-dehors. Sans prétendre déprécier le mérite de ceux que je ne nomme pas ici, je dirai seulement que les dépêches de lord Malmesbury, de lord Auckland, lord St.-Helen, du chevalier Robert

Keith, et de M. Liston, me parurent préférables à toutes les autres.

Lord Walsingham étoit très-laborieux; il s'occupoit depuis six heures du matin jusqu'à onze heures du soir à faire des extraits de tout ce qu'il trouvoit d'intéressant dans la correspondance. Quoique je ne manquasse pas d'activité, j'étois effrayé de l'ardeur infatigable qu'il mettoit à ce travail; mais il me rassuroit en disant qu'il étoit plus jeune que moi, qu'il n'entendoit pas que je m'incommodasse, et qu'il suffiroit que je fusse au courant des affaires, pour l'aider de mes conseils. Malgré tout cela, plus je considérois ce qui nous attendoit en Espagne, moins j'étois content de m'être embarqué dans cette galère. Je saisissois toutes les occasions de dégoûter lord Walsingham de cette mission; mais il n'avoit pas les mêmes raisons que moi, et il étoit engagé trop avant pour se retirer.

Je me suis reproché souvent d'avoir en cela consulté mon intérêt plus que le sien. Je ne cherche pas à me disculper, je dis le fait, et j'avoue mon tort.

Nous nous préparions pour notre départ, lorsque lord Walsingham vint m'annoncer un jour, que M. Pitt lui proposoit la place de Grand-maître des postes, s'il vouloit renoncer à l'ambassade d'Espagne, où l'on avoit dessein d'envoyer lord Auckland; il étoit indécis s'il devoit accepter. Je lui représentai que s'il avoit passé quelques années à Madrid, on ne lui offriroit probablement pas une rétribution plus agréable. La récompense se présentoit avant les services; il ne pouvoit mieux faire que d'en profiter. Il accepta; j'en fus charmé. Je lui rendis son contrat de rente viagère. Je perdis avec plaisir l'espérance conditionnelle de la grâce obtenue pour moi du Gouvernement; il ne me restoit que l'augmentation de ma pension, j'étois satisfait; mais lord Walsingham ne l'étoit pas à mon égard. Il se plaignoit de ce que son influence auprès des Ministres n'étoit pas suffisante pour me procurer le prix des soins que je m'étois donnés pour lui; il disoit souvent qu'il étoit honteux de n'avoir rien fait pour me témoigner sa reconnoissance, et j'étois sûr qu'il le pensoit ainsi. Je l'assurai que je ne m'attendois à rien; que je ne désirois que

la continuation de sa bonne volonté pour moi ; enfin, je le mis à son aise.

Je dois dire qu'aucun des Seigneurs que j'ai été dans le cas d'obliger, ne s'est constamment conduit avec plus de loyauté envers moi que lord Walsingham. Quand j'ai eu occasion de m'adresser à lui pour ses bons offices, il s'est toujours montré sincère et empressé à m'obliger ; et toutes les fois qu'il a eu recours à moi pour quelque petit service, je n'ai jamais manqué de lui témoigner mon zèle. Sans juger qu'il fût nécessaire de nous voir régulièrement pour entretenir la confiance, nous n'avons jamais cessé cet échange mutuel de bons procédés qui m'a causé plus de satisfaction que n'auroit fait le service le plus essentiel.

CHAPITRE XXI.

Maladie du Roi.

Vers la fin de l'année 1788, il survint un des plus fâcheux événemens, des plus extraordinaires, et des plus intéressans qui pût arriver dans un Gouvernement constitué comme celui de la Grande-Bretagne. Le Roi tomba malade; les médecins attribuoient son mal à une éruption rentrée, suivie d'une fièvre portée au cerveau, et qui de tems en tems étoit accompagnée d'un si grand délire, que le 10 novembre on crut qu'il alloit expirer. Plusieurs habiles médecins qui ne voyoient pas Sa Majesté, mais qui étoient bien informés des symptômes de sa maladie, m'assurèrent que ce n'étoit qu'une fièvre de cerveau, très-forte, mais que le Roi recouvreroit sa raison à mesure que la fièvre diminueroit, et que probablement cela traîneroit en longueur.

Je prévis alors toute la confusion que cette circonstance fatale devoit occasionner; je résolus de me livrer tout entier à

l'observation de ce qui alloit se passer, de prendre note tous les soirs du langage et des incidens du jour.

Je n'étois d'aucun parti, et j'étois lié avec plusieurs personnes considérables dans tous les partis. Je m'étudiai donc à recueillir fidèlement ce que je voyois et entendois des deux côtés, sans épouser les opinions de l'un ni de l'autre, et je me trouvai par-là dans le cas d'écrire sur ce sujet avec exactitude, et avec connoissance de cause. Je le fis avec une impartialité qui frappa tellement ceux qu'une simple exposition des faits paroissoit inculper, que plusieurs de ceux qui furent frustrés dans leur attente me surent gré de la modération de mon style, et d'autres me remercièrent de n'en avoir pas dit davantage. Je publiai cet ouvrage avec toute la circonspection possible, ayant pris la précaution de le faire communiquer auparavant à une personne trop auguste pour pouvoir être citée ici. Malgré tout cela, je ne pus pas éviter d'encourir la privation des bonnes grâces du prince de Galles.

J'avois l'honneur d'être connu depuis quelques années de son Altesse Royale.

J'admirois en elle tout ce qui contribuoit à lui concilier le respect et l'affection de ceux qui vivoient avec lui. Les charmes de sa personne, l'air noble et l'affabilité de ses manières, la tournure de son esprit, la générosité de son âme, et la chaleur de son cœur, lui gagnoient tous les suffrages dès la première vue. J'avois eu le bonheur de ne pas lui déplaire ; il me faisoit la grâce de souffrir que je fusse admis à ses parties, de m'inviter même à sa table, et j'ose le dire, j'avois sujet de croire que j'étois bien dans son esprit, quand, à l'époque dont je parle, les choses prirent une autre face. On fit sans doute à ce Prince un rapport infidèle de mon ouvrage, car il assura qu'il ne l'avoit pas lu. Dès-lors il ne me fut pas difficile de m'apercevoir du changement de son Altesse Royale à mon égard ; et voyant que, dans les maisons où j'avois l'honneur de le rencontrer, il ne m'adressoit plus la parole, j'eus soin d'éviter de me trouver en sa présence, sans en donner de raison, persuadé qu'il vaut mieux quitter à propos les Grands que de s'en plaindre.

CHAPITRE XXII.

Révolution Françoise.

Ce fut dans le même tems qu'arriva en France cette terrible Révolution, à laquelle on ne peut rien comparer de tout ce qui se lit dans l'histoire ancienne et moderne. La première cause, et malheureusement la plus efficace, fut sans doute l'anéantissement de tout esprit de religion. Voltaire étoit le grand opérateur de ce renversement dans les idées ; il y travailla constamment pendant soixante ans. Ses associés, d'Alembert, le baron d'Holbach, Condorcet, Diderot, Helvetius, etc. le secondèrent avec une ardeur incroyable, dont j'ai souvent été témoin. Ils eurent des sectateurs dans la Noblesse, dans la Magistrature, dans le Clergé, en France et au dehors, des amis parmi les têtes couronnées. On les flattoit pour en être loué. Des hommes, ainsi préparés par la fausse philosophie, ne pouvoient manquer d'agir comme ont fait les François.

Le libertinage de l'esprit fut suivi du libertinage des mœurs; ce fut le fruit corrompu de ce germe diabolique. Aussi l'histoire ne fournit point d'exemples d'un aussi grand nombre de crimes, d'une perversité aussi générale, d'atrocités aussi affreuses que ce malheureux Royaume en a manifestés pendant le cours de quinze années.

Les trente dernières années de Louis XV furent une suite d'excès honteux qui donnèrent beau jeu à l'avidité des courtisans, à la cupidité de ses maîtresses, et inspira au peuple du mépris pour la Cour.

Louis XVI, à son accession au trône, trouva les finances dans le plus grand épuisement. Il ne fut pas le maître d'y rétablir l'ordre. Contre son avis et son penchant, ses Ministres et le cri public l'engagèrent dans la guerre d'Amérique. J'étois à Paris alors; je remarquai l'effet que produisoit dans tous les esprits le mot de *liberté*. On faisoit des vœux pour les Américains, on se réjouissoit de leurs succès. Les François en leur souhaitant la liberté, par un

retour sur eux-mêmes, pensoient déjà à se la procurer aussi.

Cette guerre coûta des sommes prodigieuses à la France, et augmenta considérablement sa dette. Pour y remédier, on assembla les Notables; de là on en vint à la convocation des Etats-généraux. Necker, visant à la popularité, doubla le Tiers-Etat, décida que l'on voteroit par tête. — Alors sentant sa force, le Tiers-Etat se constitua en Assemblée nationale, invitant la Noblesse et le Clergé à se réunir à lui. C'est de ce moment qu'il faut dater la ruine de la Monarchie.

Une autre cause de la perte du Royaume fut la jalousie que la Noblesse inférieure avoit contre la haute Noblesse, qui traitoit celle-là avec aussi peu d'égards que les gentilshommes eux-mêmes traitoient la bourgeoisie. Ainsi, le désir qu'avoit la Noblesse inférieure d'abaisser les Grands, joint à l'espérance qu'avoient les bourgeois, les marchands, les avocats, les procureurs, de mettre à leur niveau la Noblesse en général, forma un accord d'opinions irrésistible, qui se manifesta bientôt

par l'abolition de la Noblesse, produisit le fatal principe de l'égalité, perdit le Roi, etc.

Ajoutez que la bonté de Louis XVI, l'affabilité de la Reine, la facilité qu'ils donnèrent de les approcher, les soupers à la Cour, enfin tout ce qui tendoit à familiariser la société avec le trône, finit par dégrader la majesté royale, qui n'eût jamais plus besoin de relever sa dignité qu'au moment où tout conspiroit à l'abaisser.

Telles furent les causes qui produisirent la révolution Françoise. Les suites sont du ressort de l'histoire. Elles sont écrites en lettres de sang, et si bien gravées dans la mémoire de tous les contemporains, qu'il est inutile de les rapporter.

On voit par ce tableau des causes de cette révolution, combien il est nécessaire dans un Etat d'y faire respecter la religion, combien l'exemple des Princes est utile au maintien des bonnes mœurs, combien une sage administration des finances influe sur le bonheur d'un pays. On voit aussi par-là,

combien le principe d'égalité est pernicieux, par conséquent de quelle nécessité est la distinction des classes différentes dans la société ; et enfin de quelle importance sont au salut d'un Etat monarchique la dignité du Trône, et la vénération pour celui qui l'occupe.

CHAPITRE XXIII.

Spa. — M. Craufurd. — La duchesse de Devonshire.

Le tems que je ne donnois pas à M. de Mackenzie, je le passois avec M. Craufurd, dont je n'ai jamais parlé dans ces Mémoires, quoique j'aie beaucoup vécu avec lui. J'en parle à présent pour dire que c'étoit bien le caractère le plus piquant qui pût se trouver dans la société. Je crois que l'on ne sera pas fâché de trouver ici le portrait que je fis de lui; je le lui communiquai avant de le montrer à personne. Le voici :

Astaque est le composé le plus singulier de la nature ; la versatilité d'un esprit plein d'idées originales et de caprices, l'agitation de son cœur, l'ardeur de son sang, les mouvemens de sa bile, la vivacité de son âme, la foiblesse de son corps, tout cela forme un individu qui suffiroit pour composer séparément une demi-douzaine de caractères distinctement marqués, et dont l'ensemble présente l'être le plus extraordinaire

que l'on puisse rencontrer dans la société. Heureusement pour les amis d'Astaque, ses idées, ses caprices, ses passions n'ont rien de choquant pour eux; s'il n'est pas de leur avis, il leur permet de n'être pas du sien, pourvu qu'ils le laissent disputer à son aise, ce qu'il fait avec beaucoup d'esprit, et une logique assez subtile. S'il ets amoureux, il ne prétend pas que ce soit à l'exclusion des autres; au contraire il se lie avec ses rivaux, et les invite à dîner avec celle qu'il aime. Ses caprices ne gênent personne; et si l'on veut bien s'y prêter, il en sait si bon gré, que ceux qui ont besoin d'argent saisissent ce moment pour lui emprunter. Sa mauvaise santé lui facilite le train de vie qu'il aime à suivre; elle lui sert d'excuse pour s'affranchir des devoirs de la société, pour le dispenser de faire tout ce qui lui déplaît, et il a si bien établi cette prérogative, qu'on la lui passe comme de droit : mais il compense cela par son empressement à vous obliger; il donne volontiers, il prête noblement. Voulez-vous faire connoissance avec une femme aimable, avec un ministre, avec un homme rare? Priez-le de vous procurer cet avantage, il le fera avec plaisir; il les invitera à dîner

chez lui, pour vous les faire rencontrer. On sait qu'il tient très-bonne table, et s'il aime à donner à dîner, l'on aime aussi à manger chez lui; bien entendu de sa part, que c'est à condition qu'il ne se gênera pas là plus qu'ailleurs.

Astaque a beaucoup lu; il connoît les bons auteurs en latin, en françois, en anglois; il a du goût naturel, le tact fin, sans aucun élément de la moindre science; mais il n'en est pas plus embarrassé, et il avoue tout uniment son insuffisance à cet égard, afin d'être fondé à vous faire des questions.

Astaque a beaucoup d'élévation d'âme: la naissance et les richesses de ceux avec qui il vit ne lui en imposent nullement; il se trouve avoir assez de l'un et de l'autre pour se placer sans façon au niveau de tout.

Ajoutez qu'Astaque est bon, charitable, humain, colère et doux, vif et paresseux, ami chaud, ennemi généreux (si tant est qu'il ait des ennemis), impatient par tempérament, indulgent par réflexion, naïf un moment, et dans un autre plein de saillies,

jouissant peu, s'ennuyant beaucoup; faisant des projets délicieux pour s'amuser, n'en mettant aucun à exécution; il en a parlé, c'est assez. Mais, me direz-vous, vous nous dépeignez là plusieurs hommes. Non, je vous ai peint Astaque.

M. Craufurd étoit fort lié alors avec la duchesse de Devonshire; c'étoit en 1789. Elle étoit avec son mari à Spa. Il désiroit fort d'aller les voir, et il me pressa de l'accompagner: il n'eut pas de peine à me persuader, et nous partîmes. Au lieu de nous retenir des logemens, comme M. Craufurd les en avoit priés, ayant une très-grande maison, ils nous reçurent chez eux, et nous y passâmes deux mois avec beaucoup d'agrément. C'étoit peu après la prise de la Bastille, quand la plus grande partie de la Noblesse françoise émigroit. Là étoient les Laval, les Luxembourg, les Montmorency, etc. etc. dansant de tout leur cœur pendant que l'on pilloit et brûloit leurs châteaux en France. Madame de Boufflers et sa belle-fille étoient aussi à Spa, d'où elles passèrent en Angleterre. La Duchesse de son côté, fut à Paris, où elle accoucha

d'un fils. Je pourrois m'étendre davantage sur les aimables qualités de la duchesse de Devonshire; mais je me contenterai de donner ici son portrait, que je fis à-peu-près dans le tems que j'écrivis celui de M. Craufurd.

Quand Artenice entra dans le monde à 16 ans, elle fit à Londres la plus grande sensation. Elle étoit grande et bien faite, belle et jolie; elle avoit l'air noble, la candeur étoit peinte sur son visage; lorsqu'elle paroissoit, tous les yeux se tournoient vers elle; absente on ne se lassoit pas d'en parler, l'admiration étoit générale. Fille d'un grand Seigneur, elle en épousa un des plus grands du royaume, et se trouva à sa place. Elle étoit douée d'un naturel excellent; toutes ses actions, guidées par un grand fond de bonté, de générosité, et de bienveillance, ne pouvoient manquer de plaire; aussi jamais femme du monde n'a plu davantage, sans qu'elle y mît la moindre prétention, mais en donnant seulement l'essor à son humeur et à son caractère. Ayant un époux riche, indulgent et généreux, elle ne sut pas toujours mettre des

bornes à ses dépenses : on l'engagea à jouer ; elle joua, d'abord par complaisance, ensuite par goût, et perdit des sommes considérables. Charitable, elle donna avec profusion : voir la détresse dans les autres, étoit un vrai supplice pour elle ; et si elle n'avoit pas toujours assez d'argent, elle empruntoit pour donner. Sans le vouloir, elle dirigea le ton dans la société, changea les heures, étendit la mode ; on cherchoit à l'imiter, non-seulement en Angleterre, mais à Paris même ; on s'y informoit de ce que faisoit Artenice, comment elle se mettoit, et l'on faisoit de même : j'en ai été témoin. Elle avoit une grâce charmante dans son air plutôt que dans son attitude, et se laissoit aller tout simplement à l'impression du moment. La facilité de son naturel lui faisoit entreprendre tout ce qu'on lui proposoit pour servir ses amis, ou même ceux qui lui étoient représentés comme malheureux. Elle y mettoit alors tant de chaleur et de suite, qu'en général elle réussissoit ; mais aussi quelquefois elle se créoit des embarras qui l'ont souvent mortifiée. Ce que l'on eût appelé intrigue pour toute autre, étoit dans Artenice, un vif désir de

servir non-seulement ses amis, mais encore ceux qui pouvoient rendre leur cause intéressante à ses yeux. Les intrigans sont ceux qui cabalent pour leurs propres intérêts; Artenice ne songeoit qu'aux intérêts des autres. Dans la société elle étoit naturelle, bonne, aisée. De la dissipation elle passoit sans effort à la retraite au sein de sa famille; elle s'y livroit à ses goûts, s'occupoit de son mari, de sa mère, de ses enfans, de sa sœur alors malade, avec la même satisfaction qu'elle en avoit fait voir pour les plaisirs du grand monde. Elle avoit de grandes ressources dans la lecture, dans son goût pour les arts, dans quelques sciences même; car elle avoit la conception facile et prompte, et se rendoit bientôt maîtresse d'un sujet qu'elle vouloit étudier. Dans l'âge où les femmes sont encore les plus attachées au monde, avant d'avoir rien perdu de ses attraits ni de sa beauté, elle s'étoit retirée pour se livrer entièrement à sa famille, et à un petit nombre d'amis.

Ceci s'écrivoit en 1791. Depuis ce tems-là j'ai peu vu Artenice, mais j'ai beaucoup entendu parler d'elle. Ses filles étant devenues

en âge d'être présentées dans le monde, elle y reparut plus que jamais pour les produire. Cette circonstance renouvela le penchant naturel qu'elle avoit pour la dépense et la dissipation ; et ces goûts malheureux ont eu quelquefois des suites désagréables pour elle.

Nous retournâmes à Londres. M. de Mackenzie et lady Betty son épouse, étoient à leur maison de plaisance à Petersham, près de Richmond, à quatre lieues de Londres. J'allai m'y établir avec eux. J'y trouvai mesdames de Boufflers, la duchesse de Biron, la comtesse de Gramont, monsieur et madame de Châlais, le baron de Breteuil, et plusieurs autres qui avoient pris des maisons à Richmond, où ils passoient assez bien leur tems, grâces à l'hospitalité de M. de Mackenzie, qui leur faisoit le meilleur accueil et tenoit table ouverte pour eux.

CHAPITRE XXIV.

Société à Petersham. — Les Emigrés. — M. le comte de Woronzow. — Le prince de Catelcicala. — Le marquis del Campo.

M. de Mackenzie m'engagea à me fixer avec lui à Petersham pendant l'été, afin de lui aider à faire les honneurs de sa maison aux personnes que je viens de nommer. Je passe sous silence les noms et les caractères de plusieurs d'entre eux qui ajouteroient beaucoup d'intérêt à ce que j'écris ici. Je dirai seulement en général que l'on ne pouvoit assez admirer le courage avec lequel ces malheureux gentilshommes soutenoient le soudain abaissement de leur fortune, et l'industrieuse activité avec laquelle ils cherchoient à y remédier. Ils n'étoient pas honteux d'être pauvres; mais il sembloit qu'ils l'eussent été de ne pas faire leur possible pour se tirer de la pauvreté. J'ai vu des femmes de la plus haute condition et du plus grand nom subsister par leur travail, et des gentilshommes s'adonner à l'exercice de différens métiers, sans

rien perdre pour cela de l'élévation de leurs sentimens.

A cette société, M. de Mackenzie ajoutoit celle de quelques Ministres étrangers du plus grand mérite qu'il voyoit tous les jours. L'un étoit le comte de Woronzow, envoyé, et ensuite ambassadeur extraordinaire à la cour de Londres. Ils s'étoient connus à Naples, se retrouvoient avec plaisir à Londres et à Petersham. Le comte de Woronzow admiroit le caractère de M. de Mackenzie et ses profondes connoissances dans les sciences ; il venoit passer presque tous les soirs avec lui, il profitoit de ses entretiens, et l'appeloit son cher maître. M. de Mackenzie aimoit le comte de Woronzow comme s'il eût été son fils, il n'étoit jamais plus heureux que quand il le voyoit. En effet, je n'ai jamais connu d'homme qui réunît plus d'aimables et de brillantes qualités que lui. A une figure attrayante et noble, le comte de Woronzow joignoit un air affectueux et prévenant; il avoit le cœur chaud, l'esprit élevé, l'âme belle et bienfaisante ; ami sûr, obligeant et vrai, il étoit d'une délicatesse extrême

dans les sentimens, d'une conception vive et d'une modestie très-rare. Je veux donner un exemple de cette dernière vertu en lui, qui me frappa singulièrement. Il étoit entré de bonne heure dans l'armée, et à dix-huit ans il commandoit une compagnie de grenadiers dans les gardes de l'empereur Pierre III. Le matin du jour de la révolution qui mit Catherine II sur le trône de Russie, apprenant ce qui se passoit, il court se mettre à la tête de sa troupe, l'excite à ne pas manquer à la fidélité qu'ils devoient à leur Souverain, marche à leur tête, et se voit bientôt abandonné par eux. Il se sent saisi par-derrière, blesse de son épée celui qui le retenoit; mais il fut bientôt accablé par le nombre, et mis aux arrêts. Ce fut le seul coup d'épée donné ce jour-là. Il fut mis en liberté huit jours après; il voyagea pendant quelques années, et quand la guerre de 1770 contre les Turcs fut déclarée, il fut rappelé à l'armée, et s'y distingua par une valeur éclatante. Je dînois un jour avec lui chez le duc de Northumberland, le général Clinton, qui avoit été volontaire à l'armée de Russie, étoit de cette partie. Après le dîner on parla des

campagnes célèbres de cette guerre, et surtout de la bataille de *Cahul* du premier août 1770. Je demandai au Comte de Woronzow s'il étoit à cette action ? Il me répondit simplement qu'il y étoit. En sortant de table, le général Clinton me prit à part et me dit : Savez-vous comment il y étoit ? Ce fut lui qui décida du gain de la bataille : l'armée Russe consistoit en 18000 hommes seulement, les Turcs en avoient 150,000. Le comte de Woronzow, à la tête de deux bataillons, attaque les ennemis avec un courage intrépide, enfonce leurs rangs, les met en déroute, et le reste de l'armée Russe le suivant, on remporta une victoire complète. Voilà comme il y étoit.

Le comte de Woronzow étant resté veuf avec deux enfans, s'occupa de leur éducation avec tant de soins et de persévérance, qu'il eut la satisfaction de recueillir de bonne heure les fruits bien mérités de sa tendre sollicitude. Ces deux jeunes personnes, par leurs heureuses dispositions et leurs talens, remplirent parfaitement son espoir. A peine son fils avoit-il vingt ans qu'il l'envoya à la cour de Russie. Il avoit

déjà été nommé Chambellan de l'Empereur ; mais désirant de servir dans l'armée, il entra dans les gardes, s'appliqua avec ardeur à acquérir les connoissances requises dans sa profession, et s'y conduisit si bien qu'à vingt-deux ans il faisoit déjà, avec distinction, la guerre en Perse, où il exerçoit les fonctions d'aide-major-général sous le prince Tzitzianof, qui l'appeloit son bras droit. La comtesse de Woronzow sa fille, d'une aimable figure, d'un excellent naturel, pleine de raison et de grâces, faisoit le bonheur de sa vie.

Le prince de Castelcicala, Envoyé extraordinaire du roi de Naples, etoit de ceux qui fréquentoient le plus la société de M. de Mackenzie, qui l'aimoit et rendoit justice à son mérite. Il étoit entré dans le monde avec de grands avantages; mais sa naissance et ses grands biens étoient éclipsés par les qualités éminentes dont il étoit orné. Il avoit l'esprit juste, des connoissances multipliées, un goût sûr, et une élévation d'âme peu commune. Dans la conversation, il saisissoit promptement la question dont il s'agissoit, il instruisoit en causant. Dans

les circonstances difficiles, sa conduite, guidée par ses principes, avoit toujours été noble et ferme ; il en donna souvent des preuves. Il aimoit les lettres, il étoit fidèle à l'amitié, bon fils, bon mari, bon père. Ses vertus avoient quelquefois nui à sa fortune ; mais il en étoit tout consolé. Il n'aspiroit qu'à la retraite et à l'indépendance ; il avoit renoncé aux premiers emplois dans sa patrie, pour en exercer un en Angleterre qui convenoit mieux au désir qu'il avoit d'être libre, et de se livrer à son goût pour sa famille, ses amis, et ses études.

Il y avoit aussi un autre ministre étranger, M. del Campo, que nous voyions souvent, quoiqu'avec moins d'intimité. Je parlerai de lui pour en dire que c'étoit bien le plus adroit courtisan que j'aie jamais connu. Il étoit venu fort jeune en Angleterre, avec le général Wall, qui lui avoit donné une très-bonne éducation, et l'avoit fait son secrétaire particulier. Il étoit parvenu à être Ministre plénipotentiaire d'Espagne en 1788, et dans ce caractère faisoit régulièrement sa cour non-seulement à

St.-James, mais aussi à Windsor, dans tous les séjours que la Cour y faisoit. Un jour de lever, le Roi descendant de carrosse, pour se rendre à St.-James, une vieille femme lui tendit un placet, et pendant qu'il le recevoit elle voulut lui porter un coup de couteau qu'elle tenoit à la main; elle fut prévenue, et Sa Majesté, un moment après, en parla à son lever d'un air fort tranquille. Il y avoit ce jour-là conseil après le lever, ce qui devoit retarder le retour du Roi à Windsor jusqu'à six heures après-midi. Que fait M. del Campo dans cette circonstance? Il pense qu'il est possible que la Reine, dans cet intervalle, entende dire que le Roi a été assassiné; que ne le voyant pas revenir à l'heure accoutumée, elle soit alarmée et s'imagine que le plus funeste accident est arrivé. Il prend la poste au sortir du lever, et selon son ordinaire descend au palais à Windsor, chez une Dame de la Reine de sa connoissance. La Reine, qui ne voyoit point revenir le Roi, apprenant que M. del Campo étoit là, lui fait demander s'il avoit été au lever. Sa réponse est qu'oui, qu'il a laissé le Roi allant au conseil et se portant à merveille. Le Roi

revint, et la première chose dont il entretint la Reine, est de ce qui s'étoit passé à Londres avant le lever. Surprise, comme on peut se l'imaginer, la Reine dit que del Campo avoit été pendant trois heures dans la pièce voisine, et qu'elle ne peut comprendre pourquoi il avoit gardé le silence sur ce sujet. Il est appelé, et dit, qu'ayant appris en arrivant que le bruit de cet événement n'avoit pas été jusqu'aux oreilles de la Reine, il avoit jugé inutile de l'en instruire, mais qu'il avoit cru à propos de rester sur les lieux, en cas qu'un rapport indiscret eût donné l'alarme, pour rassurer Sa Majesté sur ce qui s'étoit passé. Le Roi et la Reine furent enchantés de cette marque d'attention exprimée d'une manière aussi neuve et aussi délicate. Il continua à faire sa cour assidûment; et à l'accession du roi d'Espagne, la cour de Madrid devant envoyer un Ambassadeur pour la notifier, le Roi fit prier Sa Majesté catholique de nommer le marquis del Campo, ce qui fut exécuté.

CHAPITRE XXV.

Mort de milady Betty Mackenzie et de M. de Mackenzie. — Lord Macartney.

Je passai environ dix ans dans cette situation agréable quoiqu'assez uniforme, étant, une partie de l'année, constamment avec M. de Mackenzie et son épouse lady Betty, à Petersham, et le reste en ville, à leur dévouer la plus grande partie de mon tems. Mais les années 1799 et 1800 produisirent des événemens qui donnèrent une nouvelle face à mon existence. Lady Betty Mackenzie mourut. Pendant les six semaines qu'elle fut malade, je ne la quittai point, et je lui rendis tous les soins que j'aurois pu rendre à une mère chérie. M. de Mackenzie fut au désespoir de cette perte. Ils se connoissoient dès la plus tendre enfance. Ils étoient cousins germains, et avoient vécu mariés plus de cinquante ans dans la plus grande harmonie. L'on accuse la vieillesse de sentir peu, mais je n'ai jamais vu de sensibilité égale à la sienne. Il répétoit sans cesse que *c'étoit le survivant qui mou-*

roit. Enfin, malgré son excellent tempérament, la douleur fut plus forte ; il y succomba, et mourut huit mois après sa femme, à l'âge de quatre-vingt et un ans. C'est là le tems le plus triste que j'aie passé de ma vie ; car je ne voulus jamais le quitter un seul jour. Il m'avoit tellement comblé de bienfaits pendant sa vie, que je n'avois pas la moindre idée qu'il pût être question de moi dans son testament ; aussi fus-je extrêmement surpris d'apprendre qu'il m'avoit nommé son exécuteur testamentaire et légataire universel, avec ses deux neveux, lord Bute et le primat d'Irlande. Ses parens et ses amis, sans excepter ceux même avec qui je partageois l'héritage, applaudirent à ce témoignage qui m'honoroit et m'enrichissoit à la vérité, mais qui a laissé dans le cours du peu de vie qui me reste un vide difficile à remplir.

La sanction que donnoit à mon caractère et à ma conduite, le testament d'un homme aussi respectable que M. de Mackenzie, à qui j'avois été attaché pendant quarante-deux ans, m'établit encore plus dans l'estime et la bienveillance de toute sa famille

et de ses amis. J'en profitai pour me procurer une société d'autant plus nécessaire dans ma vieillesse, que j'étois moins en état de m'appliquer à l'étude avec la même ardeur qu'autrefois. Celui que je fréquentois davantage, et dont je recevois le plus de marques d'amitié, étoit lord Macartney, dont j'avois fait la connoissance quarante ans auparavant, et que je voyois souvent chez M. de Mackenzie, dont il avoit épousé la nièce, fille de lord Bute. Son rare mérite et ses talens, qui l'élevèrent par degrés aux honneurs les plus distingués, exigent que je m'étende un peu sur ce qui le regarde.

Lord Macartney avoit l'extérieur agréable; il avoit beaucoup vu et bien vu, beaucoup lu, et bien réfléchi; secondé par une grande mémoire, il n'étoit point d'entretien qu'il n'animât et qu'il n'éclairât. Il avoit l'esprit de toutes les conversations; il étoit sérieux et gai, selon l'occasion, et d'une humeur constamment égale.

Lord Macartney étoit né en Irlande d'une ancienne famille à la vérité, mais sans grande illustration. Orné d'une excellente

éducation, doué de talens éminens, naturels et acquis, d'une élévation d'âme peu commune, jeune encore, et jouissant d'une fortune médiocre, il conçut de bonne heure le plan de se tirer hors de pair. Il entra dans le monde, voyagea dans les pays étrangers, s'y lia avec ceux de ses compatriotes dont le rang et l'influence en Angleterre paroissoient propres à servir ses desseins.

De retour de ses voyages, il profita des liaisons faites au-dehors pour se faire nommer Ministre, et ensuite Ambassadeur à la cour de Russie. Il s'y distingua, revint à Londres, épousa la fille de lord Bute, fut nommé Secrétaire d'Etat en Irlande, décoré des ordres du Roi, envoyé Gouverneur de l'île de la Grenade, de là Gouverneur à Madras, d'où, contre l'usage général, il revint sans s'être enrichi.

On cherchoit un homme en état par ses talens et ses connoissances de bien remplir une ambassade à la Chine. On jeta les yeux sur lord Macartney pour cette mission épineuse et difficile; il s'en tira avec éclat et avec succès.

Il se trouva ensuite que l'on eut besoin, dans une circonstance délicate, d'envoyer un Ambassadeur auprès du roi de France, Louis XVIII, alors à Vérone. Lord Macartney fut jugé le seul propre à cette commission; il s'en acquitta comme il faisoit de tout ce qu'il entreprenoit.

Alors il fut créé Pair du royaume, et crut pouvoir se reposer. On étoit alors embarrassé de trouver un homme dont les lumières et l'habileté convinssent au nouvel établissement que l'on vouloit faire au cap de Bonne-Espérance. Nul autre ne pouvoit convenir aussi bien que lord Macartney; on le pressa de s'en charger; il s'en défendit d'abord, mais cédant aux instances et à la reconnoissance, il partit, et répondit à l'opinion que l'on avoit de sa capacité.

Enfin, il fut rendu à lui-même et à ses amis. Il se refusa sagement à prendre part davantage aux affaires publiques. Il ne lui restoit plus qu'une tâche à remplir; il avoit recueilli des matériaux précieux sur tous les objets d'économie politique, de commerce, de gouvernement, etc. Personne

plus que lui n'étoit capable de les bien mettre en œuvre, et l'on se flatte qu'il n'aura pas été indifférent à la pensée de pouvoir encore être utile à sa patrie, lors même qu'il ne sera plus.

Pour rendre son portrait plus complet et plus ressemblant, je dois ajouter que lord Macartney avoit beaucoup aimé les femmes, et passoit pour en avoir toujours été bien vu. On lui reprochoit de se laisser trop aller au penchant qu'il avoit pour certain genre de raillerie, nommé persifflage, d'autant plus à redouter en lui qu'il s'en servoit avec esprit.

CHAPITRE XXVI.

*Lord et Lady S**.*

De tous ceux que j'avois rencontrés quelquefois en société, il n'y avoit personne dont je désirasse plus de faire la connoissance que celle de lord et lady S**. Un jour que je dînois avec eux chez M. Craufurd, lady S**, après le diner, me témoigna la curiosité qu'elle avoit de voir mes Mémoires, dont elle avoit, disoit-elle, entendu parler avec éloge. Je les lui portai, et lui permis même de les emporter à Bath, où elle alloit avec lord S**. Ils parurent en être très-satisfaits; et devant aller passer l'été à leur terre d'Althorpe, lady S** écrivit à lord Macartney, pour le prier de m'engager d'y venir avec lui, et y rester quelque tems. Je me rendis avec plaisir à cette invitation, qui s'accordoit si bien avec mes désirs : ce fut là sur-tout que je mis tant d'attention à les bien connoître, qu'étant de retour à Londres, je traçai le portrait suivant de lady S**, et je le lui envoyai à Bath, où elle étoit alors.

La Bruyère a dit, « qu'une jolie femme » qui a toutes les qualités d'un honnête » homme, est ce qu'il y a au monde d'un » commerce le plus délicieux. L'on trouve » en elle tout le mérite des deux sexes. »

Ce phénomène assez rare en tout tems, se voit à présent dans lady S**. Elle a l'abord ouvert, aisé, naturel; sa physionomie prend, dans la conversation, l'air qui convient au sujet, avec une grâce et une facilité qui la rendent infiniment intéressante. Elle a la conception vive, le discernement sûr et net; elle vous comprend à demi-mot. Un esprit très-cultivé rend son entretien varié, piquant et presque inépuisable, sans qu'elle semble y mettre du sien et ne paroisse qu'avoir eu l'air de vous écouter. Si cependant elle est d'un autre avis que vous, elle le dit avec franchise; elle soutient son sentiment, avec chaleur même, mais toujours avec un raisonnement suivi, et si vous lui opposez de bonnes raisons, elle se rend à votre opinion, ou bien elle vous ramène à la sienne; de manière cependant à vous renvoyer assez content de vous-même. Lady S** est bonne fille,

bonne sœur, bonne épouse, bonne mère; elle a le cœur excellent. Il vaut mieux pour ceux qui la fréquentent avoir tort envers elle, qu'envers ceux qu'elle aime, sur-tout à l'égard de son mari. Il est la pierre de touche de l'opinion qu'elle formera de vous. On est fort de son avis là-dessus, car il n'y a pas un caractère plus généralement aimé, estimé et respecté, dans les trois Royaumes, que celui de lord S** ; si bien que son commerce tient lieu d'éloges à ceux qui sont admis à son intimité.

Sur quelque sujet que ce soit, je ne connois personne, homme ou femme, dont je je suivrois l'avis plus volontiers que celui de lady S**. Elle a le jugement solide et droit, beaucoup de connoissance du monde, et beaucoup de pénétration. Quant à son humeur, elle est charmante; rien ne l'altère, pas même la maladie.

Lady S** a de la religion; c'est sur ce principe infaillible qu'elle a toujours réglé sa conduite. Sa piété se découvre plus par les effets qu'elle produit que par sa conversation. Elle abhorre le vice, elle le com-

bat à outrance ; elle ne fait point de grâce au ridicule ; elle le saisit avec esprit, et le relève impitoyablement. C'est peut-être à cette horreur pour le vice, à cette antipathie pour le ridicule qu'elle doit le reproche qu'on lui fait d'être trop sévère dans ses jugemens, d'exprimer avec trop d'énergie son mépris pour les sots, son dégoût pour les ennuyeux.

CHAPITRE XXVII.

De la Société en Angleterre.

Il est moins aisé pour les étrangers de se faire une société en Angleterre qu'en quelque autre pays que ce soit. On en jugera par ce que je vais exposer ici, et que je tire d'un petit ouvrage que je publiai autrefois pour l'instruction des étrangers.

La société en Angleterre n'est point sur le pied de celle de Paris, de Vienne, de Rome, et de Naples ; elle est montée sur le pied qui convient aux Anglois ; ils en jouissent à leur manière, et les étrangers peuvent y prendre part.

Dans la première classe de la société, la plus grande partie des hommes sont occupés au Parlement : les uns sont Pairs du Royaume et dans la Chambre haute ; leurs fils, leurs parens, leurs alliés, et autre partie de la Noblesse, sont dans la Chambre basse, aussi bien que les gentilshommes des provinces qui viennent résider à Londres

pendant la séance du Parlement. Les heures du Parlement sont très-incertaines ; on y reste souvent jusqu'à minuit, une heure, deux heures du matin, et plus long-tems. De là naît la difficulté d'avoir des dîners arrangés pendant que le Parlement siége, excepté les samedis et dimanches, et quelques jours de vacance. Les Dames ont cependant de grandes assemblées le soir ; mais il arrive, par la même raison, qu'il s'y trouve peu d'hommes, à proportion des femmes, soit parce qu'au sortir du Parlement les hommes vont dîner ensemble à leurs maisons, ou dans leurs *clubs*, ou qu'il est trop tard, et qu'ils ne se soucient pas de s'habiller. Voilà pour la première classe.

Parmi la bonne bourgeoisie, il y a encore des hommes dans le Parlement, ou qui, sans en être, s'occupent des affaires publiques, et aiment à en causer ; ils ont aussi leurs *clubs*, et la plupart aiment mieux s'y rassembler que d'aller jouer aux cartes avec les amies de leurs femmes. Ajoutez que, *dans cette classe*, on y connoît peu la galanterie, chacun s'en tient à sa femme, qu'il est sûr de retrouver le soir à souper

avec le reste de sa famille. D'ailleurs les Anglois ont presque tous des affaires, ou des amusemens favoris, d'études de science, ou de plaisirs auxquels ils se livrent comme aux affaires. Ils préfèrent passer le reste de leur tems dans leur domestique, au triste plaisir de courir les assemblées, qui n'en vont cependant pas moins leur train, et sont fort nombreuses. Il n'y a peut-être pas moins de deux cents maisons dans Londres, où se donnent deux, trois assemblées pendant l'hiver, en sorte qu'il y en a quelquefois trois ou quatre dans la même soirée. La compagnie commence à venir à neuf ou dix heures. Les gens à la mode, hommes ou femmes, qui sont invités à toutes trois, vont à chacune, y restent plus ou moins; les uns entrent, les autres sortent; il y a trois ou quatre cents personnes qui se rencontrent sans se voir, qui se parlent sans attendre la réponse; il y a des tables de jeu préparées dans les différentes chambres, et cela dure jusqu'à une ou deux heures du matin. Dans quelques maisons, on donne à souper, mais cela est rare. S'il vient quelques François ou Françoises, on leur fait compliment; on croit que c'est ce qu'ils aiment mieux;

mais il ne faut pas croire que ce soit l'usage. Il y a quelques années qu'étant à Paris je vis, chez M. le Prince de Conti, le vicomte de Noailles qui revenoit de Londres, où il avoit été six semaines. Il rendoit compte à la compagnie de la manière d'y vivre; entre autres choses il dit qu'on soupoit à Londres, et qu'on n'y dînoit pas. Je fus un peu étonné de cette assertion. Je pris la liberté de lui dire qu'il n'y avoit que six mois que j'étois absent de Londres, et qu'il m'avoit paru que ce n'étoit pas l'usage. Il m'assura fort sérieusement que je trouverois cela fort changé quand je retournerois; comme si une nation changeoit d'usage en six mois. Voilà comme on se trompe, quand on veut généraliser les idées sur le peu que l'on voit.

Outre cette manière de se rencontrer, il y a pendant l'hiver et le printems des repas de famille et d'amis communs qui vont à la ronde; ce sont des dîners arrangés, où l'on ne va pas si l'on n'est invité. Aussi il n'y a pas de ville en Europe où l'on puisse moins tomber à l'heure du dîner chez un ami qu'à Londres. On courroit risque de trouver qu'il est allé dîner en ville, ou qu'il a

une compagnie assortie, et que sa table est remplie, ou bien qu'il dîne à son petit couvert, et ne se soucie pas d'être pris au dépourvu. Il y a peut-être quelques exceptions, je n'en connois pas; d'ailleurs, exception ne fait pas règle.

Quant aux *clubs*, ou coteries, tout le monde sait que ce sont des assemblées d'hommes qui se conviennent, et qui élisent entr'eux les membres de leur société. Ils ont des maisons qu'ils paient, où l'on peut aller à toute heure. On y lit les gazettes, on y joue, on y soupe. Il y en a pour tous les rangs, pour toutes les classes, jusqu'à celle des artisans. Ceux-ci se contentent d'une chambre particulière au cabaret, ou dans un café.

Dans les villes de province, on y est un peu plus sociable. Les entraves du Parlement n'y existant pas, on se rassemble plus aisément; du reste, c'est à peu près la même chose. Quant à la vie que l'on mène à la campagne, c'est un autre système : c'est là où les Anglois étalent leur luxe, et font leur principale dépense; c'est là où

ils exercent l'hospitalité. Il n'y a pas de grands Seigneurs, de gentilshommes, de gens riches, qui n'aient une terre et une maison selon leur état; les unes magnifiques et nobles, mais toutes propres et commodes. Ils y reçoivent volontiers leurs amis et les étrangers ; cependant ils sont bien aises d'être prévenus du tems où l'on doit venir, parce qu'il pourroit arriver qu'ils fussent à faire une visite de quelques jours à leurs amis dans la province, ou que la maison fût pleine, ou qu'ils eussent arrangé le plan de leur été, qu'ils n'aiment pas à changer.

La manière de vivre à la campagne est plus ou moins aisée, selon l'humeur des maîtres de la maison. En général la compagnie déjeûne, dîne et soupe ensemble ; ceux qui s'en abstiennent font exception à la règle. Au déjeûné, on fait sa partie pour la promenade, à pied, à cheval, ou en carrosse ; on est assez libre à cet égard ; on revient dîner, et après le dîner, on cause, on joue jusqu'au souper. Les heures sont plus réglées qu'en ville ; et comme on n'a point d'affaires, c'est à la campagne où l'on

voit le mieux les Anglois dans leur humeur naturelle. Elle n'est pas si sombre qu'on l'imagine ; au contraire, il règne à la campagne un air et une suite de gaieté, qui étonneroit fort ceux qui ne connoissent la nation Angloise que par les romans écrits par des étrangers, qui n'ont jamais mis le pied en Angleterre.

Les gens de lettres ne font pas corps à Londres comme à Paris, ce n'est pas un état. Il n'y a pas de maison que les savans fréquentent plutôt qu'une autre ; on ne sait ce que c'est que *Bureau d'esprit*. Une Dame de condition tenta, il y a quelques années, d'en former un, et d'avoir un jour de la semaine pour une assemblée de ce genre ; mais cela finit par paroître ridicule. Si les Anglois, vraiment savans, étoient gens à se vanter, ils se glorifieroient plutôt de n'y pas aller, que de briguer pour en être. Les savans, les gens de lettres se trouvent dans toutes les conditions, depuis le Pair du Royaume jusqu'à l'artisan, chacun pour soi ; celui-là, pour son amusement, celui-ci pour son profit. Ceux qui ont les mêmes objets d'étude se cherchent mutuellement,

et se communiquent entr'eux ; mais on ne voit pas, comme ailleurs, le naturaliste, le poëte, le mathématicien se chercher, pour convenir de se louer l'un l'autre, sans être dans le cas de pouvoir s'apprécier.

La société est nulle en Angleterre pour les malades ; je parle *des malades alités*. En France, en Italie, on fait cent milles pour se trouver au chevet du lit de son ami malade ; ici, si l'on est dans sa maison, on la quitte. S'il a un mal de gorge, on peut le gagner ; si c'est la fièvre, elle peut se communiquer ; une fièvre putride, c'est la peste : le malade lui-même veut être tranquille ; peut-être a-t-il raison. Je ne veux ni louer ni blâmer, je dis le fait.

J'ai peut-être été long sur ce sujet ; mais j'ai pensé que si ces Mémoires doivent paroître un jour en public, ils seront du moins autant lus sur le continent qu'en Angleterre ; l'état de la société dans ce pays étant si différent des autres, et tenant à sa constitution, on ne peut que me savoir gré d'en avoir donné une idée juste et précise. J'y ai été d'autant plus porté, que je n'ai ja-

mais vu de voyageur qui ne se soit plaint des difficultés qu'il trouvoit à percer dans la société à Londres. J'ai dit qu'elle tenoit aux affaires publiques ; j'ajouterai que l'esprit de parti qui règne ordinairement avec plus ou moins de violence dans les cercles, et se glisse même souvent dans les familles, produit des obstacles fâcheux à l'harmonie de la société, et en détruit tout le charme.

Heureusement pour moi, mon état et ma situation me dispensoient d'avoir une opinion politique ; et si j'en avois une, je sentois assez qu'il ne me convenoit pas de la produire ouvertement en conversation. Au moyen de cette réserve, j'ai toujours eu le bonheur d'avoir des amis dans tous les partis ; et quelque difficile que fût quelquefois ce maintien, je ne crois pas y avoir manqué au point d'avoir aliéné de moi la bienveillance de personne, excepté dans le cas déjà rapporté, sans en avoir, j'ose le dire, donné de juste sujet.

CHAPITRE XXVIII.

Conclusion de ces Mémoires. — Apologie de l'Auteur pour les avoir écrits.

Je crois devoir mettre fin à ces Mémoires, dans le ferme dessein que j'ai formé de mener une vie retirée, quelque part où je me trouve : je n'ai pas la vanité de croire que je puisse offrir à mes lecteurs rien qui puisse les intéresser davantage. On aura pu même s'apercevoir que j'ai évité, autant qu'il a été possible, de me produire comme un objet digne d'attirer l'attention du public ; je ne me suis regardé, au contraire, que comme le canevas, sur lequel je voulois présenter tous les sujets que j'avois à traiter ; la trame au moyen de laquelle je pouvois lier et unir ensemble les anecdotes que j'avois recueillies, et tracer les portraits de ceux que j'avois connus. Peu d'hommes, je crois, ont été autant que moi dans le cas de voir, d'approcher, de connoître intimement tant de personnages illustres, dont les caractères se trouvent consignés ici, et qui ne le seront peut-être jamais aussi fidèlement dans l'histoire. Dans les incidens de

ma vie qui me regardent uniquement, je me suis étudié à parler de moi-même comme je l'aurois fait si j'eusse parlé de quelque autre. Les différentes situations dans lesquelles j'ai été m'ayant mis à portée d'observer avec attention les différentes classes de la société, il m'a paru que cette seule circonstance suffisoit pour justifier l'entreprise que j'ai faite d'en examiner les individus; et, quoique j'aie pris sur moi le soin de faire cette revue, j'ose me flatter que l'on ne m'accusera pas d'avoir prétendu y jouer un rôle principal.

J'aurois pu rendre ces Mémoires plus piquans, si j'avois voulu donner l'essor à la malignité naturelle à l'esprit humain. Loin de là, après les avoir écrits, j'en ai retranché plusieurs morceaux, qui eussent sans doute paru amusans à la plupart de mes lecteurs; mais je me suis aperçu que ces traits eussent fait plus d'honneur à mon esprit qu'à mon cœur, et je n'ai pas voulu permettre que l'un gagnât aux dépens de l'autre. J'aurois été peut-être plus intéressant, si j'avois publié tout ce qui est venu à ma connoissance; plusieurs raisons m'ont porté

à refuser cette satisfaction à mon amour-propre. Ce que je devois à la confiance de mes amis, la crainte de faire de la peine à des personnes estimables, l'obligation de taire ce qui pouvoit nuire à d'autres qui vivent encore, ou faire tort à la mémoire de ceux qui ne sont plus; enfin la répugnance que j'avois à dévoiler des foiblesses secrètes; toutes ces raisons, dis-je, m'ont porté à être circonspect sur la manière dont j'ai parlé des particuliers, sans me croire obligé cependant à avoir le même égard pour les défauts ou les vices qu'ils ont plus que moi dévoilés au public.

Si, malgré ces considérations, on vouloit encore me blâmer d'avoit écrit ces Mémoires, que peut-on m'objecter à cet égard que l'on ne puisse reprocher, avec plus de fondement, à tous ceux qui ont écrit avant moi dans le même genre, et qui, outre l'égoïsme qui règne dans leurs productions, y ménagent beaucoup moins que je ne l'ai fait ceux dont ils ont parlé ? Combien de caractères, dans les Mémoires du dix-septième siècle, sont transmis avec ignominie à la postérité, par un auteur qui se dit de leurs amis ?

Les Mémoires de Bassompière, de la Rochefoucault, de Retz, de Joli, de madame de Motteville, de Gourville, etc. fourmillent de preuves de ce que j'avance. Si j'en avois fait autant, je serois le premier à me condamner, au lieu de vouloir me disculper par des exemples; mais on ne peut me faire avec justice un tel reproche. J'ai traité au contraire avec indulgence les caractères de plusieurs personnes desquelles j'ai eu de fortes raisons de me plaindre, et dont les procédés envers moi eussent paru trop révoltans, si je les eusse présentés avec toutes leurs circonstances. Si en lisant les faits, simplement exposés, quelques-uns sont nécessairement taxés d'injustice ou d'ingratitude par mes lecteurs, que ceux-là ne s'en prennent qu'à eux-mêmes de se trouver peints avec les couleurs qu'ils ont choisies. Tout ce que l'on pourra me reprocher, avec quelque apparence de raison, sera d'avoir été trop souvent la dupe d'une classe d'hommes que j'aurois dû connoître plutôt que je n'ai fait, et dont j'ai eu la foiblesse de rechercher avec trop d'empressement la société, en dépit de tous les inconvéniens que j'y voyois, et que mes amis m'indiquoient.

Malgré tant de raisons que je pourrois alléguer pour justifier la composition de ces Mémoires, je n'ai cependant pas encore pu me résoudre à les publier depuis trente ans, jusqu'à ce moment que je le fais; mais pressé par mes amis de ne pas ensevelir dans l'oubli nombre d'anecdotes curieuses, j'ai pris le parti de les rassembler et de leur donner cette forme; j'ai consulté ensuite quelques personnes d'un goût reconnu, qui en ont porté un jugement favorable. Non content de ces précautions, je les ai fait imprimer, et j'en ai tiré seulement un très-petit nombre d'exemplaires, afin de recueillir plus aisément les conseils de mes amis, et aussi pour avoir occasion de sonder les gens indifférens, en faisant tomber le livre entre leurs mains, sans qu'ils se pussent douter que j'en fusse l'auteur et le sujet. Je pouvois espérer, par ce dernier moyen, d'entendre la vérité, et d'obtenir un jugement libre et impartial sur cet ouvrage. Cela m'a réussi, comme j'avois lieu de m'y attendre. Je me suis fait un devoir de suivre, les avis qui m'ont été suggérés, avec toute la docilité que doit avoir un homme qui désire non-seulement d'acquérir l'approbation du pu-

blic, mais encore d'être utile à ceux à qui son expérience peut servir de leçon.

Un autre avantage à retirer de cette lecture est la réflexion que, dans les pas difficiles de la carrière que nous parcourons, nous n'avons pas de guide plus certain que la religion. On parle beaucoup de l'honneur et de la philosophie ; mais ce sont des mots vagues, que chacun interprète selon son humeur ou son intérêt.

Le Religion Chrétienne, au contraire, donne seule des règles sûres et constantes. Simple et pure, elle est un guide infaillible pour la conduite de chaque individu : à la portée de tous les hommes, elle instruit également le Roi et le paysan dans leurs devoirs ; enfin, en suivant exactement ses maximes, on travaille à son bonheur en cette vie, en l'assurant pour une vie à venir.

FIN.

TABLE

DES CHAPITRES.

QUATRIÈME PARTIE.

CHAPITRE I. *Voyage à Spa et à Paris. — Portraits de mesdames de Boufflers. — Séjour à Paris.* Page 1

CHAP. II. *Suite du même sujet. — Prince de Conti, son caractère.* 14

CHAP. III. *Lady Algernon Percy. — Madame de Trudaine et sa société.* 25

CHAP. IV. *Aventure singulière d'une Dame rappelée à la vie.* 33

CHAP. V. *Anecdotes sur Louis XV.* 43

CHAP. VI. *Particularités du commencement du règne de Louis XVI.* 52

CHAP. VII. *Suite du même sujet. — Affaire de M. de Guines. — Beaumarchais.* 59

CHAP. VIII. *Philosophes de ce Siècle.* 69

CHAP. IX. *Portraits de quelques-uns des soi-disant Philosophes.* 76

CHAP. X. *Manie philosophique. — Histoire ridicule de Poinsinet.* Page 85

CHAP. XI. *L'Abbé Barthelemy. — Duc et duchesse de Choiseul.* 95

CHAP. XII. *Vie de Chanteloup. — Aventure de M. Bertin, et autres événemens étranges.* 107

CHAP. XIII. *Histoire de M. Holker. — Anecdotes du Prétendant.* 119

CHAP. XIV. *Retour à Paris.* 126

CHAP. XV. *Lieutenant de Police à Paris. — Retour à Londres. — Troisième voyage en Italie.* 132

CHAP. XVI. *Aventure tragique du vicomte Du Barry à Bath.* 147

CHAP. XVII. *Duchillou se dégoûte du commerce de Grands. — Raisons qui l'en détachent.* 160

Satyre de Régnier Desmarets, mort en 1713 à 81 ans. 164

CINQUIÈME PARTIE.

CHAP. I. *Inconstance et foiblesse de Duchillou. — Il s'embarque de nouveau sur la mer orageuse du grand monde. — Aventure de Charlton.* 167

CHAP. II. *Anecdote sur lord Bute et lord Chatham.* Page 172

CHAP. III. *Départ de Londres pour Turin avec lord et lady Mountstuart. — Caractère de ces deux Époux.* 177

CHAP. IV. *Singulière aventure d'un Fermier des environs d'Arras.* 182

CHAP. V. *Suite du même sujet.* 192

CHAP. VI. *Suite du voyage. — Séjour à Paris. — Masque de Fer.* 201

CHAP. VII. *Arrivée à Turin. — Début de lord Mountstuart. — Princesse de Carignan.* 211

CHAP. VIII. *Situation de Duchillou dans la maison de lord Mountstuart.* 216

CHAP. IX. *Ministère de courte durée. — Étiquette des Ambassadeurs de Saxe. — Bons mots de deux Dames. — Qu'est-ce que la Patrie ? — Départ de Turin.* 220

CHAP. X. *Réflexions sur les Grands. — Chevalier Mann. — Prince de Craon. — Vicomte de C. — Marquis de Narbonne.* 228

CHAP. XI. *Trait de D. Antonio. — La signora Maria Pizzelli. — Nouvelle proposition du duc de Northumberland.* 239

CHAP. XII. *Comtesse d'Albanie. — Comte*

Alfieri. — *M. Gehegan.* Page 247
CHAP. XIII. *Duchillou revient à Florence; dessein qu'il forme de s'y fixer.* — *Portrait du Grand-Duc de Toscane.* 259
CHAP. XIV. *Paris.* — *Auteuil.* — *Comtesse de Boufflers.* — *Lady C***.* 268
CHAP. XV. *Chanteloup.* — *Le duc de Choiseul.* — *Madame Du Barry.* 273
CHAP. XVI. *Lettre de Voltaire.* — *Mort du père du Cerceau.* — *L'abbé Prévôt.* — *Mot du duc de Nivernois.* 280
CHAP. XVII. *Maladie de madame de Choiseul.* — *Suites extraordinaires qu'elle eut.* 287
CHAP. XVIII. *Séjour à Tours et à Paris.* 293
CHAP. XIX. *Retour en Angleterre.* — *Le duc de Northumberland.* — *Lord Bute.* 299
CHAP. XX. *Lord Walsingham.* 307
CHAP. XXI. *Maladie du Roi.* 313
CHAP. XXII. *Révolution Françoise.* 316
CHAP. XXIII. *Spa.* — *M. Craufurd.* — *La duchesse de Devonshire.* 321
CHAP. XXIV. *Société à Petersham.* — *Les Emigrés.* — *M. le comte de Woronzow.* — *Le prince de Catelcicala.* — *Le marquis del Campo.* 329

CHAP. XXV. *Mort de milady Betty Mackenzie et de M. de Mackenzie. — Lord Macartney.* Page 337

CHAP. XXVI. *Lord et Lady S**.* 343

CHAP. XXVII. *De la Société en Angleterre.* 347

CHAP. XXVIII. *Conclusion de ces Mémoires. — Apologie de l'Auteur pour les avoir écrits.* 356

Fin de la Table du second Volume.